

LE RACISME VOILÉ CHEZ LES JEUNES CANADIENS

PAR

DANIEL GUÉRIN

*Centre d'analyse des politiques publiques
Université Laval*

RÉJEAN PELLETIER

*Département de sciences politiques
Université Laval*

Une publication de

LA FONDATION CANADIENNE DES RELATIONS RACIALES

MARS, 2003

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Guérin, Daniel, 1958 Avril 23-

Le racisme voilé chez les jeunes Canadiens / Daniel Guérin, Réjean Pelletier.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 1-894982-02-9

1. Racisme--Canada. 2. Canada--Relations raciales. 3. Jeunesse--Canada--Attitudes. I. Pelletier, Réjean, 1943- II. Fondation canadienne des relations raciales III. Titre.

FC104.G84 2003
F1035.A1G84 2003

305.8'00835

C2003-901966-7

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	1
1 - INTRODUCTION	13
<i>Objectifs de l'étude</i>	15
2- REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	16
<i>Le nouveau racisme</i>	16
<i>Le racisme différentialiste</i>	17
<i>Le racisme symbolique</i>	19
<i>Le racisme voilé</i>	22
<i>Le racisme du laissez-faire</i>	25
<i>Le racisme démocratique</i>	26
<i>Le racisme pratique</i>	28
<i>Les critiques adressées aux conceptualisations des nouvelles formes de racisme</i>	29
<i>Mesure du racisme voilé</i>	31
<i>Les attitudes des Canadiens et Canadiennes envers les minorités ethnoculturelles</i>	34
<i>Les attitudes raciales des jeunes Canadiens et Canadiennes</i>	36
3- MÉTHODOLOGIE	40
<i>Les échelles de mesure</i>	41
<i>Les batteries de Meertens et Pettigrew</i>	41
<i>Le racisme voilé</i>	43
<i>Le racisme flagrant</i>	44
<i>Le racisme voilé</i>	46
<i>Le racisme flagrant</i>	47
<i>La mesure de la validité factorielle</i>	48
<i>Le test du Chi-carré</i>	56
<i>Le GFI</i>	57
<i>Le RMSEA</i>	57
<i>Validité et fidélité des indicateurs</i>	59
L'analyse par regroupement	63
<i>Diagramme 1</i>	64
4- ANALYSE DES DONNÉES	65
<i>Description de l'échantillon</i>	65
<i>Présentation des résultats</i>	66
<i>Discrimination positive (Affirmative Action)</i>	67
<i>Résultats de Q1 selon les catégories de racisme</i>	68
<i>Les attitudes envers l'immigration et les immigrants</i>	72
<i>Menace envers les valeurs traditionnelles</i>	76
<i>Accentuation des différences culturelles</i>	82
<i>Multiculturalisme</i>	84
<i>Reconnaissance de la discrimination</i>	89

<i>L'intégration des minorités et des immigrants</i>	90
<i>Racisme flagrant</i>	95
<i>Autres préjugés</i>	98
<i>Contacts intergroupes</i>	100
<i>Perception du niveau de racisme</i>	102
<i>Régressions multiples</i>	104
<i>Description des variables</i>	104
<i>Résultats des régressions multiples</i>	105
5- INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS	107
6- RETOUR SUR LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE,	111
CONCLUSIONS GÉNÉRALES.....	111
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	121
ANNEXE 1- Questionnaires.....	i
ANNEXE 2- Résultats complets de l'analyse factorielle confirmatoire	xiv

RÉSUMÉ

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs chercheurs ont émis l'hypothèse que les systèmes de pensée sur lesquels reposent les attitudes et les comportements racistes ont connu des transformations significatives. Certes, les attitudes et comportements discriminatoires, que ce soit dans les relations privées ou dans l'espace public sont encore très présents dans les sociétés occidentales, incluant le Canada. Mais selon le nouveau courant de recherche, les discours idéologiques, les attitudes et les comportements racistes qu'ils justifient ont dû s'adapter au nouveau cadre socio-juridique des sociétés occidentales. Étant considérés de plus en plus comme un courant 'déviant' dans une société juridiquement et officiellement antiraciste, les manifestations individuelles et sociales du racisme traditionnel (i.e. reposant sur des prémisses d'inégalité biologique) ont été peu à peu remplacées par des expressions plus subtiles ou voilées, certains diraient plus sournoises, du phénomène raciste.

Un certain nombre de travaux scientifiques ont soulevé la question de la transformation du racisme en tant que système idéologique dans un certain nombre de démocraties libérales. De façon générale, ces travaux ont cherché à mieux comprendre l'impact de la généralisation de la norme antiraciste sur l'idéologie, les discours et les attitudes raciales des populations nord-européennes et nord-américaines. Un constat quasi-unanime découlant de ces recherches est que le cadre idéologique à la base des attitudes et des comportements racistes a subi des changements importants dans les sociétés fortement industrialisées depuis quelques décennies. Ces formes renouvelées du racisme ont été identifiées sous diverses appellations: néo-racisme, racisme symbolique, racisme subtil ou voilé, racisme démocratique ou racisme du laissez-faire pour n'en nommer que quelques-unes.

Malgré certaines différences conceptuelles, ces nouvelles manifestations du phénomène raciste partagent un élément commun: elles ne font plus appel à une hiérarchisation biologique des races pour justifier le discours et les pratiques racistes, mais plutôt aux notions d'irréductibilité et

d'incompatibilité de certaines caractéristiques culturelles, linguistiques, nationales, religieuses ou ethniques pour fonder les nouveaux discours de racialisation sur lesquels elles prennent appui. On peut penser que ces attitudes sont à l'origine des formes de discrimination sévissant à l'encontre de certaines minorités au Canada et qui sont également qualifiées de voilées par certains chercheurs .¹

Objectifs et principales conclusions

La présente étude porte sur le racisme voilé en tant que forme de racisme en émergence dans le contexte des démocraties libérales. Elle vise à tester la validité et la fidélité des échelles de mesure du racisme voilé chez une population de jeunes Canadiens et Canadiennes et à déterminer à l'aide de la technique de l'analyse factorielle confirmatoire si le racisme voilé peut être mesuré en tant que construit distinct du racisme flagrant dans le contexte canadien.

De façon plus précise, ses objectifs sont de:

1. Tester la validité et la fidélité des échelles de mesure du racisme voilé chez une population de jeunes Canadiens et Canadiennes;
2. Déterminer à l'aide du modèle factoriel (technique d'analyse factorielle confirmatoire) si le racisme voilé peut être mesuré en tant que dimension distincte du racisme flagrant dans un échantillon d'étudiantes et étudiants canadiens;
3. Estimer la prévalence des attitudes de racisme voilé chez les jeunes Canadiens et Canadiennes nés au Canada.

Méthodologie

¹ Une étude récente réalisée par des chercheurs du Conseil canadien pour le développement social (Kunz et coll. 2000) révèle que la discrimination voilée et une forme polie de racisme constituent des obstacles pour les minorités visibles et les Autochtones sur le plan de l'accès à l'emploi au Canada.

Un échantillon d'étudiants et d'étudiantes universitaires de première année provenant de 11 universités de diverses régions du pays ont été interrogés par questionnaire. Les universités canadiennes ayant participé à l'étude sont: Université d'Ottawa (Ontario), Université de Waterloo (Ontario), Université de Toronto (Ontario), Université Wilfrid-Laurier (Ontario), Université McMaster (Ontario), Université du Nouveau-Brunswick (Nouveau-Brunswick), Université Simon-Fraser (Colombie-Britannique), Université de Regina (Saskatchewan), Université de Winnipeg (Manitoba), Université de Montréal (Québec), Université Laval (Québec).

Le questionnaire a été distribué auprès de 1001 étudiants fréquentant une université canadienne. Il contenait différentes batteries de questions se rapportant au racisme voilé et au racisme flagrant ainsi que diverses questions mesurant les attitudes envers les immigrants et les politiques d'immigration et les opinions envers un programme hypothétique d'affirmation positive dans le milieu universitaire.

Trois principales techniques d'analyse ont été utilisées dans le cadre de cette étude. Tout d'abord, nous avons procédé à une analyse factorielle de type confirmatoire (LISREL) afin de s'assurer que les items des questionnaires mesurent correctement des construits clairement distincts, soit le racisme flagrant et le racisme voilé. Cette analyse constitue l'un des objectifs fondamentaux de cette recherche, à savoir l'évaluation des instruments utilisés pour mesurer le racisme voilé.

Deuxièmement, nous avons procédé à un regroupement des répondants en fonction de leurs attitudes raciales de façon à classer les étudiants dans l'un des trois groupes suivants : racisme flagrant, racisme voilé, absence de racisme (égalitaires).

Enfin, nous avons utilisé la technique de régression multiple dans le but de déterminer l'influence respective du racisme flagrant et du racisme voilé sur une série de propositions touchant les politiques publiques à l'endroit des immigrants et des minorités.

Les principaux résultats de la recherche indiquent que la distinction entre racisme voilé et racisme flagrant est pertinente et utile tant aux plans conceptuel qu'empirique. Nos résultats ont montré que ces deux formes de racisme, tout en étant corrélées jusqu'à un certain point, n'en constituent pas moins deux construits théoriques distincts qu'il est possible de mesurer de façon valide dans

une population d'étudiants et d'étudiantes canadiens. Nous avons observé que les attitudes de racisme voilé étaient assez répandues chez les étudiants et étudiantes universitaires. En effet, nos résultats tendent à indiquer qu'environ 40% des personnes de l'échantillon ont manifesté des attitudes que l'on peut assimiler à du racisme voilé. Par contre, les attitudes de racisme flagrant ne sont partagées que par seulement 5,7% des étudiants et étudiantes. La bonne nouvelle de cette recherche, c'est qu'environ 54% de l'ensemble des étudiants et étudiantes interviewés peuvent être considérés comme ayant des attitudes égalitaires envers les minorités. Ces résultats permettent de souligner le chemin parcouru par la lutte antiraciste au Canada et celui qui reste à faire, notamment pour surmonter le paradoxe de l'adhésion aux principes du multiculturalisme qui cohabite avec la persistance de *l'implementation-gap* dans la population canadienne.

Du nouveau racisme au racisme voilé

Au Royaume-Uni, Martin Barker fut l'un des premiers chercheurs à mettre l'emphase sur l'émergence de ce phénomène en montrant que le nouveau racisme empruntait un visage politique : le néo-conservatisme incarné par Margaret Thatcher et en particulier, le député conservateur Enoch Powell. Le contexte de leurs discours anti-étrangers est alors l'arrivée récente d'immigrants en provenance du New Commonwealth. Percevant l'installation de ces immigrants comme une menace aux valeurs communes et à la conscience nationale (*national consciousness*) du Royaume-Uni, Powell fait appel à la sauvegarde de l'héritage national –notre façon de vivre– pour défendre une politique stricte de limitation du nombre d'immigrants que la Grande-Bretagne devrait, selon lui, mettre de l'avant le plus rapidement possible.

Le discours de Powell permet d'illustrer plusieurs des caractéristiques du nouveau racisme. D'abord, elle met en évidence la croyance en l'existence d'un seuil au-delà duquel le nombre d'immigrants pourrait mettre en danger les valeurs nationales. C'est pourquoi la société britannique ne devrait pas accepter plus d'immigrants que ce qu'elle est en mesure d'assimiler, pensent les tenants de cette opinion.

Powell s'oppose aussi aux politiques visant à venir en aide aux « étrangers » qui seraient selon lui contraire au principe d'égalité de tous les citoyens, sans distinction d'aucune sorte. Dans une

économie de marché, pense-t-il, il apparaît tout à fait normal que certains individus réussissent mieux que d'autres, et il n'appartient pas au gouvernement de changer cet état de fait, en particulier lorsqu'il s'agit des groupes ethno-culturels.

Cette première description du nouveau racisme allait connaître des échos importants dans plusieurs pays, tant en Europe occidentale avec le concept de racisme différentialiste (Taguieff) qu'aux États-Unis avec les concepts de racisme symbolique ou de racisme voilé.

Le point de départ de Pierre-André Taguieff est une réévaluation du discours antiraciste traditionnel puisque celui-ci ne serait plus adapté aux formes contemporaines du racisme. Taguieff suggère d'abord de considérer le racisme sous trois angles différents et complémentaires: le racisme-idéologie, le racisme-préjugé et le racisme comme comportement. Mais c'est le racisme en tant qu'idéologie qui est au cœur de son analyse sur les nouvelles formes de racisme. Il affirme que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, une transformation s'est effectuée dans l'argumentaire raciste suite à la commotion causée par la découverte des camps de concentration. Le racisme fondé sur la hiérarchie des races est maintenant discrédité comme système de pensée. Nous savons maintenant qu'il n'y a aucun fondement scientifique à la division de l'Humanité en races, tout comme à l'idée d'une hiérarchie entre elles.

Or, le discours raciste va prendre acte de ce nouveau contexte en cherchant à développer un argumentaire s'appuyant sur des idéologies acceptables et valorisées dans les sociétés occidentales, comme la défense des identités culturelles et l'éloge de la différence interindividuelle et intercommunautaire. C'est ainsi que le nouveau racisme différentialiste se fonde sur le postulat de l'irréductibilité, de l'incomparabilité ou de l'absolue séparation des *cultures* (des «spécificités» ou des «identités» culturelles), des structures mentales, des mœurs, des traditions communautaires, bref des manières collectives différentielles d'être, de faire, de penser, de désirer.

Taguieff identifie quatre caractéristiques constitutives du néo-racisme contemporain. Il y a d'abord « le déplacement de la *race* vers la *culture*, et la substitution corrélative de l'identité culturelle 'authentique' à la pureté raciale». Le deuxième trait est « le déplacement de l'*inégalité* vers la

différence». La peur du mélange prend la place du mépris pour les « inférieurs ». Le troisième trait du néo-racisme est l'utilisation de propositions en faveur de la diversité plutôt que contre celle-ci (hétérophilie plutôt qu'hétérophobie). Enfin, du point de vue discursif, le racisme contemporain est dit *symbolique* parce qu'il rejette les expressions et les représentations trop ouvertement racistes. Il s'exprime sous une forme plus discrète avec l'aide « du sous-entendu, de l'implicite, du connoté, du présupposé ».

Aux États-Unis, un phénomène similaire a été décrit sous l'appellation de racisme symbolique. On doit le concept de racisme symbolique à D. R. Kinder et D.O. Sears. Ces derniers y ont recours pour expliquer le paradoxe déjà évoqué : « *widespread acceptance of the idea of racial equality mixed with continued resistance to change* ».

Selon Kinder et Sanders, c'est dans le climat de violence et de désobéissance civile des années 60 pour l'égalité des droits civiques que le racisme symbolique serait apparu sur la scène politique américaine et dans la population de ce pays. Selon les mêmes auteurs, des politiciens comme Wallace, Nixon et Reagan ont contribué à légitimer cette nouvelle forme de discrimination en interprétant la violence, la pauvreté et les revendications des Noirs comme une dérogation de leur part aux valeurs morales américaines traditionnelles. Ils ont notamment utilisé ces arguments lors de leurs campagnes électorales pour mousser leur popularité dans l'électorat blanc et freiner les revendications des Noirs.

Tout comme dans les variantes européennes, le discours néo-raciste américain n'utilise plus l'argument de l'infériorité biologique, physique et intellectuelle, mais invoque plutôt une série de préjugés à saveur culturaliste: en se complaisant dans l'aide sociale ou en laissant leurs familles se décomposer, les Noirs piétinent par le fait même les valeurs culturelles et morales de la nation, à commencer par le travail et le sens de la responsabilité individuelle et de l'effort.

En somme, ces discours insistent sur des valeurs chères aux Américains, tout en soutenant que le gouvernement a été fort généreux envers les Noirs, que ceux-ci devaient travailler plus fort et qu'ils n'ont pas besoin de faveurs spéciales dans une société qui n'accorderait maintenant plus d'importance à la couleur de la peau. On retrouve ici les caractéristiques fondamentales du racisme symbolique, c'est-à-dire le fait d'invoquer des raisons ostensiblement non raciales pour

empêcher la reconnaissance des problèmes de discrimination raciale et la mise en place de politiques visant à les éliminer.

D'autres chercheurs, Meertens et Pettigrew (1993, 1997), ont identifié pour leur part une nouvelle forme de racisme qu'ils appellent racisme subtil ou voilé. Ces auteurs ont identifié trois dimensions principales qui caractérisent le racisme voilé : la défense des valeurs traditionnelles, l'exagération des différences culturelles et le refus de sentiments positifs envers « l'autre ». Selon eux, le rejet des minorités pour des motifs ostensiblement non raciaux est l'élément clé qui relie ces trois facteurs. C'est suite à une série d'enquêtes nationales effectuées en 1988 dans quatre pays différents (France, Hollande, Grande-Bretagne et Allemagne) que ces chercheurs ont observé que les sociétés d'Europe occidentale avaient généré une norme générale à l'encontre du racisme flagrant et que les gens ayant certaines tendances racistes avaient développé en conséquence un mécanisme d'adaptation à cette nouvelle situation.

Meertens et Pettigrew ont construit des échelles permettant de mesurer le racisme flagrant et le racisme voilé. Leur échelle du racisme flagrant comporte deux dimensions, soit la dimension « menace-rejet » et la dimension « refus d'intimité ». Pour l'échelle de mesure du racisme voilé, les trois dimensions mesurées sont : « la défense des valeurs traditionnelles », « l'exagération des différences culturelles » et le « refus des sentiments positifs »

Résultats

Nous avons utilisé les batteries de questions de Pettigrew et Meertens dans notre questionnaire sur les attitudes des étudiantes et étudiants canadiens à l'endroit des minorités. Ces batteries sont les instruments de mesure sur le racisme voilé et le racisme flagrant ayant connu la plus large utilisation dans une diversité de contextes nationaux. Suite à un pré-test, nous avons dû adapter ces batteries afin qu'elles puissent être utilisées en contexte canadien. Pour ce faire, nous avons ajouté à ces batteries certains items permettant d'améliorer la capacité discriminante de l'instrument mesurant divers aspects ou sous-dimensions importantes (par exemple une série de questions visant à mesurer la perception, chez les répondants, des différences culturelles entre le groupe majoritaire et les minorités ethnoculturelles).

Leur échelle du racisme voilé, dans sa version originale, comprend dix items. Ces items permettent, selon les chercheurs, de mesurer trois sous-dimensions du racisme voilé : la défense des valeurs traditionnelles, l'exagération des différences culturelles et le refus des sentiments positifs à l'endroit des minorités. Selon Pettigrew et Meertens, les trois sous-dimensions forment une dimension unique parce qu'elles ont en commun une formulation ostensiblement non raciste d'attitudes racistes sous-jacentes.

À notre connaissance, cette batterie de questions n'avait jamais été testée jusqu'à ce jour dans le contexte canadien. Suite à certaines modifications somme toute mineures, nous pouvons qualifier de satisfaisantes les qualités psychométriques des batteries testées dans le contexte canadien.²

Les résultats de notre modèle factoriel confirmatoire sont sans équivoque : la distinction entre racisme voilé et racisme flagrant est pertinente et utile tant aux plans conceptuel qu'empirique. En effet, nos résultats ont montré que ces deux formes de racisme, tout en étant corrélées jusqu'à un certain point, n'en constituent pas moins deux construits théoriques distincts qu'il est possible de mesurer séparément et de façon valide dans une population d'étudiants et d'étudiantes canadiens.

En cela, nos résultats tendent à confirmer et à étendre, dans une population canadienne, les conclusions des travaux de Pettigrew et Meertens (1993) et de Sears et collaborateurs (1997) qui ont été obtenues en Europe et aux États-Unis. Aussi, les conclusions émises par les deux premiers auteurs au début des années 1990 se trouvent renforcées par la recherche présente.

Voici un aperçu des énoncés sur lesquels les répondants avaient à se prononcer:

Par exemple, les énoncés suivants portent sur la conformité aux valeurs traditionnelles:

- 1- Les membres des minorités ethniques vivant ici ne devraient pas s'immiscer là où on ne veut pas d'eux.

² Ce sont les résultats de l'analyse factorielle confirmatoire tels que présentés dans la section méthodologique (partie 2) qui nous permettent de porter un tel jugement sur la batterie de Meertens et Pettigrew.

- 2- Beaucoup d'autres groupes sont venus au pays, ont surmonté les préjugés et ont réussi. Les membres des minorités ethniques devraient faire de même sans demander un traitement de faveur.
- 3- C'est juste un problème de gens qui ne font pas assez d'efforts. Si les membres des minorités ethniques voulaient s'en donner la peine, ils feraient aussi bien que les nationaux.
- 4- Les membres des minorités ethniques apprennent à leurs enfants des valeurs et des savoir-faire différents de ceux qui sont nécessaires pour réussir dans la société canadienne.

La dimension « exagération des différences culturelles » comportait aussi 4 énoncés :

Pour chacun des points ci-dessous, dites-nous si vous estimez les membres des minorités ethniques différents, assez différents, assez semblables, ou tout à fait semblables par :

- 1- Les valeurs qu'ils enseignent à leurs enfants.
- 2- Leurs croyances ou pratiques religieuses.
- 3- Leurs valeurs ou leurs comportements sexuels.
- 4- La langue qu'ils parlent.

Il ressort de nos résultats un paradoxe qui, sans être nouveau, apparaît de façon très nette dans cette étude réalisée auprès d'une population fortement éduquée ayant été socialisée dans un contexte de respect des valeurs de tolérance qui caractérisent l'héritage culturel du Canada. Or, ce paradoxe apparaît dans toute son acuité lorsque nous observons qu'environ 40% des étudiants interrogés adhèrent aux principes du multiculturalisme tout en manifestant d'autre part (bien qu'à des degrés divers) certains traits assimilables aux attitudes de racisme voilé.

Les résultats obtenus mettent donc en évidence un double constat: la norme antiraciste a été bien diffusée, elle est maintenant connue de tous et la plupart des gens conviennent de l'affirmer lorsqu'ils sont enjoint de le faire. Mais nos résultats montrent malheureusement que la norme antiraciste n'a été que partiellement acceptée et intériorisée par une partie importante de la population canadienne. Nous avons vérifié ce fait en examinant les opinions et, pour ainsi dire, les systèmes de pensée structurant les attitudes raciales d'un échantillon d'étudiants et d'étudiantes de niveau universitaire.

Ce constat apparaît incontournable à la lumière des conclusions de la présente recherche, qui concordent avec les résultats d'autres travaux sur différentes facettes du phénomène raciste au Canada réalisés dans le cadre du programme de la Fondation canadienne des relations raciales ou d'autres travaux de source indépendante. Même à l'intérieur d'une population fortement scolarisée comme celle de notre échantillon d'étudiants universitaires en sciences sociales, nous avons observé un niveau relativement élevé d'attitudes que l'on peut qualifier de racisme voilé ou subtil.

Ces résultats contribuent à renforcer l'idée que les programmes d'éducation multiculturelle devraient inclure une préoccupation spécifique pour les nouvelles manifestations du racisme telles que mises en lumière dans le cadre de la présente recherche.

Nous avons effectivement observé que l'insistance sur les différences culturelles, entre autres, constitue une dimension importante du racisme voilé, et que cette attitude est présente chez une proportion significative de jeunes Canadiens et Canadiennes. Cette insistance peut prendre plusieurs formes, mais on retrouve souvent l'idée que plusieurs membres des minorités ethno-culturelles au Canada adhèrent à des valeurs qui freinent leur intégration à la société canadienne. Selon nos résultats, cette idée est partagée ou n'est pas rejetée par environ 61% (total des fortement en accord, quelque peu en accord, ni en accord, ni en désaccord) des étudiants de l'étude. Tout comme d'ailleurs l'idée que plusieurs personnes faisant partie des communautés ethno-culturelles ne veulent pas vraiment devenir membres à part entière de la société canadienne (question 5c), opinion qui est partagée par 60% des étudiants universitaires de notre enquête.

Les sondages réalisés dans la population canadienne permettent de penser que ces résultats reflètent assez bien l'opinion d'une majorité de jeunes dans la population canadienne. Par exemple, l'enquête post-élection réalisée dans le cadre du sondage sur l'élection fédérale de 1997 révèle que 61,8% des jeunes de 15 à 24 ans croient que trop d'immigrants récents ne veulent tout simplement pas s'intégrer à la société canadienne.

D'autres résultats de l'étude tendent à indiquer que le racisme voilé a un effet très important sur diverses opinions des répondants en matière de politiques relatives aux immigrants et à

l'immigration. En effet, le racisme voilé a un impact significatif sur chacune des six propositions ayant été soumises aux répondants. Ces résultats tendent à indiquer que le racisme voilé représente une force sociale et politique importante lorsqu'on l'évalue du point de vue de son impact sur une série de propositions ayant des implications en termes de politiques publiques.

Ces résultats suggèrent que le racisme voilé est devenu un déterminant important de plusieurs positions politiques touchant la gestion des questions liées à l'immigration et aux minorités en général. Ces données renforcent l'idée selon laquelle le racisme flagrant est en déclin au plan social et que cette nouvelle forme de racisme que l'on qualifie de « voilé » est en voie d'acquiescer une plus grande 'pertinence' politique dans la société canadienne, notamment chez les jeunes. Ces résultats rejoignent ceux d'autres chercheurs, aux États-Unis notamment, qui ont observé que le racisme symbolique (selon leur appellation) est le déterminant le plus important de l'opposition des Blancs aux politiques raciales visant à améliorer le sort des minorités ethniques. Ce résultat semble indiquer que l'opposition aux mesures gouvernementales favorisant les minorités est associée à un système cohérent d'attitudes et d'opinions que l'on peut assimiler à une forme de racisme subtil ou voilé.

En terminant, nous souhaiterions insister sur certaines limitations inhérentes à la méthodologie utilisée dans le cadre de la présente recherche. Bien que l'instrument de mesure employé ait permis de mesurer de façon valide et fidèle un certain nombre d'attitudes de racisme voilé dans la population étudiante canadienne, il faut néanmoins faire remarquer qu'il s'agit d'un outil imparfait qui aurait l'avantage d'être utilisé de façon complémentaire avec d'autres approches d'enquête plus souples et plus aptes à favoriser l'approfondissement des dimensions investiguées, que ce soit les entrevues semi-dirigées ou même les *focus groups*, sans oublier les études recourant à différentes approches de nature qualitative. L'utilisation d'autres instruments de mesure se justifie également par l'importance (manifestée par nos propres résultats) du problème de sincérité posé par de telles études. De ce point de vue, il est possible toutefois que le questionnaire (mode de cueillette des données plus anonyme) ait aussi ses avantages dans un contexte de recherche aussi sensible que celui des attitudes raciales.

1 - INTRODUCTION

Depuis l'après-guerre, le racisme en tant que système de pensée fondé sur une hiérarchisation des races est devenu socialement inacceptable dans la plupart des démocraties libérales. En effet, avec la promulgation de la Déclaration universelle des droits de l'homme et par la suite, l'entrée en vigueur des chartes des droits et libertés de la personne dans les différents pays, l'expression ouverte d'attitudes ou de comportements racistes est désormais considérée comme une entorse sérieuse au principe de la non discrimination en fonction de la race et, à ce titre, est sujette à la désapprobation sociale et à la sanction des tribunaux. Cependant, cela ne signifie pas que les préjugés raciaux et les attitudes discriminatoires envers les membres des groupes ethnoculturels ainsi que la racialisation de ces groupes, que ce soit au travail ou dans la vie économique et sociale de façon générale, ont disparu dans ces mêmes sociétés, au point où l'on pourrait parler aujourd'hui d'un phénomène en voie de disparition.

Les théories qui expliquent l'origine du racisme par des facteurs liés aux structures économiques, sociales et politiques et aux fonctions qu'elles remplissent dans le cadre de l'État-nation (Balibar et Wallerstein 1997) suggèrent fortement que des changements à la superstructure juridique d'une société demeurent insuffisants pour éradiquer les attitudes, discours et comportements racistes ou discriminatoires dans une population nationale.

Certes, les attitudes et comportements discriminatoires, que ce soit dans les relations privées ou dans l'espace public sont encore très présents dans les sociétés occidentales, incluant le Canada (par exemple, au travail, voir Kunz, Milan et Schetagne 2000; dans les médias, voir Henry et Tator 2000). Mais depuis une vingtaine d'années, plusieurs chercheurs ont émis l'hypothèse que les systèmes de pensée sur lesquels reposent ces attitudes et ces comportements ont probablement connu des transformations significatives. Selon ce point de vue, les discours idéologiques, les attitudes et les comportements racistes qu'ils justifient ³ ont dû s'adapter au

³ Nous supposons alors que le racisme continue de remplir des fonctions politico-économiques dans les sociétés capitalistes avancées comme la domination économique ou la recherche de boucs émissaires.

nouveau cadre socio-juridique des sociétés occidentales pour continuer à se développer. Étant considérés de plus en plus comme un courant 'déviant' dans une société juridiquement et officiellement antiraciste, les manifestations individuelles et sociales du racisme traditionnel (i.e. reposant sur des prémisses d'inégalité biologique) ont été peu à peu remplacées par des expressions plus subtiles ou voilées, certains diraient plus sournoises, du phénomène raciste.

Un certain nombre de travaux scientifiques ont donc soulevé la question de la transformation du racisme en tant que système idéologique dans un certain nombre de démocraties libérales (Barker 1981; Kinder et Sears 1981; Pettigrew et Meertens 1995). De façon générale, ces travaux ont cherché à mieux comprendre l'impact de la généralisation de la norme antiraciste sur l'idéologie, les discours et les attitudes raciales des populations nord-européennes et nord-américaines.

Un constat quasi-unanime découlant de ces recherches est que le cadre idéologique à la base des attitudes et des comportements racistes a subi des changements importants dans les sociétés fortement industrialisées depuis quelques décennies. Ces formes renouvelées du racisme ont été identifiées sous diverses appellations: néo-racisme (Barker 1981), racisme symbolique (Kinder et Sears 1981), racisme subtil (Meertens et Pettigrew 1997), racisme démocratique (Henry, Tator, Mattis et Rees 2000) ou racisme du laissez-faire (Bobo, Kluegel et Smith 1997) pour n'en nommer que quelques-unes. Malgré certaines différences, ces nouvelles manifestations du phénomène raciste partagent un élément commun: elles ne font plus appel à une hiérarchisation biologique des races pour justifier le discours et les pratiques racistes, mais plutôt aux notions d'irréductibilité et d'incompatibilité de certaines caractéristiques culturelles, linguistiques, nationales, religieuses ou ethniques pour fonder les nouveaux discours de racialisation sur lesquels elles prennent appui. On peut penser que ces attitudes sont à l'origine des formes de discrimination sévissant à l'encontre de certaines minorités au Canada et qui sont également qualifiées de voilées par certains chercheurs .⁴

⁴ Une étude récente réalisée par des chercheurs du Conseil canadien pour le développement social (Kunz et coll. 2000) révèle que la discrimination voilée et une forme polie de racisme constituent des obstacles pour les minorités visibles et les Autochtones sur le plan de l'accès à l'emploi au Canada.

Cependant, même si ces travaux présentent plusieurs points de convergence, la transformation des formes du racisme ne fait pas l'unanimité dans la communauté scientifique. Un certain nombre de débats continuent d'agiter les milieux de la recherche à ce sujet. Par exemple, les préjugés et attitudes discriminatoires qui sont associés aux nouvelles formes de racisme peuvent-elles être distinguées empiriquement (par exemple, à l'intérieur des systèmes de pensée de différentes populations) des formes traditionnelles de racisme? Quelle est la prévalence de ces attitudes dans les populations des pays de l'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord? En ce qui concerne le Canada, ces nouvelles manifestations sont-elles observables et à quel degré? Enfin, le problème de la mesure de ces nouvelles formes de racisme pose encore aujourd'hui des difficultés qu'il convient d'examiner de façon particulière dans la présente étude.

Le présent rapport présenté à la *Fondation canadienne des relations raciales* est structuré en cinq parties. Après l'introduction et le rappel des objectifs de l'étude, nous procéderons à la revue des écrits en examinant les différentes conceptualisations des nouvelles formes de racisme. Le problème de la mesure de ce phénomène sera également abordé. La troisième partie traitera de la méthodologie utilisée dans la présente étude. Le quatrième chapitre présentera les résultats de l'enquête. Enfin, la cinquième partie fera l'interprétation et la synthèse des résultats et cherchera à dégager leurs implications pour la lutte antiraciste en général et au Canada en particulier.

Les auteurs remercient la Fondation canadienne des relations raciales pour le soutien financier apporté à cette recherche. Nous voulons également remercier sincèrement les collègues professeurs de science politique de plusieurs universités canadiennes qui ont accepté fort aimablement que notre questionnaire soit distribué à leurs étudiants et étudiantes.

Objectifs de l'étude

1. Tester la validité et la fidélité des échelles de mesure du racisme voilé chez une population de jeunes Canadiens et Canadiennes;

2. Déterminer à l'aide du modèle factoriel (technique d'analyse factorielle confirmatoire) si le racisme voilé peut être mesuré en tant que dimension distincte du racisme flagrant dans un échantillon d'étudiantes et étudiants canadiens;
3. Estimer la fréquence des attitudes de racisme voilé chez les jeunes Canadiens et Canadiennes nés au Canada.

2- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Le nouveau racisme

Dans un livre publié en Grande-Bretagne au début des années 1980 intitulé *The New Racism*, Martin Barker utilise pour la première fois le concept de nouveau racisme, qu'il définit comme le passage de l'infériorité biologique à l'exagération des différences culturelles dans la légitimation du discours raciste. Selon l'auteur, l'argumentation raciste ne se fonde plus désormais sur la hiérarchie des races mais plutôt sur les divers attributs de l'identité comme la religion, les traditions culturelles et les mœurs des groupes présents dans la société. Le nouveau racisme, que Barker tente de caractériser en analysant le cas britannique, insiste sur la menace que les différences perçues entre les groupes minoritaires et la majorité ferait peser sur l'identité du groupe dominant ou majoritaire.

Au Royaume-Uni, Barker démontre que le nouveau racisme emprunte un visage politique : le néo-conservatisme incarné par Margaret Thatcher et le député conservateur Enoch Powell. Le contexte de leurs discours anti-étrangers est alors l'arrivée récente d'immigrants en provenance du New Commonwealth. Percevant l'installation de ces immigrants comme une menace aux valeurs communes et à la conscience nationale (*national consciousness*) du Royaume-Uni, Powell fait appel à la sauvegarde de l'héritage national –notre façon de vivre- pour défendre une politique stricte de limitation du nombre d'immigrants que la Grande-Bretagne devrait, selon lui, mettre de l'avant. Barker illustre son propos en citant un discours prononcé par Thatcher en 1978 : "If we

went on as we are, then by the end of the century there would be 4 million people of the New Commonwealth or Pakistan here. Now that is an awful lot and I think it means that people are really rather afraid that this country might be swamped by people with a different culture" (Daily Mail, 31 janvier 1978).

Plus qu'une référence anecdotique, cette déclaration illustre bien plusieurs des caractéristiques du nouveau racisme. D'abord, elle met en évidence la croyance en l'existence d'un seuil au delà duquel le nombre d'immigrants pourrait mettre en danger les valeurs nationales. C'est pourquoi la société britannique ne devrait pas accepter plus d'immigrants que ce qu'elle est en mesure d'assimiler, pensent les tenants de cette opinion.

Powell s'oppose aussi aux politiques visant à venir en aide aux « étrangers » qui seraient selon lui contraire au principe d'égalité de tous les citoyens, sans distinction d'aucune sorte. Dans une économie de marché, pense-t-il, il apparaît tout à fait normal que certains individus réussissent mieux que d'autres, et il n'appartient pas au gouvernement de changer cet état de fait, en particulier lorsqu'il s'agit des groupes ethnoculturels.

Cette première description du nouveau racisme allait connaître des échos importants dans plusieurs pays, tant en Europe occidentale avec le concept de racisme différentialiste (Taguieff 1988) qu'aux États-Unis avec les concepts de racisme symbolique ou de racisme voilé.

Le racisme différentialiste

Le point de départ de Pierre-André Taguieff (1988, 1991b) ⁵ est une réévaluation du discours antiraciste traditionnel puisque celui-ci ne serait plus adapté aux formes contemporaines du racisme.

Taguieff suggère d'abord de considérer le racisme sous trois angles différents et complémentaires: le racisme-idéologie, le racisme-préjugé et le racisme comme comportement.

⁵ Pierre-André Taguieff.1991. (sous la dir.). « Les métamorphoses idéologiques du racisme et la crise de l'antiracisme » dans Pierre-André Taguieff (éd.). *Face au racisme 2, Analyses, hypothèses, perspectives*. Paris: La Découverte/essais.

Mais c'est le racisme en tant qu'idéologie qui est au cœur de son analyse sur les nouvelles formes de racisme. Il affirme que depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, une transformation s'est effectuée dans l'argumentaire raciste suite à la commotion causée par la découverte des camps de concentration. Le racisme fondé sur la hiérarchie des races est maintenant discrédité comme système de pensée. Nous savons qu'il n'y a aucun fondement scientifique à la division de l'Humanité en races, tout comme à l'idée d'une hiérarchie entre elles.

Or, le discours raciste va prendre acte de ce nouveau contexte en cherchant à développer un argumentaire s'appuyant sur des idéologies acceptables et valorisées dans les sociétés occidentales, comme la défense des identités culturelles et l'éloge de la différence interindividuelle et intercommunautaire. C'est ainsi que le nouveau racisme différentialiste se fonde «sur le postulat de l'irréductibilité, de l'incomparabilité ou de l'absolue séparation des *cultures* (des «spécificités» ou des «identités» culturelles), des structures mentales, des mœurs, des traditions communautaires, bref des manières collectives différentielles d'être, de faire, de penser, de désirer ».⁶

Selon Taguieff, le racisme différentialiste est apparu en Europe dans les années 1970.⁷ Taguieff identifie quatre caractéristiques constitutives du néo-racisme contemporain. Il y a d'abord « le déplacement de la *race* vers la *culture*, et la substitution corrélatrice de l'identité culturelle 'authentique' à la pureté raciale». Le deuxième trait est « le déplacement de l'*inégalité* vers la *différence*». La peur du mélange prend la place du mépris pour les « inférieurs ». Le troisième trait du néo-racisme est l'utilisation de propositions en faveur de la diversité plutôt que contre celle-ci (hétérophilie plutôt qu'hétérophobie). Enfin, du point de vue discursif, le racisme contemporain est dit *symbolique* parce qu'il rejette les expressions et les représentations trop ouvertement racistes.

⁶ Taguieff, p. 33

⁷ Au début des années 1980, Albert Memmi soulignait l'insistance sur les différences de toutes natures dans le racisme nouveau genre (psychologiques, culturelles, caractérologiques). Memmi avait bien vu la nouveauté dans l'argumentaire raciste : « Du reste, l'argument racial, n'ayant plus bonne presse, nombreux sont les racistes qui l'abandonnent volontiers... Ils n'en accusent pas moins, ils ne se privent guère pour cela d'agresser leurs semblables, si l'on peut dire en l'occurrence. Ils ont tant d'autres différences néfastes à leur reprocher! La psychologie, la culture, les mœurs, les institutions, la métaphysique même, fournissent leur contingent de scandales. Ils ne détestent plus les Arabes parce qu'ils ont le teint basané ou la physionomie levantine, mais parce qu'ils pratiquent 'avouons-le' une religion ridicule, traitent mal leurs femmes, sont cruels, ou simplement, retardataires » (Memmi 1982: 96-97).

Il s'exprime sous une forme plus discrète avec l'aide « du sous-entendu, de l'implicite, du connoté, du présupposé ».⁸

« Le racisme *symbolique* se manifeste, dans le discours politique publiquement tenu, par de telles stratégies de présentation et de représentation, permettant de satisfaire à certaines conditions de recevabilité et d'acceptabilité propres à l'espace public dans une conjoncture historique déterminée ».⁹

Le postulat d'*inassimilabilité* apparaît à Taguieff être au cœur de la pensée raciste contemporaine. L'exclusion serait le résultat du passage d'une race biologique à une race culturelle. Devrait-on parler de culturalisme ou d'ethnicisme plutôt que de racisme? D'un point de vue historique, Taguieff soumet l'hypothèse selon laquelle nous assistons à la généralisation de l'argumentation anti-juive qui remonte à la période hitlérienne. La « race » juive était considérée comme une « race mentale » inassimilable et donc menaçante pour la culture dominante. Aujourd'hui, la conception xénophobe de l'Arabe inassimilable qui envahirait l'Europe serait en droite ligne avec cette tradition idéologique.

Sur le plan politique français, le passage du racisme à une dynamique différentialiste/culturelle se traduit par la défense de l'identité culturelle française et la dénonciation d'un racisme anti-français. Les tenants de cette position se font les pourfendeurs d'un universalisme qui nierait le droit fondamental à la différence et à l'intégrité nationale. En somme, selon Taguieff, l'anti-racisme traditionnel qui se fonde sur des arguments scientifiques pour combattre le néo-racisme a dû changer de cap et adapter son discours aux représentations qui sont à l'origine du racisme contemporain. Citant Raymond Boudon (qui lui-même reprend les paroles de Pareto), Taguieff rappelle enfin qu'une idée ancienne et discréditée doit faire peau neuve pour s'imposer de nouveau si elle veut être perçue comme une idée nouvelle.¹⁰

Le racisme symbolique

⁸ Taguieff, p. 43

⁹ Taguieff, p. 45

¹⁰ *idem*, p. 63

Aux États-Unis, dans les années 1950 et 1960, les luttes du mouvement pour les droits civiques ont permis de remplacer le système de discrimination qui prévalait dans la période ségrégationniste par un système d'égalité formelle au plan juridique pour tous les citoyens. Depuis cette époque, plusieurs chercheurs ont pu observer dans la population une baisse importante de l'appui au racisme traditionnel de type 'Jim Crow' jumelée à la montée de l'appui au principe d'égalité raciale (Sears et coll. 1997). Cependant, il semble que malgré cet appui apparent au principe d'égalité, les Blancs continuent à s'opposer à la mise en application du dit principe à travers différentes mesures ou politiques concrètes. Schuman, Steeh et Bobo (1985) ont décrit ce phénomène sous l'étiquette « *principle-implementation gap* ». Le néo-racisme, dans sa forme américaine, s'articule donc autour du paradoxe de l'existence simultanée de l'acceptation, d'un point de vue abstrait, de l'égalité des races et de la persistance de fortes réticences à la mise en application dudit principe.

On doit le concept de racisme symbolique à D. R. Kinder et D.O. Sears (1981). Ces derniers y ont recours pour expliquer le paradoxe déjà évoqué : « *widespread acceptance of the idea of racial equality mixed with continued resistance to change* ». ¹¹ Les auteurs ont conceptualisé le racisme symbolique sous trois angles. 1- D'abord, il est dit « symbolique » parce qu'il fait référence à des représentations abstraites, à des codes moraux (représentations ou formes symboliques) qui, selon les Blancs, constituent le tissu moral de la société américaine. 2- Ils soulignent que le contenu de cette nouvelle forme de racisme prend pour cible tout particulièrement les Noirs. Cette idéologie prend pour acquis que la discrimination raciale à l'encontre des Noirs est un phénomène du passé, ce qui implique que les Noirs ne devraient pas bénéficier de mesures spéciales pour les soutenir aux plans économique ou social. Selon cette conception, ils n'ont qu'à travailler plus forts s'ils veulent améliorer leur sort. 3- Enfin, les sources mêmes du racisme symbolique s'alimentent à un mélange de sentiment anti-Noir (*Anti-Black Affect*) et d'une perception que ces derniers violent les valeurs américaines traditionnelles comme l'éthique du travail, la morale traditionnelle et le respect de l'autorité (Kinder et Sears 1981).

¹¹ D. O. Sears, C. Van Laar, M. Carrillo et R. Kosterman. « Is It Really Racism ? The Origine of White Americans' Opposition to Race-targeted Policies », *Public opinion quarterly*, no 1, vol. 61, printemps 1997, p. 17

Selon Kinder et Sanders (1996), c'est dans le climat de violence et de désobéissance civile des années 60 pour l'égalité des droits civiques que le racisme symbolique serait apparu sur la scène politique américaine et dans la population. Selon les mêmes auteurs, des politiciens comme Wallace, Nixon et Reagan ont contribué à légitimer cette nouvelle forme de discrimination en interprétant la violence, la pauvreté et les revendications des Noirs comme une dérogation de leur part aux valeurs morales américaines traditionnelles. Ils ont notamment utilisé ces arguments lors de leurs campagnes électorales pour mousser leur popularité dans l'électorat blanc et freiner les revendications des Noirs.

La formule désigne les formes moins ostensibles ou flagrantes du phénomène raciste, et en particulier les variantes contemporaines des préjugés ayant pour cible les Noirs américains. Tout comme dans les variantes européennes, le discours néo-raciste américain n'utilise plus l'argument de l'infériorité biologique, physique et intellectuelle, mais invoque plutôt une série de préjugés à saveur culturaliste: en se complaisant dans l'aide sociale ou en laissant leurs familles se décomposer, les Noirs piétinent par le fait même les valeurs culturelles et morales de la nation, à commencer par le travail et le sens de la responsabilité individuelle et de l'effort.

En somme, ces discours insistent sur des valeurs chères aux Américains, tout en soutenant que le gouvernement a été fort généreux envers les Noirs, que ceux-ci devaient travailler plus fort et qu'ils n'ont pas besoin de faveurs spéciales dans une société qui n'accorderait maintenant plus d'importance à la couleur de la peau. On retrouve ici les caractéristiques fondamentales du racisme symbolique, c'est-à-dire le fait d'invoquer des raisons ostensiblement non raciales pour empêcher la reconnaissance des problèmes de discrimination raciale et la mise en place de politiques visant à les éliminer.

Cette conceptualisation a été reprise dans plusieurs travaux empiriques ces dernières années. Par exemple, Colleau et coll. (1990) font remarquer que les personnes qui adoptent des attitudes de racisme symbolique, tout en acceptant les grands principes de l'égalité raciale, justifient leurs préjugés envers les Noirs en soutenant que ces derniers ne vivent pas selon les valeurs américaines largement acceptées comme l'éthique du travail (*hard work*), l'autonomie, le contrôle de ses pulsions, la fiabilité et la prudence. « *Put bluntly, whites who are symbolic racists*

*feel that blacks, though putatively full Americans, simply do not measure up as 'good' Americans, and so 'deserve' their less than equal position in American society.»*¹² Selon ces auteurs, ce nouveau type de racisme prend forme durant la socialisation précoce et se structure de façon plus définitive dans les phases de socialisation ultérieures.

Sears et coll. (1997) résument bien en quelques mots l'essentiel du racisme symbolique : « *[S]ymbolic racism has substantial origins in antiblack affects as well as some mixture of conservative partisan attitudes and nonracial traditional values.* »¹³

Le racisme voilé

Meertens et Pettigrew (1993, 1997) ont identifié pour leur part une nouvelle forme de racisme qu'ils appellent racisme subtil ou voilé. « Les racismes flagrant et voilé sont deux formes d'expression contrastées du même phénomène central. Le racisme flagrant est violent, étroit et direct. Le racisme voilé est froid, réservé et indirect ». ¹⁴

Les mêmes auteurs ont identifié trois dimensions principales qui caractérisent le racisme voilé : la défense des valeurs traditionnelles, l'exagération des différences culturelles et le refus de sentiments positifs envers « l'autre ». Selon eux, « Le rejet des minorités pour des motifs ostensiblement non raciaux est l'élément clé qui relie ces trois facteurs ». ¹⁵ C'est suite à une série d'enquêtes nationales effectuées en 1988 dans quatre pays différents (France, Hollande, Grande-Bretagne et Allemagne) que ces chercheurs ont observé que les sociétés d'Europe occidentale avaient généré une norme générale à l'encontre du racisme flagrant et que les gens ayant des tendances racistes avaient développé en conséquence un mécanisme d'adaptation à cette nouvelle situation.

¹² Sophie M. Colleau et coll. 1990. « Symbolic racism in candidate evaluation : an experiment ». *Political Behavior*, vol. 12. p. 386.

¹³ D. O. Sears, C. Van Laar, M. Carrillo et R. Kosterman. *Op. cit.* p. 36

¹⁴ Thomas F. Pettigrew et R. W. Meertens. 1993. « Le racisme voilé : dimensions et mesures » in Michel Wieworka (dir.). *Racisme et modernité*. Paris : Éditions La Découverte. p. 110.

¹⁵ *idem*, p. 126

Il existe dans les démocraties libérales, comme nous l'avons déjà indiqué, une norme antiraciste, sauf que celle-ci n'est pas intériorisée au même degré par tous les individus. Alors que les égalitaristes ont totalement intériorisé la norme, les racistes flagrants la rejettent totalement. La personne dont les attitudes sont teintées de racisme voilé se situe entre ces deux positions extrêmes. «En fait, le comportement prudent des gens au racisme voilé semble surtout servir leur besoin de se protéger contre la prise de conscience de leurs propres convictions racistes». ¹⁶ De plus, l'expression ambiguë de leur position sur différentes questions ou enjeux peut servir à les protéger de la désapprobation sociale que risquent d'encourir ceux qui violent la norme antiraciste.

Meertens et Pettigrew ont construit des échelles permettant de mesurer le racisme flagrant et le racisme voilé. Leur échelle du racisme flagrant comporte deux dimensions, soit la dimension « menace-rejet » et la dimension « refus d'intimité ». Pour l'échelle de mesure du racisme voilé, les trois dimensions mesurées sont : « la défense des valeurs traditionnelles », « l'exagération des différences culturelles » et le « refus des sentiments positifs ».

Racisme flagrant

- 1- Pour mesurer la dimension « menace et rejet », les auteurs ont eu recours à des questions sur la peur de se faire voler des emplois par les immigrants et sur la soi-disant infériorité des Noirs.
- 2- Pour mesurer la dimension « refus d'intimité », les chercheurs ont utilisé quatre items sur les mariages et les rapports sexuels interracialisés, ainsi que le fait de travailler sous la direction d'une personne d'un autre groupe ethno-culturel.

Racisme voilé

1. Défense des valeurs traditionnelles. Les attitudes associées à l'idée que les minorités, s'ils veulent améliorer leur sort, n'ont qu'à travailler plus fort et d'enseigner à leurs enfants les

¹⁶ *idem*, p. 125

valeurs traditionnelles des sociétés occidentales, apparaissent comme les indices tangibles d'un racisme voilé, bien qu'elles se donnent ostensiblement pour non racistes.

2. L'exagération des différences culturelles. Les gens dont les attitudes sont teintées par cette forme de racisme ont tendance à exagérer les différences de langue, de religion et de valeurs.
3. Le refus de sentiments positifs. Les gens ayant des attitudes de racisme voilé ont tendance à éprouver moins fréquemment de l'admiration et de la sympathie pour les membres des minorités ethno-culturelles.

Certains résultats des études récentes conduites par les mêmes chercheurs (Meertens et Pettigrew 1997) méritent un certain nombre de commentaires. Tout d'abord, ils concluent que le racisme voilé ne peut être confondu avec les attitudes conservatrices traditionnelles non plus qu'avec le racisme flagrant. Bien que l'adhésion au racisme voilé soit corrélée dans les différentes populations avec le racisme flagrant et certaines opinions conservatrices, il n'en constitue pas moins un phénomène distinct qui ne peut être confondu avec les formes traditionnelles de racisme.

Les chercheurs ont séparé les répondants en trois groupes, selon leur degré de tolérance envers les minorités. Ces trois groupes sont les 'égalitaires' (non racistes), les 'subtils' (racisme voilé) et les 'bigots' (racisme flagrant). Prenons l'exemple de la question des politiques touchant les immigrants. Les attitudes des deux groupes 'extrêmes' sont faciles à prévoir : les 'bigots' sont en faveur d'une restriction des droits des immigrants alors que les 'égalitaires' favorisent l'extension de ces mêmes droits. De leur côté, les 'subtils' souhaitent que la situation reste la même. Cependant, les 'subtils' sont moins enclins que les 'égalitaires' à accepter la nationalisation plus rapide des immigrants. Sur la question des politiques d'immigration, les '*bigots*' sont les seuls à appuyer ouvertement des mesures drastiques comme le renvoi de tous les étrangers dans leur pays. De leur côté, les 'subtils' ont tendance à invoquer des raisons non raciales pour justifier des mesures d'expulsion ou la fermeture des frontières, comme par exemple renvoyer seulement les personnes qui ont des antécédents criminels ou qui sont sans papiers.

Meertens et Pettigrew concluent que le fait de distinguer le racisme flagrant et le racisme voilé est théoriquement et empiriquement utiles. Meertens et Pettigrew (1992, p.125-126) en viennent à la conclusion que la norme antiraciste a été partiellement acceptée par un grand nombre de personnes dans les sociétés occidentales, mais que plusieurs n'ont pas intériorisé cette norme. Dans ce contexte, les attitudes hostiles aux minorités continuent d'être fréquentes dans les sociétés occidentales et peuvent être mesurées par une échelle de racisme voilé comme celle qu'ils ont mise au point.

Le racisme du laissez-faire

Le « laissez-faire *racism* » de Bobo, Kluegel et Smith décrit des attitudes similaires à celles que nous avons évoquées en décrivant les concepts de racisme symbolique et de racisme voilé. « *[Laissez-faire racism] involves persistent negative stereotyping of African Americans, a tendency to blame Blacks themselves for the black/white gap in socio-economic standing, and resistance to meaningful policy efforts to ameliorate U.S. racist social conditions and institutions* ». ¹⁷ Cependant, le concept peut être distingué du racisme symbolique selon deux critères. Premièrement, la théorie du racisme du laissez-faire a été développée dans une perspective historique. Elle tient compte des changements économiques et politiques ayant eu un impact sur les relations raciales aux États-Unis.

La seconde grande différence est que le racisme de type laissez-faire s'appuie sur une théorie sociologique de la discrimination. La nouvelle forme de racisme doit se comprendre, comme d'ailleurs le racisme de type 'Jim Crow', à la lumière des rapports sociaux entre un groupe dominant et des groupes dominés dans une société donnée. Comme la disparition du système ségrégationniste dans les années 60 et l'évolution politique et économique ultérieure aux États-Unis n'ont pas fait disparaître les inégalités réelles entre les Blancs et les Noirs, le groupe dominant tend à blâmer les groupes dominés pour leur position sociale inférieure (invoquant le principe de l'égalité théorique des groupes), et par le fait même, reste intransigeant devant toutes initiatives susceptibles d'aider à redresser la situation des groupes défavorisés.

¹⁷ Bobo, Kluegel et Smith 1997: 16.

Le racisme démocratique

La problématique des nouvelles formes de racisme a eu également des échos auprès des chercheurs canadiens. Comme les autres formes de racisme décrites précédemment, le racisme démocratique tel que conceptualisé par Henry et Tator (2000) dans le cas canadien fait référence au choc provoqué par deux réalités en apparence contradictoires : la persistance du racisme dans un contexte d'appui officiel aux valeurs démocratiques libérales. *"Thus, there is a fundamental tension in Canadian society between the ideology of Canada as a democratic liberal state and the racist ideology that is reflected in the collective belief system operating within Canadian cultural, social, political, and economic institutions".*¹⁸ Selon les chercheuses canadiennes, c'est la coexistence de l'appui aux principes démocratiques fondamentaux et des attitudes et comportements négatifs envers les minorités qui constitue le principal fondement du racisme démocratique.

Comme pour les concepts de racisme symbolique, voilé ou du laissez-faire, le racisme démocratique implique que les individus qui s'en réclament ne sont pas en faveur de changements structurels ou sociétaux pour combattre les inégalités ou la discrimination. La raison de ce refus est le coût émotif que constitue la remise en question de ses propres valeurs ou croyances, de ses normes professionnelles, de ses positions et de ses privilèges dans la société. Ainsi, Henry et Tator affirment que l'idéologie et la pratique du racisme démocratique sont ancrées profondément chez l'individu. Selon les auteures, ce sont les principes mêmes de la démocratie libérale qui, par l'élasticité des significations qu'on peut leur accorder, deviennent les points d'appui de la discrimination. En se référant à Fiske (1994), les auteures affirment que *« [i]t is the elusive nature of dominant discourse that allows it to mask its racialized ideas. »*¹⁹

Elles ont donc identifié et analysé 12 mythes ou discours qui constituent les bases mêmes du racisme démocratique. Ce sont les discours du déni (*denial*), de la rectitude politique, de l'ignorance des différences de race (*color blindness*), de l'égalité des opportunités, du rejet du blâme sur la victime, de la 'victimisation' des Blancs, du racisme inversé, de la polarisation binaire,

¹⁸ Frances Henry et Carol Tator. 2000. « The theory and practice of democratic racism in Canada ». in Madeline A. Kalbach et Warren E. Kalbach (éd.). *Perspectives on ethnicity in Canada. A reader*. Toronto: Harcourt Canada. p. 289.

¹⁹ *idem*. p. 292.

de la panique morale, du multiculturalisme (tolérance, accommodation, harmonie et diversité), des valeurs libérales (individualisme, tradition, universalisme et liberté d'expression) et enfin le discours de l'identité nationale.

Examinons plus en détails quelques-uns de ces piliers du discours du racisme démocratique. Le discours du déni est le simple refus d'accepter l'existence même du racisme dans les sociétés libérales contemporaines. Par exemple, le Canada étant un pays qui fait la promotion des idéaux du libéralisme, les actes ou mesures racistes sont associés à des individus isolés et asociaux ou encore sont identifiés comme les derniers avatars d'un racisme aujourd'hui en voie de disparition. Le discours de l'égalité des chances repose sur le principe que l'égalité du traitement envers tous va nécessairement produire l'équité. Cependant, cette approche ne tient pas compte de l'historique des groupes et du fait que tous n'amorcent pas la 'compétition' sociale au même point de départ.

Le rejet du blâme sur la victime est la conséquence, dans la logique du racisme démocratique, de l'égalité raciale et de l'égalité des opportunités. Dans une telle optique, les problèmes vécus par les minorités sont attribués à des caractéristiques propres aux individus membres de ces groupes (manque de motivation et d'agressivité, inaptitude au travail). Le discours de la 'victimisation' des Blancs se fonde sur l'idée que les immigrants européens blancs venus s'installer au Canada dans le passé ont vécu eux aussi un certain nombre de problèmes, mais ont réussi à les surmonter par leur travail et leur adhésion aux valeurs de la nation. Au fond, on considère l'expérience migratoire comme étant la même pour tous. Seule l'initiative individuelle peut expliquer que certains réussissent mieux que d'autres. Ce discours ne prend évidemment pas en compte l'histoire particulière des immigrants de couleur (esclavagisme, oppression).

Le discours de la polarisation binaire s'appuie sur une division entre le « nous » et le « eux » dans une logique de comparaison des valeurs et des normes de chacun. L'Autre est différent et donc ne fait pas partie de la communauté imaginaire (Anderson, 1983) canadienne. L'Autre est évalué sur la base de stéréotypes qui ont un impact social important. Le discours de la panique moral est décrit comme le résultat d'un sentiment de perte de contrôle de la part du

groupe dominant. Il est une réaction au changement, au déséquilibre ressenti par celui-ci. C'est une réaction de nostalgie envers « qui nous fûmes ».

Paradoxalement, les appels à la tolérance, à la diversité ou à l'harmonie sociale ou nationale peuvent aussi masquer l'existence d'attitudes inégalitaires dans les sociétés démocratiques et libérales. D'ailleurs, l'interprétation de ces valeurs libérales est ambiguë sur plusieurs points. En fait, on peut les invoquer et les interpréter à toutes les sauces selon le point de vue adopté. Du point de vue des minorités, l'extension des valeurs libérales est invoquée pour justifier la mise en place de mesures correctrices des inégalités historiques. Cependant, du point de vue des groupes dominants établis, ces programmes paraissent violer les principes mêmes sur lesquels repose la société libérale.

Le discours de l'identité nationale constitue une autre dimension du racisme démocratique. Ce discours tolère mal la différence et privilégie la stabilité culturelle de la nation. En somme, les discours et les mythes décrits par Henry et Tator (2000) permettent de résoudre ou d'expliquer la tension résultant de la coexistence entre la perpétuation du racisme au Canada et les valeurs libérales sur lesquelles le pays est fondé.

Le racisme pratique

Le concept de racisme pratique a été utilisé pour expliquer les poussées de xénophobie observées depuis les années 1980 dans plusieurs pays européens. Par exemple, Borgogno (1990) explique la xénophobie à travers le discours populaire sur l'immigration, un discours qu'il qualifie de racisme pratique. Son objectif de recherche vise l'«identification ou la reconstitution dans toute sa complexité et son champ de variabilité du rapport populaire typique à l'immigration et aux immigrés, comme rapport de sens et de pratique. »²⁰ Pour ce faire, il a conduit un grand nombre d'entretiens semi-directifs portant sur l'immigration ou la cohabitation avec les immigrés auprès de gens qui vivent dans des « contextes locaux d'insertion sociale des immigrés ».

²⁰ Victor Borgogno. 1990. « Le discours populaire sur l'immigration. Un racisme pratique *in* Le néo-racisme en Europe. *Peuples méditerranéens* no. 51. avril-juin 1990. p. 9.

En procédant à l'analyse de contenu des entrevues qu'il a réalisées, Borgogno a découvert une fonction du racisme pratique qui pourrait expliquer les succès des partis d'extrême-droite comme le Front national. Il soutient que l'occasion que représente un entretien anonyme, tout comme la présence d'un parti d'extrême-droite aux élections, permet aux individus d'évacuer ou, au contraire, de réaliser le racisme. Borgogno soutient que le fait de dire les choses, d'affirmer son racisme (comme il l'a constaté à maintes reprises dans sa recherche) est une forme d'actualisation sans conséquence des penchants cachés de nombreux citoyens. Certes, l'individu est conscient que la violence et le caractère discriminatoire de ses positions sont socialement inacceptables; cependant il juge que la violence exprimée lors des entretiens anonymes ou au moment des élections est plus légitime. En ce sens, l'expression de ces positions peut être interprétée comme un acte d'opportunisme social : l'individu pose un geste raciste sans que celui-ci apparaisse comme tel. Cet acte s'inscrit alors dans la logique du nouveau racisme et de son paradoxe fondamental : la coexistence de l'adhésion aux valeurs libérales et de l'expression voilée d'attitudes à connotations racistes.

Les critiques adressées aux conceptualisations des nouvelles formes de racisme

Les formes et l'existence même des nouvelles formes de racisme ont soulevé un certain nombre de critiques dans la communauté scientifique. Nous allons évoquer ici les plus importantes d'entre elles. Premièrement, certains ont soutenu que le racisme symbolique pouvait être confondu avec certaines attitudes traditionnelles comme le conservatisme (Sniderman et Piazza, 1993), l'individualisme (Carmines et Merriman 1993) ou l'opposition à l'intervention étatique (Abramowitz 1994).

Une autre critique soutient que le racisme symbolique ne se distingue pas fondamentalement du racisme traditionnel, ce qui a conduit certains à remettre en cause l'existence même du racisme symbolique (Sniderman et Tetlock 1986 ; Sniderman *et coll.* 1991 ; Tetlock 1994). Enfin, d'autres chercheurs récusent les divers courants théoriques sur les nouvelles

formes de racisme parce que, selon eux, on assisterait actuellement à la fin du racisme (Roth 1994 ; D'Souza 1995).

Les problèmes de mesure au sujet des nouvelles formes de racisme ont également soulevé certains débats dans la communauté scientifique. Sniderman et Tetlock (1986) ainsi que Schuman, Steeh et Bobo (1985) ont mis en évidence les problèmes de mesure inhérents au racisme symbolique. D'autres chercheurs ont critiqué le manque de clarté du construit théorique formant le racisme symbolique.²¹

Certaines de ces critiques ont reçu un appui au plan empirique. Par exemple, Raden (1994) a cherché à déterminer si le racisme symbolique représentait vraiment une forme nouvelle et distincte de préjugé racial. Les résultats de l'étude de Raden concluent que le racisme symbolique est trop statistiquement associé aux indicateurs de racisme traditionnel pour constituer un phénomène distinct. En somme, comme l'affirme Raden, «... *the assertions made by Sears and his colleagues regarding the distinctiveness of symbolic racism from traditional prejudice did not receive support.* »²² Selon Raden, la théorie de l'autoritarisme serait plus pertinente pour expliquer les résultats obtenus. En d'autres mots, le racisme symbolique ne fait que mesurer sous un autre nom les attitudes autoritaires des répondants.

À l'opposé, les résultats des études empiriques récentes de Sears et coll. (1997) et de Meertens et Pettigrew (1997) tendent au contraire à confirmer l'idée que le racisme voilé constitue un phénomène véritablement distinct du racisme traditionnel ou flagrant. En effet, leurs travaux récents concluent que le racisme voilé ne peut être confondu avec le conservatisme. Ils ont même observé que le conservatisme est davantage associé statistiquement au racisme flagrant qu'au racisme voilé. Le point le plus important de leur démonstration est sans doute le fait que le racisme voilé, même s'il est statistiquement associé au racisme traditionnel, n'en constitue pas moins un phénomène propre que l'on peut mesurer de façon distincte.

²¹ *Op. cit.* Sophie M. Colleau. 1990.

²² David Raden. 1994. « Are symbolic racism and traditional prejudice part of a contemporary authoritarian attitude syndrome? ». *Political Behavior* vol. 16, no 3. p.379.

Ils en concluent que la distinction entre les deux formes de racisme est utile et empiriquement fondée. Meertens et Pettigrew (1997 : 67) ont écrit à ce sujet que « *subtle prejudice is genuine prejudice and that the distinction between it and blatant prejudice is highly useful* ».

L'étude de Sears et coll. (1997) tend pour sa part à confirmer le déclin du racisme traditionnel comme force politique tout en démontrant l'utilité empirique du concept de racisme symbolique. Alors que le racisme symbolique présente la plus forte corrélation avec les préférences politiques ($r=.48$), le racisme traditionnel montre une association statistique trois fois moindre ($r=.16$) (voir Sears et coll. 1997: 31). Les mêmes chercheurs concluent qu'il est empiriquement approprié de distinguer le racisme symbolique des autres facteurs pouvant influencer les préférences politiques, comme le conservatisme, l'autoritarisme ou encore le racisme traditionnel.

Mesure du racisme voilé

Face aux critiques adressées aux nouvelles conceptualisations du racisme (symbolique, voilé ou autres), il apparaît fondamental de s'attarder quelque peu aux instruments de mesure de ce phénomène. La validité du construit théorique des nouvelles formes de racisme est un point particulièrement important à considérer, comme nous venons de le constater. Les échelles de mesure les plus développées et celles ayant été testées dans le plus grand nombre de contextes nationaux sont celles élaborées par Pettigrew et Meertens.

En 1989, Pettigrew, après avoir procédé à un survol des différentes études sur le nouveau racisme, a retenu plusieurs dimensions récurrentes. Ces études ont utilisé diverses méthodes telles l'enquête, la quasi-expérimentation sur le terrain, l'expérimentation en laboratoire, les entretiens en profondeur et l'analyse du comportement électoral. Pettigrew a finalement retenu quatre attitudes de base et deux comportements propres au racisme voilé. Ces attitudes sont : (1) Le rejet des stéréotypes traditionnels et de la discrimination flagrante, (2) l'opposition aux changements raciaux pour des raisons prétendument non racistes, (3) une conception de l'intérêt (et de l'origine du sentiment de menace) fondée sur l'identification à un groupe (*group-based self-interest and a sense of subjective threat for racial change*) et (4) la conception individualiste de la

réussite et des opportunités en Amérique du Nord. Les comportements sont ceux de (1) l'acceptation des normes d'égalité sans toutefois la présence d'une *intériorisation* complète et (2) les comportements dits de micro-agressions indirectes et d'évitement.

En se basant sur leurs travaux antérieurs et sur la recherche portant sur les préjugés raciaux, Pettigrew et Meertens (1992, 1997) ont mis au point des échelles de mesure du racisme voilé et du racisme flagrant.

Ils ont d'abord cherché à opérationnaliser les deux dimensions du racisme flagrant :

- 1- menace et rejet;
- 2- refus d'intimité.

La mesure du facteur « menace et rejet » comprend 6 items dont « (Les étrangers) occupent des emplois qui devraient revenir aux (nationaux) »; « La plupart des politiciens de ce pays se soucient trop des (étrangers) et pas assez du citoyen (national) moyen. »

Pour mesurer le refus d'intimité, les auteurs ont utilisé 4 items faisant référence aux rapports sexuels entre gens de races différentes et à la possibilité de travailler sous les ordres d'un patron d'une autre race.

En ce qui concerne le racisme voilé, trois dimensions avaient été identifiées :

- 1- la défense des valeurs traditionnelles;
- 2- l'exagération des différences culturelles en termes de valeurs, par exemple en lien avec l'éthique du travail. Ainsi, un item comme « C'est juste un problème de gens qui ne font pas assez d'efforts. Si les (étrangers) voulaient s'en donner la peine, ils feraient aussi bien que les (nationaux) », permet de mesurer cette dimension.
- 3- le refus de sentiments positifs à l'endroit de divers groupes ethno-culturels.

Dans leur étude publiée en 1997, Sears et ses collaborateurs ont utilisé les données de 4 enquêtes différentes qui incluaient chacune des mesures de racisme symbolique et d'autres formes de préjugé. Ils ont utilisé cinq dimensions dans leur mesure du racisme symbolique. 1- La négation de la perpétuation de la discrimination raciale est la première de ces dimensions. 2- La deuxième est l'absence d'émotions positives envers les Noirs. Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette dimension a été retenue par Pettigrew et Meertens dans leur échelle du racisme voilé (1992). 3- La troisième dimension réfère à l'idée que si les Noirs sont dans la situation où ils sont en ce moment, c'est par paresse ou par manque de volonté, et non pas pour des raisons socio-historiques. (L'item mesurant cette dimension est libellé comme suit : *Blacks should work harder*). 4- L'avant-dernière dimension concerne l'évaluation des demandes pour l'égalité faites par les Noirs. « Les leaders noirs vont-ils trop loin, en demandent-ils trop ? ». 5- Enfin, la dernière dimension concerne les avantages non mérités obtenus par les Noirs. "*Do blacks get much more attention from the government than they deserve, more attention, about the right amount, less attention, or much less attention from the government than they deserve?*"²³

D'autre part, les items permettant de mesurer le racisme traditionnel retenus par Sears et ses collaborateurs sont les suivants : (1) les races sont différentes et ce, en accord avec un plan divin; (2) les Noirs forment une race moins douée; (3) l'existence de loi interdisant le mariage entre les races; (4) les Noirs ne devraient pas aller où l'on ne veut pas d'eux; (5) les Blancs ont le droit d'interdire la présence des Noirs dans leur quartier; (6) la possibilité de refuser d'envoyer son enfant dans une école où la moitié des élèves sont noirs; (7) le vote pour un président noir; et finalement (8) la situation des Noirs en matière d'emploi, de revenu et de logement est due à leur infériorité naturelle à apprendre.

En terminant, mentionnons que Raden (1994) dans son étude sur le lien entre les deux types de racisme (traditionnel et symbolique) et l'autoritarisme, s'est basé sur la littérature existante portant sur le racisme symbolique pour identifier les dimensions permettant de mesurer ce type de préjugé. Raden a utilisé les données recueillies dans le cadre de la *General Social Survey* de 1988. Il a identifié deux variables pour mesurer le racisme traditionnel. Ce sont les énoncés suivants: *Favor laws against racial intermarriage* et *Think that Whites have a right to keep*

²³ D. O. Sears, C. Van Laar, M. Carrillo et R. Kosterman. *Op cit*, p. 25-26.

Blacks out of their neighborhoods. Une seule variable a été utilisée pour mesurer le racisme symbolique : *Differences from Whites due to lack of will.*

Les attitudes des Canadiens et Canadiennes envers les minorités ethnoculturelles

Relativement peu d'études récentes sur les attitudes raciales des Canadiens sont disponibles. On peut cependant tracer quelques grandes lignes au sujet des opinions des Canadiens envers les minorités. Nous allons examiner certains résultats de ces enquêtes qui ont tendance à mettre en évidence quelques paradoxes qui semblent rappeler les ambivalences relevées par certains théoriciens du racisme symbolique. Henry et collaborateurs (2000) ont procédé à une revue des résultats de ces enquêtes.²⁴

Un des premiers sondages sur les attitudes raciales au Canada contient 57 items concernant les préjudices raciaux (Henry, 1978). Les résultats montrent que 16% de la population blanche sont extrêmement intolérants et 35% quelque peu racistes. Au moins 18% ont un point de vue très libéral et environ 30% sont quelque peu libéraux. Depuis ce sondage, on peut constater une certaine constance dans les sondages d'opinion. On constate généralement qu'entre 10 et 20% des Canadiens sont extrêmement intolérants envers les minorités ethniques. (Un autre) Environ 25-30% sont quelque peu racistes. En combinant ces deux résultats, nous pouvons affirmer qu'un peu plus que 50% de la population peut être considérée comme présentant des tendances racistes.

Dix ans après l'étude de Henry, un autre sondage mené par Environics (1988) montrent que 19% des Canadiens sont d'accord avec les « résultats de recherche » selon lesquels les Orientaux sont supérieurs aux Blancs qui, à leur tour, seraient supérieurs aux Noirs. De plus, 31% sont d'accord pour affirmer que l'on devrait empêcher les gens de couleur d'immigrer au Canada, 7% ne voteraient jamais pour un candidat politique noir et 9% ne voteraient jamais pour un candidat chinois (cité par Henry, p. 96).

²⁴ La présente section repose sur cette recension faite par F. Henry et C. Tator dans *The Colour of Democracy : Racism in Canadian Society*.

En 1989, une enquête menée par des chercheurs des Universités York et de Toronto avait pour but de déterminer jusqu'à quel point il y a une différence significative entre les attitudes raciales des décideurs et celles de la population en général. Les résultats montrent que 23% de l'élite canadienne « thought that minority groups needed to get rid of harmful and irritating faults » comparé à 39% dans la population en général; 16% de l'élite et près du tiers de la population croient alors que les races sont naturellement inégales (Gould, 1990).

Un rapport du Conseil économique du Canada (1991) avait pour but d'analyser les changements d'attitudes dans le temps en analysant divers résultats de sondage. Les résultats montrent que les répondants habitant des communautés contenant une grande proportion d'immigrants faisant partie des minorités visibles étaient plus tolérants envers les différences ethniques.

Dans un sondage national conduit par *Decima Research* en octobre 1993, près des trois quarts des répondants rejettent le concept canadien de la mosaïque multiculturelle et 72% croient que les différents groupes ethniques doivent essayer de s'adapter à la société canadienne au lieu d'essayer de préserver leurs valeurs et leur culture. De plus, 41% croient que le système d'immigration « allows too many people of different cultures and races to come to Canada » et 53% sont d'accord avec l'énoncé suivant : «Some racial and ethnic groups don't make enough of an effort to fit into Canada». Enfin 41% affirment qu'ils sont « tired of ethnic minorities being given special treatment».

Une étude menée par le Groupe Angus Reid pour le compte de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada en 1991 indiquait que 66 % des répondants étaient d'avis que la discrimination envers les non-Blancs continue d'être un problème au Canada. Dans la même veine, 52 % des gens croient que le gouvernement devrait donner l'exemple en embauchant plus de gens provenant des minorités ethniques. Mais paradoxalement, 74 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé selon lequel les gens devraient se débrouiller par eux-mêmes et ne pas blâmer leurs origines ethniques ou raciales pour leurs problèmes.

D'autres résultats intéressants méritent d'être mentionnés ici. Par exemple, peu de gens (15 %) pensent que le mariage entre des individus de race différente est une mauvaise chose. Cependant, l'étude révèle également que les répondants sont plus à l'aise avec des gens faisant partie de minorités ethniques qui sont nés au Canada et avec des gens d'origine britannique, française et européenne en général. Cependant, ils sont moins à l'aise avec les ressortissants du Moyen-Orient et du sous-continent indien (Musulmans, Sikhs, Indo-Pakistanaïis).

De façon générale, les répondants plus jeunes, les femmes et ceux ayant un niveau de revenu et de scolarité plus élevés sont plus tolérants et plus conscients des problèmes raciaux.

Reitz et Breton ²⁵ ont comparé l'évolution des attitudes raciales au Canada et aux États-Unis. Les auteurs sont parvenus à la conclusion que malgré les différences historiques des problèmes de relations raciales, l'évolution des attitudes raciales est plutôt similaire. Ainsi, dans les deux pays, le racisme flagrant est aujourd'hui considéré comme marginal et la distance sociale entre les minorités et la majorité est en régression.

Par contre, plusieurs Canadiens et Américains continuent de penser que les minorités sont responsables de leur situation et que la discrimination n'est pas un facteur important d'inégalités entre les groupes. En 1987, 70 % des Canadiens croyaient que souvent, les immigrants provoquaient leur propre discrimination par leurs habitudes et leurs attitudes (cité par Reitz et Breton 1988).

Les attitudes raciales des jeunes Canadiens et Canadiennes

La plupart des études sur les nouvelles formes de racisme ont été réalisées auprès de la population générale. Mais quelques études ont permis de l'observer également chez les jeunes. Dans le contexte américain, Joyce E. King (1991) a observé que plusieurs jeunes perçoivent la diversité comme une menace à l'unité nationale et, sur un plan individuel, ils craignent une diminution de leur propre identité, de leur statut et de leur sécurité. Cette perception des jeunes est

²⁵ Jeffrey G. Reitz et Raymond Breton. 1998. « Prejudice and Discrimination in Canada and United States : A Comparison ». in Vic Satzewich (éd.) *Racism & Social Inequality in Canada. Concepts, Controversies and Strategies of Resistance*. Toronto: Thompson Educational Publishing, Inc.

très intéressante car tout en se sentant menacés, les jeunes affirment aussi généralement qu'ils déplorent les préjugés raciaux et la discrimination. Ainsi, les jeunes ont des attitudes qui correspondent au racisme symbolique ou voilé mais ne s'en rendent pas compte ou plutôt, ne considèrent pas cela comme du racisme.

Le sondage sur les élections canadiennes de 1997 (*Canadian Election Study 1997*) comporte quelques questions sur les attitudes des gens envers les minorités ethno-culturelles. Nous avons donc sélectionné seulement les répondants âgés entre 18 et 25 ans afin de connaître plus spécifiquement les attitudes des jeunes Canadiens et Canadiennes envers les minorités ethniques. Ainsi, les résultats nous indiquent que 43,5% des répondants âgés entre 18 et 25 ans croient que les leaders des groupes de défense des droits des minorités vont trop loin dans leurs actions afin de faire avancer leurs droits tandis que 56,5% sont en désaccord ou fortement en désaccord avec cette proposition. De plus, 47,3% des jeunes répondants affirment être en accord ou fortement en accord avec l'énoncé suggérant que les autorités politiques s'occupent des affaires concernant les Canadiens de naissance en premier et des étrangers ensuite. Dans la même veine, 44,9% des répondants affirment que les partis politiques utilisent une trop grande partie de leur temps à s'occuper du sort des minorités ethniques. À la question concernant les droits des minorités, seulement 20,4% sont en accord ou fortement en accord avec l'énoncé selon lequel les minorités ethniques ont besoin de droits particuliers tandis que 79,6% sont en désaccord ou fortement en désaccord avec cette proposition. Enfin, 61,8% des jeunes répondants croient que trop d'immigrants récents ne veulent tout simplement pas s'intégrer à la société canadienne.

Une enquête canadienne récente conduite par *Environics Research Group* (1998) pour le compte du *Programme sur le multiculturalisme* auprès d'un échantillon de jeunes Canadiens et Canadiennes âgés entre 12 et 18 ans tend à démontrer que les nouvelles formes de racisme n'épargnent pas les jeunes du pays. En effet, le chercheur principal Fernando Mata a observé plusieurs attitudes assimilables au racisme symbolique parmi les 808 jeunes interrogés sur leurs positions à l'endroit du multiculturalisme et sur la campagne du 21 mars. Leurs résultats ont permis de diviser l'échantillon en quatre groupes, soit les *apprehensive* (16%), les *under-raters* (32%), les *concerned* (19%) et les *committed* (33%). Les jeunes ayant certaines attitudes que l'on peut assimiler à une forme de « racisme symbolique » représentent 48% de l'échantillon (soit les

apprehensive et les *under-raters*). Cette étude laisse croire que le racisme voilé chez les jeunes est un phénomène réel et préoccupant au Canada.

Par exemple, les *apprehensive* affirment aimer aller à l'école avec des jeunes d'origines ethniques différentes, mais posent des limites aux contacts qu'ils désirent. Seize pour cent d'entre eux croient que trop de races différentes dans une même école est quelque chose de mauvais; 35 % affirment qu'ils ne voudraient jamais sortir avec quelqu'un d'une origine différente et 13 % ont dit que parfois il était correct de discriminer sur la base de la couleur de la peau. Une proportion significative (40 %) des jeunes de cette catégorie croient qu'il n'y a rien à faire contre le racisme. Comparativement aux autres catégories, ils évaluent dans une plus grande proportion qu'il n'y a pas de racisme dans leur école.

Dans la même veine, les *under-raters* ont tendance à sous-estimer le problème du racisme dans leur environnement. Seulement 15 % d'entre eux croient que le racisme existe dans leur école et 10 % qu'il existe dans leur quartier. Ils ont une image idéalisée (*rosy*) des relations entre les individus d'origines ethniques différentes. Dans une proportion de 98 %, ils sont d'avis que malgré les différences d'origines, les gens s'entendent bien à leur école. Environ 20 % de ces jeunes pensent que le racisme va disparaître de lui-même.

La catégorie des *concerned*, comme son nom l'indique, regroupe des jeunes qui sont très conscients de l'existence du racisme dans leur entourage (97 % croient qu'il existe dans leur école et 93 % dans leur quartier). Même s'ils demandent plus d'action de la part de leur école pour combattre le racisme, une certaine proportion d'entre eux sont fatalistes puisque 35% s'accordent pour dire que rien ne peut arrêter le racisme. Les membres de la dernière catégorie (*committed*) sont conscients du problème du racisme et demandent (dans une proportion de 92 %) des politiques pour l'éliminer. Ils ne sont pas fatalistes envers l'élimination du racisme et démontrent le plus grand niveau de confort en compagnie de gens d'origines ethnoculturelles différentes. Ils sont ceux qui démontrent le taux le moins élevé de préjugé racial.

Dans la perspective des nouvelles formes de racisme, les catégories des *apprehensive* et des *under-raters* méritent de retenir notre attention. Les jeunes de ces deux catégories sont moins

enclins à apprécier la diversité culturelle et plusieurs d'entre eux croient même que trop de gens de races différentes est mauvais pour leur école. Plus que les autres groupes, ils pensent qu'il n'y a rien à faire pour combattre le racisme (40 % des *apprehensive* sont de cet avis contre 21 % pour l'ensemble des répondants) et que le racisme va disparaître de lui-même. Les jeunes qui forment ce groupe représentent respectivement environ 16 et 32% des jeunes de 12 à 18 ans. Ils sont majoritairement des hommes, nés au Canada de parents nés au Canada. Ils déclarent entretenir moins de liens amicaux avec des gens appartenant à des minorités ethniques.

3- MÉTHODOLOGIE

La présente étude a été réalisée à l'aide d'un questionnaire portant sur les attitudes des jeunes Canadiens et Canadiennes envers les minorités ethniques. Celui-ci a été distribué auprès de 1001 étudiants fréquentant une université canadienne.²⁶ Ce questionnaire contient différentes batteries de questions se rapportant au racisme voilé et au racisme flagrant ainsi que diverses questions mesurant les attitudes envers les immigrants et les politiques d'immigration et les opinions envers un programme hypothétique d'affirmation positive dans le milieu universitaire.

Trois principales techniques d'analyse ont été utilisées dans le cadre de cette étude. Tout d'abord, nous avons procédé à une analyse factorielle de type confirmatoire (LISREL) afin de s'assurer que les items des questionnaires mesurent correctement des construits clairement distincts, soit le racisme flagrant et le racisme voilé. Cette analyse constitue l'un des objectifs fondamentaux de cette recherche, à savoir l'évaluation des instruments de mesure utilisés dans l'étude en termes de validité et de fidélité.

Deuxièmement, nous avons procédé à un regroupement des répondants en fonction de leurs attitudes raciales de façon à caractériser les étudiants. Cette approche nous a permis d'identifier trois groupes distincts dans notre échantillon d'étudiants et d'évaluer l'ampleur de chacun dans notre population: les personnes qui manifestent des attitudes de racisme voilé, celles qui ont des attitudes que l'on peut assimiler au racisme flagrant et les personnes qui présentent des attitudes égalitaires dénuées de tout racisme.

²⁶ Les 11 universités canadiennes ayant fait partie de l'étude sont les suivantes : Université d'Ottawa (Ontario), Université de Waterloo (Ontario), Université de Toronto (Ontario), Université Wilfrid-Laurier (Ontario), Université McMaster (Ontario), Université du Nouveau-Brunswick (Nouveau-Brunswick), Université Simon-Fraser (Colombie-Britannique), Université de Régina (Saskatchewan), Université de Winnipeg (Manitoba), Université de Montréal (Québec), Université Laval (Québec).

Enfin, nous avons utilisé la technique de régression multiple dans le but de déterminer l'influence respective du racisme flagrant et du racisme voilé sur une série de propositions concernant les politiques à l'endroit des immigrants et des minorités.

Les échelles de mesure

Nous avons utilisé les batteries de questions de Pettigrew et Meertens (1992) dans notre questionnaire sur les attitudes des étudiantes et étudiants canadiens à l'endroit des minorités. Ces batteries sont les instruments de mesure sur le racisme voilé et le racisme flagrant ayant connu la plus large utilisation dans une diversité de contextes nationaux. Suite à un pré-test, nous avons dû adapter ces batteries afin qu'elles puissent être utilisées en contexte canadien. Pour ce faire, nous avons ajouté à ces batteries d'autres items permettant d'améliorer la capacité discriminante de l'instrument mesurant certains aspects ou sous-dimensions importantes (par exemple une série de questions visant à mesurer la perception, chez les répondants, des différences culturelles entre le groupe majoritaire et les minorités ethno-culturelles).

Les batteries de Meertens et Pettigrew

À partir d'enquêtes nationales effectuées à la fin de 1988 en France, Hollande, Grande-Bretagne et Allemagne de l'Ouest, Pettigrew et Meertens ont mis au point des échelles pour mesurer chacun des deux types de racisme.

Leur échelle du racisme voilé, dans sa version originale, est composée de dix items. Ces dix items permettent, selon les chercheurs, de mesurer trois sous-dimensions du racisme voilé : la défense des valeurs traditionnelles, l'exagération des différences culturelles et le refus des sentiments positifs à l'endroit des minorités. Selon Pettigrew et Meertens, les trois sous-dimensions forment une dimension unique parce qu' « elles ont en commun une formulation ostensiblement non raciste d'attitudes racistes sous-jacentes » (Pettigrew et Meertens 1993: 110).

À notre connaissance, cette batterie de questions n'avait jamais été testée jusqu'à ce jour dans le contexte canadien. Nous avons procédé à un pré-test afin d'évaluer les qualités psychométriques des différentes batteries et pour tester en particulier la validité et la fidélité d'une version française du questionnaire adaptée au contexte québécois. Le pré-test a permis de corriger cinq problèmes dans les batteries originales:

1. L'utilisation de l'expression 'les étrangers' a été remplacée dans toutes les batteries par l'expression 'les minorités ethniques'.²⁷
2. Les deux items mesurant les « sentiments positifs » dans l'une des batteries du racisme voilé (voir libellé dans la section suivante) ont dû être abandonnés compte tenu de leur faible capacité discriminante observée lors du pré-test.²⁸
3. Deux des quatre items mesurant la perception des différences culturelles dans l'une des batteries du racisme voilé (croyances religieuses et langue parlée par les minorités) ont été ignorés pour les mêmes raisons que celles indiquées au point précédent. Elles ont été remplacées par d'autres items mesurant de façon plus adéquate la perception des différences culturelles dans notre échantillon.
4. Les 6 items de la sous-dimension « menace et rejet » (racisme flagrant) n'ont pas été retenus suite aux résultats du pré-test. En effet, les résultats de l'analyse factorielle exploratoire nous ont montré que ces items ne formaient pas une seule dimension dans notre échantillon.

²⁷ Dans la formulation originale de Pettigrew et Meertens, l'expression utilisée est les 'étrangers'. Nous avons utilisé plusieurs expressions dans notre phase de pré-test et nous avons finalement opté pour le terme 'minorités ethniques' compte tenu que cette dernière expression semblait mieux comprise par les répondants. À la lecture des commentaires des répondants du pré-test, il était clair que l'expression 'les étrangers' constituait un stimuli ambigu dont l'interprétation était susceptible de varier sensiblement d'une personne à l'autre.

²⁸ Après la phase de pré-test, nous avons décidé de ne pas inclure ces deux items dans la batterie de questions sur le racisme voilé étant donné que ces énoncés avaient présenté une très faible capacité discriminante dans notre échantillon d'étudiants. En effet, entre 95 et 100% des personnes interrogées ont répondu oui à ces questions dans notre phase de pré-test, laissant supposer que ces énoncés ne sont pas des indicateurs permettant d'identifier l'absence de sentiments positifs dans un échantillon d'étudiants universitaires. Compte tenu de ces observations, nous avons abandonné ces items dans la mesure du construit « racisme voilé ». Selon Laurencelle (1998), la capacité discriminante constitue un aspect de la fidélité d'un test. Elle réfère à la capacité de « mieux séparer ce qui est différent, de discriminer un plus grand nombre d'intensités dans les objets mesurés » (Laurencelle 1998: 97).

5. L'item du racisme flagrant « Je pourrais envisager d'avoir des relations sexuelles avec un membre d'une minorité ethnique » a été retiré suite au pré-test en raison de sa faible capacité discriminante.

Suite à ces changements, nous pouvons qualifier de satisfaisantes les qualités psychométriques des batteries testées dans le contexte canadien.²⁹ Voici maintenant la description des batteries originales de Pettigrew et Meertens sur le racisme voilé et le racisme flagrant. Par la suite, nous présenterons les batteries une fois adaptées au contexte canadien avec pour chacune d'elles, une statistique qui permet d'évaluer leur degré de consistance interne, soit l'Alpha de Cronbach.

Le racisme voilé

La dimension « valeurs traditionnelles » comporte 4 énoncés :

- 5- Les membres des minorités ethniques vivant ici ne devraient pas s'immiscer là où on ne veut pas d'eux.
- 6- Beaucoup d'autres groupes sont venus au pays, ont surmonté les préjugés et ont réussi. Les membres des minorités ethniques devraient faire de même sans demander un traitement de faveur.
- 7- C'est juste un problème de gens qui ne font pas assez d'efforts. Si les membres des minorités ethniques voulaient s'en donner la peine, ils feraient aussi bien que les nationaux.
- 8- Les membres des minorités ethniques apprennent à leurs enfants des valeurs et des savoir-faire différents de ceux qui sont nécessaires pour réussir dans la société.

²⁹ Ce sont les résultats de l'analyse factorielle confirmatoire tels que présentés dans la section méthodologique (partie 2) qui nous permettent de porter un tel jugement sur la batterie de Meertens et Pettigrew.

La dimension « exagération des différences culturelles » comporte 4 énoncés :

Pour chacun des points ci-dessous, dites-nous si vous estimez les membres des minorités ethniques différents, assez différents, assez semblables, ou tout à fait semblables par :

- 5- Les valeurs qu'ils enseignent à leurs enfants.
- 6- Leurs croyances ou pratiques religieuses.
- 7- Leurs valeurs ou leurs comportements sexuels.
- 8- La langue qu'ils parlent.

La dimension de la fréquence des « sentiments positifs » comporte deux énoncés :

Pouvez-vous me dire si vous avez éprouvé ces sentiments très souvent, souvent, pas trop souvent, ou jamais à l'égard de membres des minorités ethniques et leur famille vivant ici?

- 1- Vous est-il déjà arrivé de ressentir de la sympathie pour les membres d'une minorité ethnique vivant ici?
- 2- Vous est-il déjà arrivé de ressentir de l'admiration pour les membres d'une minorité ethnique vivant ici?

Le racisme flagrant

La dimension « refus de contact » comporte 4 énoncés :

- 1- Supposez qu'un de vos enfants ait lui-même des enfants avec une personne dont la couleur de peau et les traits physiques sont très différents des vôtres. Si vos petits-enfants ne ressemblent pas aux membres de la famille de votre côté, pensez-vous que vous seriez très gêné, gêné, un peu gêné, ou pas du tout gêné?

- 2- Je pourrais envisager d'avoir des relations sexuelles avec un membre d'une minorité ethnique.
- 3- Je ne verrais pas d'objection à ce qu'un membre d'une minorité ethnique compétent dans son travail soit mon patron.
- 4- Je ne verrais pas d'objection à ce qu'un(e) de mes proches épouse un membre d'une minorité ethnique de milieu équivalent.

La dimension « menace et rejet » comporte 6 énoncés :

- 1- Les membres des minorités ethniques occupent des emplois qui devraient revenir aux nationaux.
- 2- La plupart des membres des minorités ethniques qui reçoivent de l'argent du système de protection sociale pourraient très bien s'en passer.
- 3- Les nationaux et les membres des minorités ethniques ne peuvent jamais être tout à fait à l'aise, même s'ils sont des amis proches.
- 4- La plupart des politiciens du pays se soucient trop des membres des minorités ethniques et pas assez des nationaux.
- 5- Les membres des minorités ethniques appartiennent à une race moins douée et cela explique pourquoi ils ne réussissent pas aussi bien que la plupart des nationaux.
- 6- Les membres des minorités ethniques, les estimez-vous différents ou non des nationaux comme vous par leur honnêteté?

*Batteries adaptées utilisées dans le cadre de la présente étude*³⁰

Le racisme voilé

La dimension de la distance perçue entre les valeurs des membres des minorités et les « valeurs traditionnelles » de la majorité comporte 4 énoncés :

- 1- Les membres des minorités ethniques vivant ici ne devraient pas s’immiscer là où on ne veut pas d’eux.
- 2- Beaucoup d’autres groupes sont venus au pays, ont surmonté les préjugés et ont réussi. Les membres des minorités ethniques devraient faire de même sans demander un traitement de faveur.
- 3- C’est juste un problème de gens qui ne font pas assez d’efforts. Si les membres des minorités ethniques voulaient s’en donner la peine, ils feraient aussi bien que les nationaux.
- 4- Les membres des minorités ethniques apprennent à leurs enfants des valeurs et des savoir-faire différents de ceux qui sont nécessaires pour réussir dans la société.

La dimension « exagération des différences culturelles » comporte 6 énoncés :

Pour chacun des points ci-dessous, dites-nous si vous estimez les membres des minorités ethniques différents, assez différents, assez semblables, ou tout à fait semblables par :

- 1- Les valeurs qu’ils enseignent à leurs enfants.

³⁰ Les questionnaires complets en langue française et anglaise sont reproduits à l’annexe 1 du présent rapport.

2- Leurs valeurs ou leurs comportements sexuels.

Veillez indiquer si vous êtes fortement en accord, quelque peu en accord, ni en accord ni en désaccord, quelque peu en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants :

- 3- Il y a une limite au nombre de personnes de culture, de religion ou de nationalité différentes que la société peut absorber.
- 4- Notre pays a atteint ses limites; s'il y avait plus de gens appartenant à des minorités ethniques, nous aurions des problèmes.
- 5- Ce ne sont pas toutes les personnes appartenant à des minorités ethniques qui veulent devenir membres à part entière de la société canadienne.
- 6- L'acceptation dans notre société des gens appartenant à des minorités ethniques dépend de quel groupe il s'agit.³¹

Le racisme flagrant

La dimension « refus de contact » comporte 3 énoncés retenus sur les 4 de Meertens et Pettigrew

- 1- Supposez qu'un de vos enfants ait lui-même des enfants avec une personne dont la couleur de peau et les traits physiques sont très différents des vôtres. Si vos petits-enfants ne ressemblent pas aux membres de la famille de votre côté, pensez-vous que vous seriez très gêné, gêné, un peu gêné, ou pas du tout gêné?
- 2- Je ne verrais pas d'objection à ce qu'un membre d'une minorité ethnique compétent dans son travail soit mon patron.

³¹ L'Alpha de Cronbach de la batterie du « racisme voilé » est de 0.80.

- 3- Je ne verrais pas d'objection à ce qu'un(e) de mes proches épouse un membre d'une minorité ethnique de milieu équivalent.³²

TABLEAU 1

**TABLEAU DES COEFFICIENTS DE CONSISTANCE INTERNE
DES ÉCHELLES DE MESURE**

Échelle	Nombre d'items	Alpha de Cronbach
Racisme voilé	10	0,80
Racisme flagrant	3	0,71

La mesure de la validité factorielle

La validité est un concept très complexe qui n'a pas de définition générale aussi précise que celle du concept de fidélité. En fait, le critère de validité fait référence à la capacité d'un indicateur à représenter adéquatement le concept qu'il est censé mesurer (Mace, 1988 : 54). Pour établir la validité, on ne cherche donc pas à mesurer jusqu'à quel point l'instrument de mesure (le questionnaire) est précis ou consistant. Cela fait plutôt partie de la définition de la fidélité.

Il existe plusieurs sortes de validité, tout dépendant de l'instrument de mesure et de l'objet d'étude. En général, on peut classer celles-ci en deux grandes familles: la validité intrinsèque et la validité extrinsèque. Dans le cas présent, nous cherchons à établir la validité intrinsèque de notre questionnaire, plus précisément la validité conceptuelle ou 'de construit'. Elle « consiste à caractériser un phénomène, la réalité sous-jacente au procédé de mesure, à en découvrir et définir le concept » (Chandon et Pinson, 1981: 106). Cette forme de validité correspond également à ce que certains auteurs appellent validité factorielle.

³² L'Alpha de Cronbach de la batterie du « racisme flagrant » est de 0.71.

L'analyse factorielle constitue dans ce cas la technique de choix par laquelle on évalue la validité de notre instrument de mesure. Ainsi, « la validité conceptuelle (ou factorielle) d'un test est établie lorsqu'on a montré que la proportion de variance apportée par les facteurs pertinents associés au test est suffisante » (Chandon et Pinson, 1981: 106).

L'idée à la base de l'analyse factorielle peut être résumée ainsi ³³ : pour un ensemble de variables observées x_1, \dots, x_q (ce sont les différents énoncés des batteries précédentes pour lesquelles nous avons les réponses des étudiants), il est possible de rechercher un certain nombre de facteurs latents sous-jacents $\gamma_1, \dots, \gamma_n$ (ce sont les concepts de racisme flagrant et de racisme voilé), ces facteurs étant nécessairement en nombre plus réduit que les variables observées. Or, on peut supposer que ces facteurs latents permettent « d'expliquer » les corrélations entre les variables observées, de sorte que si nous pouvions faire en sorte d'extraire de ces dernières les dits facteurs, il ne resterait aucune corrélation entre les variables.

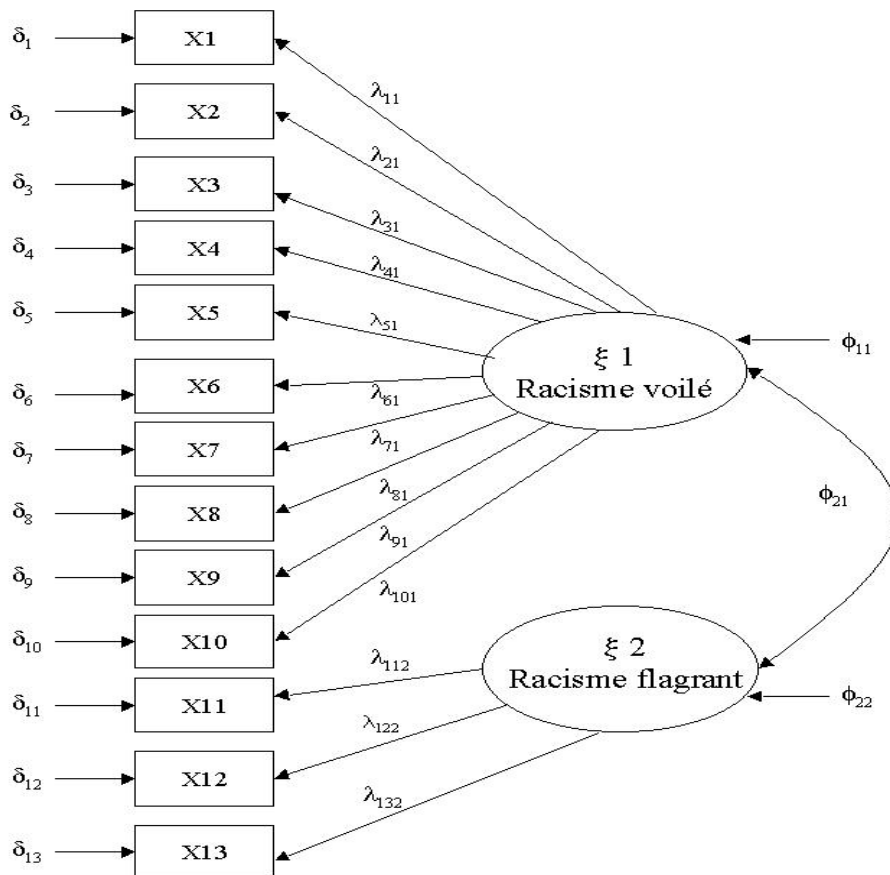
Un facteur ou une variable latente est un construit théorique qu'il nous est impossible de mesurer directement. C'est pourquoi il faut avoir recours à un certain nombre d'indicateurs observés qui, selon la théorie, sont censés mesurer imparfaitement le construit latent. Par exemple, dans le cadre de la présente étude, nous référons à deux construits latents, soit le racisme flagrant et le racisme voilé. Pour chacun de ces construits, nous disposons d'une série de variables observées (items du questionnaire) qui nous permettent d'appréhender la variable latente sous-jacente à la dimension mesurée. L'analyse factorielle confirmatoire réalisée avec LISREL nous permet de vérifier de façon empirique si les items du questionnaire représentent des indicateurs valides des construits latents que nous prétendons mesurer. Les résultats complets de cette analyse sont présentés à l'annexe 2.

Il est important de noter que l'analyse factorielle confirmatoire, contrairement à l'analyse factorielle exploratoire, doit être guidée par une théorie qui nous permet d'identifier à l'avance les divers indicateurs reliés aux construits latents du modèle. C'est cette technique qui nous permettra de mesurer de façon valide les deux principales formes d'attitudes raciales chez les universitaires canadiens et canadiennes.

³³ Les indications suivantes sont de Jöreskog et Sörbom 1993: 23.

Une analyse factorielle confirmatoire procède en deux étapes. La première étape consiste à définir, en utilisant la théorie sous-jacente, les relations attendues entre les variables observées et les facteurs latents. Ces relations hypothétiques nous permettent de définir un modèle a priori ou théorique. C'est le modèle qui est présenté dans le diagramme 1. Ainsi, pour chacun des deux facteurs présumés dans la présente étude (racisme flagrant et racisme voilé), nous avons une série d'indicateurs tels que libellés dans la section précédente. Ces relations entre les variables observées (indicateurs) et les facteurs latents sont représentées par des flèches unidirectionnelles dans le diagramme suivant. Si l'on examine le diagramme, on peut voir du côté droit les deux facteurs latents, représentés dans les figures ovales portant les noms « Flagrant » et « Voilé ». Chacun de ces facteurs est relié à une série de figures rectangulaires par des flèches unidirectionnelles. Dans le cas de « Voilé », on dénombre dix flèches qui conduisent à autant de figures rectangulaires, qui représentent le même nombre de variables observées. En ce qui concerne « Flagrant », ce facteur latent est relié à trois variables observées tel que représenté au bas du diagramme. Ceci signifie que nous postulons que les ensembles d'indicateurs du questionnaire représentés à la gauche du diagramme permettent d'identifier les deux facteurs latents (flagrant et voilé) qui sont au centre de la présente étude.

FIGURE 1
Relations hypothétiques entre les variables observées et les variables latentes dans une analyse factorielle confirmatoire



Si l'on examine le côté droit du diagramme, nous constatons que les deux facteurs latents (figures ovales) sont reliées entre elles par une flèche bidirectionnelle. Cette flèche signifie que nous postulons que les deux facteurs latents sont corrélés entre eux, c'est-à-dire que nous nous

attendons à observer un certain degré d'association statistique entre ces deux facteurs. Cette dernière hypothèse repose sur le fait que dans plusieurs études sur le racisme voilé (ou symbolique), il a été observé que cette dernière forme de racisme, tout en constituant une dimension séparée et distincte du racisme flagrant, avait l'habitude d'afficher quand même un certain degré de corrélation avec le racisme flagrant.³⁴ La figure 1 représente donc les relations entre les indicateurs et les deux facteurs latents telles que postulées par la théorie.

La seconde étape consiste à évaluer dans quelle mesure ce modèle théorique correspond empiriquement à la structure des données recueillies lors de l'enquête par questionnaire. C'est la partie estimation statistique du modèle. Au moyen de LISREL, nous avons soumis le modèle a priori (ou théorique) à la vérification empirique. L'estimation

statistique du modèle nous a permis d'obtenir une série de mesures de la qualité d'ajustement du modèle. C'est à l'aide de ces différentes statistiques que nous sommes en mesure de juger du degré d'adéquation entre le modèle a priori et le modèle empirique.

Les résultats de l'estimation statistique du modèle empirique sont représentés dans la figure 2. On peut y voir les mêmes figures géométriques que dans la figure 1, avec en plus des chiffres qui sont les coefficients estimés du modèle pour chacune des relations postulées dans le modèle a priori. Tout d'abord, examinons les coefficients mesurant les relations entre le facteur flagrant et ses indicateurs. Ce sont les chiffres qui remplacent les lambdas du diagramme 1. Des tests d'hypothèse (t de Student) ont été effectués sur chacun de ces coefficients. Les statistiques t nous permettent d'affirmer que tous ces coefficients sont significatifs. Ainsi, chacun de ces indicateurs contribue à définir le facteur racisme flagrant dans notre échantillon d'étudiants, comme nous nous y attendions en vertu de la théorie du racisme flagrant et de la batterie de questions de Meertens et Pettigrew.

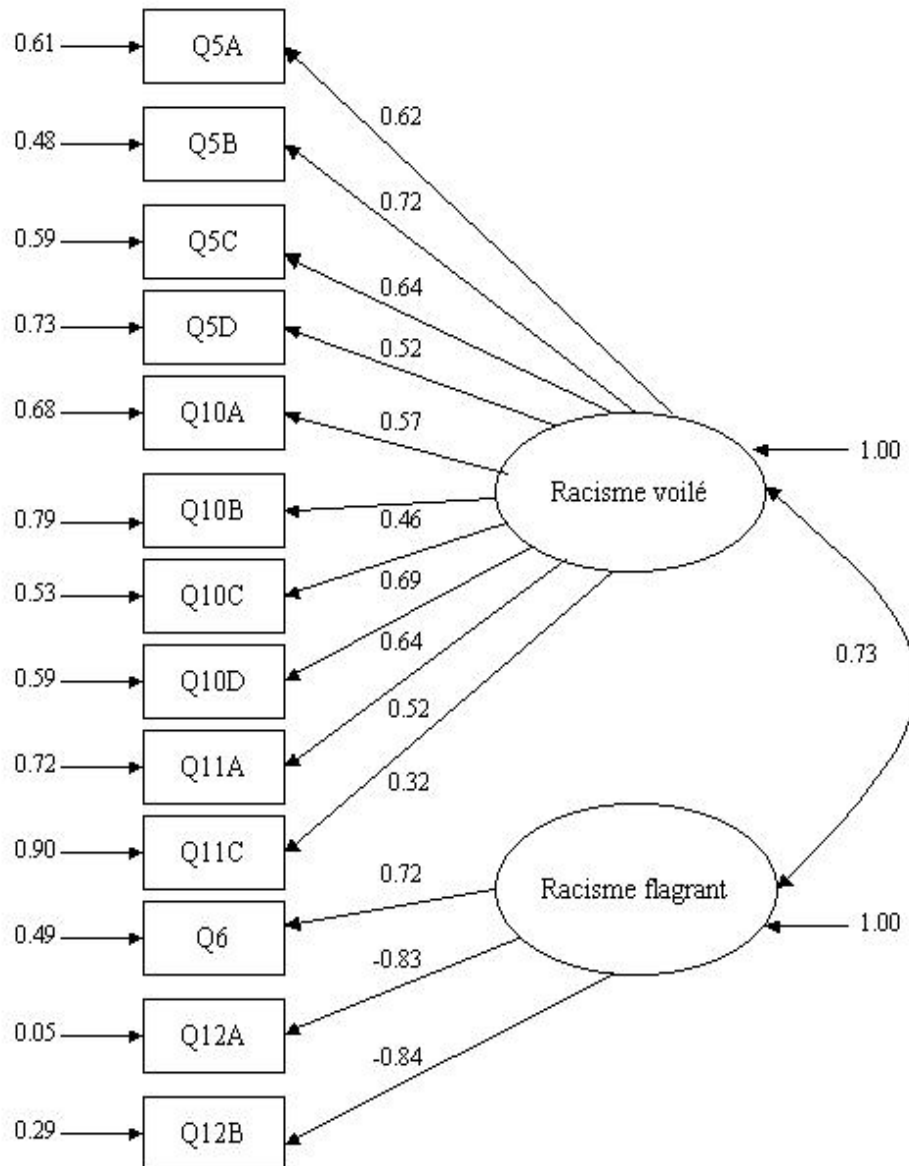
En ce qui concerne le facteur racisme voilé, nous pouvons observer que les huit coefficients (mesurant les relations entre les indicateurs et le deuxième facteur latent) sont également significatifs au seuil .01. Ceci nous indique que l'échelle de mesure du racisme voilé (tel

³⁴ Voir par exemple à la page 116 du chapitre *Le racisme voilé : dimensions et mesure*, par Pettigrew et Meertens 1993, où les auteurs rapportent des corrélations entre les deux construits.

qu'adapté par nous pour tenir compte du contexte canadien) constitue un instrument de mesure adéquat pour notre échantillon d'étudiants canadiens.

Figure 2

Modèle d'analyse factorielle
confirmatoire du racisme voilé et du
racisme flagrant



Indices de la qualité d'ajustement du modèle

Chi-carré : 114.18 (sig. 0.00)
Chi-carré/degrés de liberté : 114.18/70 = 1.63
GFI : 0.97

NFI : 0.96
NNFI : 0.95
RMSEA : 0.06

AGFI : 0.93

Les numéros des variables correspondent aux énoncés suivants :

- *Q5a : Il y a une limite au nombre de personnes d'autres nationalités, religions ou cultures que notre société peut accepter.*
- *Q5b : Notre société a atteint ses limites; s'il y avait plus de gens appartenant à des minorités ethniques, nous aurions des problèmes.*
- *Q5c : Ce ne sont pas toutes les personnes appartenant à des minorités ethniques qui veulent devenir Canadiens à part entière.*
- *Q5d : L'acceptation dans notre société des gens appartenant à des minorités ethniques dépend du groupe auquel ils appartiennent.*
- *Q10a : Les personnes appartenant à des minorités ethniques ne devraient pas aller là où on ne veut pas d'eux.*
- *Q10b : Plusieurs groupes en provenance d'Europe sont venus au Canada et ont surmonté les préjugés, les autres groupes en provenance des autres coins du monde devraient faire la même chose sans faveurs spéciales.*
- *Q10c : C'est seulement une question de gens qui n'essaient pas assez fort. Si les gens appartenant à des minorités ethniques essayaient plus fort ils pourraient être dans la même position que les autres Canadiens.*
- *Q10d : Les personnes appartenant à des minorités ethniques enseignent à leurs enfants des valeurs et des habiletés différentes de celles requises pour réussir dans la société canadienne.*
- *Q11a : Dites-nous si vous estimez les personnes appartenant à des minorités ethniques différentes ou non des autres personnes vivant au Canada. Les diriez-vous très différentes, assez différentes, assez semblables ou tout à fait semblables par les valeurs qu'elles enseignent à leurs enfants.*
- *Q11c : Dites-nous si vous estimez les personnes appartenant à des minorités ethniques différentes ou non des autres personnes vivant au Canada. Les diriez-vous très différentes, assez différentes, assez semblables ou tout à fait semblables par leurs valeurs ou leurs comportements sexuels.*
- *Q6 : Supposez qu'un de vos enfants ait lui-même des enfants avec une personne dont la couleur de peau et les autres traits physiques sont très différents des vôtres. Si vos petits-enfants ne ressemblent pas aux autres membres de votre famille, pensez-vous que vous seriez très gêné, gêné ou pas du tout gêné.*
- *Q12a : Je ne verrais pas d'inconvénients à ce qu'une personne appartenant à une minorité ethnique joigne ma famille proche par mariage.*
- *Q12b : Je ne verrais pas d'inconvénients à ce qu'une personne compétente appartenant à une minorité ethnique devienne mon patron.*

Le coefficient ϕ_{21} qui mesure la relation bi-directionnelle entre les deux facteurs latents indique quant à lui qu'il existe une corrélation positive entre le racisme flagrant et le racisme voilé ($\phi_{21} = 0.73$), un résultat compatible avec les observations de Meertens et Pettigrew (1997).

Les mesures de la qualité d'ajustement nous permettent d'évaluer dans quelle mesure le modèle théorique postulé correspond au modèle estimé à partir des données recueillies dans le cadre de l'enquête. Elles permettent notamment de déterminer jusqu'à quel point il est justifié empiriquement de considérer que les indicateurs du questionnaire recouvrent deux facteurs latents et non pas un seul comme certains chercheurs l'ont soutenu par le passé.

Les statistiques estimant la qualité d'ajustement du modèle sont présentées dans le rectangle au bas du diagramme. Les mesures d'ajustement du modèle aident à répondre à la question suivante: est-ce que les données nous indiquent qu'il faut rejeter le modèle ou encore que le modèle, tel que spécifié, peut être une représentation réaliste des relations hypothétiques entre les variables observées et les variables latentes? Il existe plusieurs tests statistiques nous permettant d'évaluer la qualité d'ajustement d'un modèle. Nous présentons les résultats des principales mesures d'ajustement. Nous en commenterons quelques-uns, soit le chi-carré, le rapport chi-carré/degrés de liberté, le GFI et le RMSEA.

Le test du Chi-carré

Le Chi-carré (χ^2) est, selon l'expression de Mueller (1996:82), une mesure de *badness of fit*. En effet, idéalement, le Chi-carré ne doit pas être significatif et doit prendre la plus petite valeur possible. Mais la mesure du Chi-carré dépend fortement de la grosseur de l'échantillon et aussi du nombre de degrés de liberté du modèle. C'est pourquoi il est pertinent de vérifier le ratio $\chi^2/\text{nombre de degrés de liberté}$ afin de voir si le Chi-carré est vraiment problématique. Dans notre modèle, ce ratio est égal à 1.63, ce qui indique un bon degré d'ajustement.³⁵ Cependant, il est nécessaire de vérifier d'autres indices de qualité d'ajustement avant de pouvoir conserver ou rejeter un modèle hypothétique.

³⁵ Mueller (1996: 84) affirme qu'il n'existe pas vraiment de standards dans l'interprétation de ce ratio. Cependant, selon la convention habituellement admise, un Chi-carré/degrés de liberté qui dépasse 5 est problématique.

Le GFI

Le GFI (*goodness-of-fit index*) est un indice qui utilise comme modèle de référence le modèle nul, c'est-à-dire que cette statistique compare les résultats de notre modèle avec ceux qu'on aurait obtenu si on utilisait un modèle sans aucun paramètre à estimer. Ces indices varient entre 0 et 1 et selon la convention généralement admise, un indice plus grand que 0.9 est une indication d'une bonne qualité d'ajustement. Dans notre cas, le GFI est égal à 0.96, ce qui indique une bonne qualité d'ajustement.

Le RMSEA

Le RMSEA ou *Root Mean Square Error of Approximation* est une mesure d'ajustement souvent utilisée en analyse factorielle confirmatoire.³⁶ Il propose une estimation de l'écart entre le modèle testé et le modèle exact dans la population qui tient compte du nombre de degrés de liberté. Plus sa valeur est petite, moins la distance est grande entre les deux modèles et plus grande est l'ajustement. Par convention, le RMSEA ne doit pas dépasser 0.05, bien que l'on puisse tolérer une valeur allant jusqu'à 0.08. Le RMSEA de notre modèle est de 0.06, ce qui tend à confirmer une très bonne qualité d'ajustement du modèle aux données empiriques recueillies lors de l'enquête.

Conclusion sur le modèle factoriel

Les résultats de cette analyse confirment qu'il existe bel et bien deux formes distinctes de racisme. En effet, les indices de qualité d'ajustement obtenus suggèrent que notre modèle est un reflet fidèle de la structure des attitudes raciales chez les étudiants universitaires canadiens. Cela ne signifie pas que c'est le seul modèle possible, car il existe probablement d'autres aspects des attitudes raciales dans une telle population. Mais compte tenu des objectifs de la présente étude, le fait que les formes flagrantes et subtiles de racisme aient pu être mesurées de façon distincte et

³⁶ Voir Steiger (1990). « Structural Model Evaluation and Modification: An Interval Estimation Approach ». *Multivariate Behavioral Research* 25: 173-180.

valide dans une population d'étudiantes et d'étudiants canadiens représente un résultat appréciable à la lumière des objectifs de cette recherche.

Validité et fidélité des indicateurs

Dans le cadre du modèle factoriel confirmatoire, comme le suggère Bollen (1989), il est pertinent d'étudier la validité des indicateurs en observant la magnitude et le degré de signification des différents coefficients standardisés liant les variables observées aux construits latents (les lambdas λ standardisés).³⁷ Le tableau suivant présente les coefficients lambdas standardisés de notre analyse factorielle confirmatoire.

³⁷ En effet, lorsque l'on souhaite comparer la validité des indicateurs à l'intérieur de différents échantillons, il est plus pertinent d'utiliser les coefficients lambdas non standardisés. Les coefficients standardisés nous permettent dans une analyse factorielle confirmatoire de comparer la validité des indicateurs à l'intérieur d'un même échantillon (comparer la validité des indicateurs entre eux).

Tableau 2
Coefficients lambdas standardisés ³⁸

	Flagrant	Voilé
Q5A		0.62 (0.05) 13.84
Q5B		0.72 (0.04) 17.19
Q5C		0.64 (0.04) 14.77
Q5D		0.52 (0.05) 11.39
Q6	0.72 (0.05) 13.32	
Q10A		0.57 (0.05) 12.51
Q10B		0.46 (0.05) 9.67
Q10C		0.69 (0.04) 15.87
Q10D		0.64 (0.04) 15.04
Q11A		0.52 (0.04) 11.64
Q11C		0.32 (0.05) 6.67
Q12A	-0.83 (0.04) -19.53	
Q12B	-0.84 (0.04)	

³⁸ Les chiffres entre parenthèses représentent l'écart-type tandis que le chiffre sur chacune des dernières lignes est la statistique t (degré de signification), soit le ratio λ /écart-type.

-19.98

Nous pouvons observer que les coefficients lambdas reliant les variables observées aux construits latents sont élevés et tous significatifs, ce qui nous suggère que les indicateurs mesurent relativement bien les facteurs qu'ils sont censés mesurer. La seule variable observée qui semble un peu moins reliée au construit est la variable Q11C (Question 11C) avec un lambda standardisé de 0.32. En général, ces résultats nous indiquent que les indicateurs retenus permettent une mesure valide des construits latents qu'ils sont censés mesurer.

Un autre moyen de vérifier la validité des indicateurs est d'observer les relations hypothétiques et observées entre les facteurs latents. Dans notre cas, l'hypothèse suggère une forte corrélation entre les facteurs racisme flagrant et racisme voilé (même si elle précise aussi que ces deux construits sont différents), ce qui est confirmé dans la matrice PHI ci-dessous ($\phi_{21}=0.73$). Ainsi, la force de la corrélation entre les facteurs latents peut devenir, dans une analyse factorielle confirmatoire, un moyen de vérifier partiellement la validité de nos indicateurs de mesure.

Tableau 3
Relation entre les facteurs latents

PHI		
	flagrant	Voilé
flagrant	1.00	
voilé	0.73 (0.03) 22.25	1.00

Le critère de fidélité réfère à la consistance avec laquelle un indicateur mesure ce qu'il est censé mesurer. En effet, « la fidélité nous renseigne sur la qualité de précision d'un instrument de mesure; elle reflète jusqu'à quel point l'instrument est sensible à l'erreur de mesure » (Laurencell 1998 :72). Étant donné que nous n'avons pas appliqué deux fois notre instrument de mesure à notre échantillon de sujets, nous avons limité notre approche de la fidélité à l'évaluation de la

consistance interne des indicateurs. En fait, dans le cas de notre analyse factorielle, nous nous intéressons particulièrement à la consistance interne de notre instrument de mesure, donc à nous assurer que nos indicateurs ne soient pas des mesures d'autres construits théoriques sous-jacents.

Une des méthodes fréquemment utilisées afin de mesurer la consistance interne d'un instrument de mesure est l'Alpha de Cronbach, qui reflète jusqu'à quel point les items dans chacune des échelles du racisme mesurent la même dimension. L'Alpha de Cronbach est un indice qui varie entre 0 et 1; plus la valeur se rapproche de 1, plus la consistance interne est élevée. Les Alpha de Cronbach sont présentés pour chacune des deux catégories de racisme dans la section portant sur les items de mesure adaptées à notre étude. Ainsi, l'Alpha de Cronbach pour les 10 items du racisme voilé est de 0.80 et de 0.71 pour les 3 items du racisme flagrant, ce qui indique une consistance interne satisfaisante.

Par ailleurs, Bollen (1989) suggère d'utiliser la statistique du R^2 pour évaluer la fidélité, soit la proportion de variance dans le construit latent qui peut être expliquée par la variation d'une unité dans la variable observée. Ainsi, les indicateurs qui ont les R^2 les plus élevés peuvent être considérés comme les plus fidèles car ils « expliquent » un plus grand pourcentage de variation dans le construit latent. On suppose donc que les erreurs de mesure ont plus de chances d'être limitées pour ces mêmes indicateurs.

Tableau 4

R^2 des variables observées

Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
0.39	0.52	0.41	0.27	0.51	0.32
Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
0.21	0.47	0.41	0.28	0.10	0.69
Q12B					
0.71					

Ces résultats nous suggèrent que la plupart des indicateurs possèdent une bonne fidélité (avec des R^2 relativement élevés), sauf en ce qui concerne la variable Q11C. Remarquons aussi

que cette variable observée est celle qui comporte la plus forte erreur de mesure (thêta-delta), soit $TD=0.90$ (Voir diagramme 2). Même si les études antérieures réalisées dans le contexte américain ont démontré une forte validité pour l'indicateur Q11C (*Dites-nous si vous estimez les personnes appartenant à des minorités ethniques différentes ou non des autres personnes vivant au Canada. Les diriez-vous très différentes, assez différentes, assez semblables ou tout à fait semblables par leurs valeurs ou leurs comportements sexuels*), les résultats actuels semblent suggérer que ce dernier est peut-être moins pertinent dans le contexte canadien.

L'analyse par regroupement

Une fois l'analyse factorielle complétée, nous avons appliqué la même procédure que celle employée par Meertens et Pettigrew (1997: 63) afin de classer les individus selon leur appartenance à chacune des deux formes de racisme, flagrant et voilé. Tout d'abord, nous avons créé des indices globaux de racisme flagrant et de racisme voilé en additionnant les items dont la fidélité a été démontrée par l'analyse factorielle. Nous avons ensuite identifié le score qui constitue le point milieu de chacune des deux échelles, suivant la suggestion de Meertens et Pettigrew. Les personnes présentant un score plus élevé que ce point milieu étaient considérées comme faisant partie du groupe correspondant à l'échelle.

Cette procédure simple a donc permis de caractériser les individus en fonction des deux types de racisme, voilé et flagrant, et d'identifier les personnes ayant des scores faibles sur les deux échelles. Ce dernier groupe est formé des personnes dont les attitudes sont dénuées de tout racisme. Nous l'avons appelé le groupe des égalitaires.

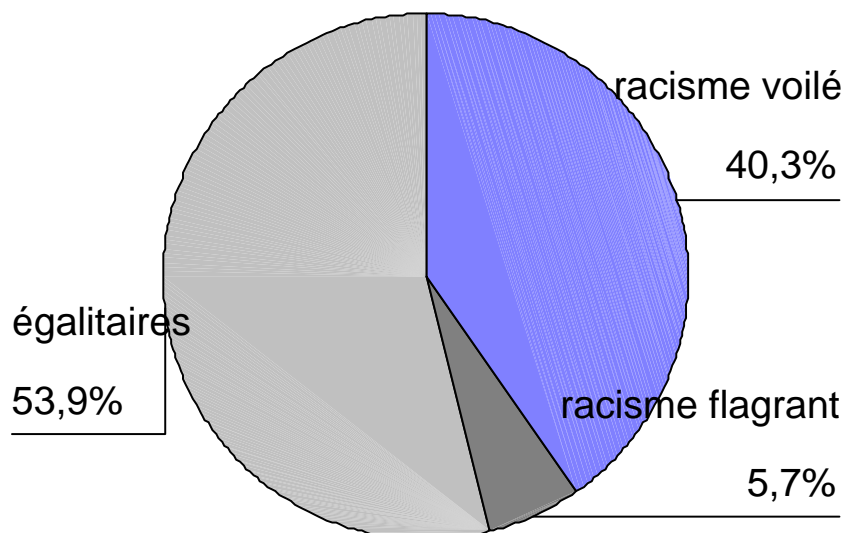
De cette façon, trois groupes distincts ont été identifiés dans notre échantillon:

- 1- Les personnes présentant un score relativement élevé sur l'indice de racisme flagrant, qui constituent 5,7% de l'échantillon (elles ont également un score élevé sur l'échelle de racisme voilé) ;

- 2- Les individus que nous avons regroupé dans le groupe du racisme voilé (qui ont un score relativement élevé sur l'échelle du racisme voilé tout en présentant un score faible sur l'échelle de racisme flagrant) qui constituent 40,3% de notre échantillon;
- 3- Les étudiants et étudiantes dont les attitudes sont dénuées de tout racisme (le groupe des égalitaires, dont les scores sont faibles sur les deux échelles), qui regroupent 53,9% des personnes interrogées dans le cadre de la présente enquête.

Diagramme 1

Répartition des répondants selon les trois groupes



Source : Calculs des auteurs faits à partir des données recueillies dans le cadre de l'étude sur le racisme voilé chez les jeunes Canadiens et Canadiennes. 2001.

4- ANALYSE DES DONNÉES

Description de l'échantillon

Notre échantillon est constitué de 1001 individus fréquentant une université canadienne au niveau du baccalauréat pendant l'année académique 2000-2001. Tous les étudiants et étudiantes ont été rejoints dans le cadre d'un cours de science politique de première année portant sur la politique au Canada ou un cours d'introduction à la science politique. Les questionnaires ont été administrés selon un échéancier tenant compte des disponibilités des titulaires responsables des cours, mais ils ont tous été complétés entre le 15 décembre 2000 et le 15 mars 2001. Les universités et les titulaires à contacter ont été sélectionnés au hasard à partir d'une banque de cours de première année en science politique.³⁹ Il va sans dire que l'échantillon ainsi réuni ne peut être considéré comme représentatif de la population universitaire canadienne. Toutefois, nous avons tenté de distribuer les questionnaires à l'échelle du pays en tenant compte, au moins approximativement, du poids démographique des différentes régions du Canada. Nous sommes d'avis que l'échantillon ainsi constitué permet d'établir des estimations relativement fiables de la fréquence de certaines attitudes raciales dans la population étudiante universitaire de première année en sciences sociales vis-à-vis les minorités au Canada.

³⁹ Mais il faut rappeler que la réalisation de l'étude a reposé sur la participation volontaire des professeurs rejoints ayant accepté que le questionnaire soit administré dans leur classe.

Voici une brève description des principales caractéristiques de l'échantillon: 57,3% des personnes interrogées (573) l'ont été dans un établissement universitaire de l'Ontario, 26,2% du Québec (262), 14,7% (147) dans une institution des provinces de l'Ouest et de la Colombie-Britannique et enfin 1,9% (19) dans une université des provinces maritimes (voir tableau 1).

Notre échantillon est composé de 49% d'hommes et de 51% de femmes dont l'âge moyen est de 21 ans. Parmi les personnes interrogées, près de 83% sont nées au Canada et environ 17% sont nées dans un autre pays. Afin d'assurer une plus grande homogénéité à notre échantillon, nous avons conservé uniquement les répondants nés au Canada, ce qui nous donne un total de 831 personnes. 76,1% des étudiants étaient de langue maternelle anglaise, 19,4% avaient le français comme première langue apprise et encore utilisée et 4,5% des répondants, d'autres langues.

Tableau 1
Répartition de l'échantillon selon les régions (canadiennes)

	%	N
Ontario	57,2	573
Québec	26,2	262
Ouest canadien	14,7	147
Maritimes	1,9	19
Total	100,0	1 001

Présentation des résultats

La présentation des résultats de l'enquête suivra le déroulement suivant. Dans un premier temps, les résultats obtenus à chaque question sont donnés pour l'ensemble de la population étudiante interrogée. Dans un deuxième temps, nous allons présenter, pour certaines questions ⁴⁰, les résultats en tenant compte du regroupement des répondants en trois catégories : racisme

⁴⁰ La présentation des résultats en distinguant les répondants selon leur groupe d'appartenance a été faite seulement lorsque les réponses aux questions présentent des différences marquées d'un groupe à l'autre.

flagrant, racisme voilé, égalitarisme ou non racisme. À noter que chaque tableau comprend toutes les personnes ayant répondu à la question, aucune catégorie 'ne sais pas' n'étant disponible.

Discrimination positive (*Affirmative Action*)

La première question porte sur les attitudes des répondants en lien avec un hypothétique programme de discrimination positive à l'endroit des minorités pour les admissions dans les collèges/universités.

Certaines personnes croient qu'en raison de la discrimination subie par certains groupes dans le passé, on devrait accorder une préférence aux membres de minorités ethniques pour les admissions dans les universités. D'autres croient que cela est une mauvaise chose car cela est discriminatoire envers les membres de la majorité. Êtes-vous d'accord pour accorder, à mérite égal, une préférence aux membres de minorités ethniques pour les admissions dans les collèges et universités?

Seulement 12,7% des personnes interrogées ont dit qu'elles étaient soit fortement en accord ou quelque peu en accord avec cet énoncé. À l'opposé, 69,1% sont quelque peu en désaccord ou fortement en désaccord avec la même proposition (18,2% se déclarent ni en accord ni en désaccord).

Tableau 2

Question 1

Êtes-vous en accord ou en désaccord avec la possibilité de donner une préférence aux personnes issues de groupes ethniques minoritaires dans les admissions dans les collèges et les universités

	%	N
Fortement en accord	2,4	17
Quelque peu en accord	10,3	74

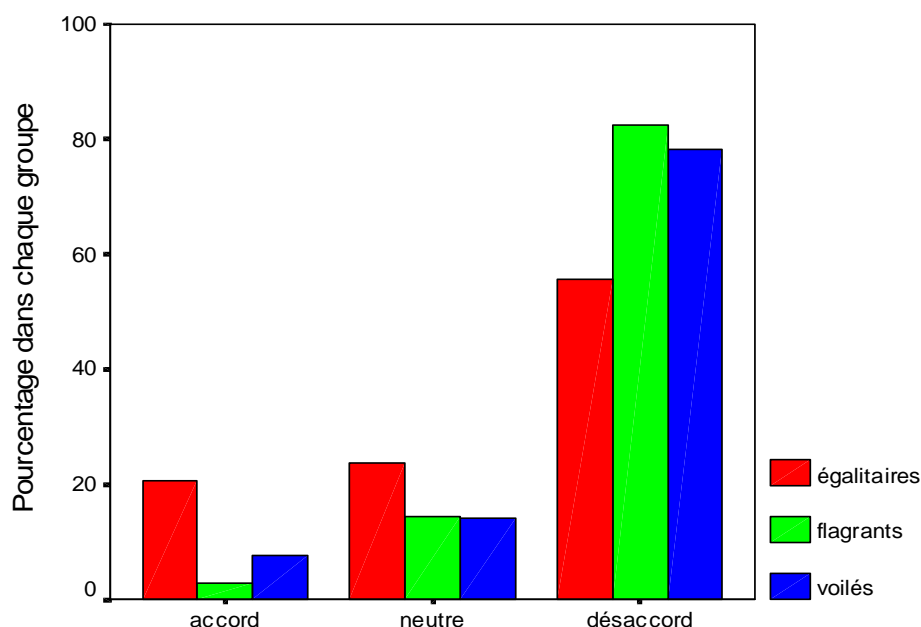
Ni en accord ni en désaccord	18,3	130
Quelque peu en désaccord	40,8	292
Fortement en désaccord	28,3	202
Total	100,0	715

Le rejet de ce programme hypothétique semble indiquer qu'au nom de l'égalité des chances, on peut s'opposer à des mesures considérées discriminatoires. Un autre motif possible d'opposition à cet énoncé est que cette mesure attaque directement les étudiants déjà à l'Université qui auraient pu se voir interdire l'accès à l'Université à cause d'un tel programme.

Il est intéressant de noter que les personnes du groupe des égalitaires (non racistes) sont un peu plus favorables que les autres à la mise en place d'un tel programme. Mais même à l'intérieur de ce groupe, la proportion des étudiants qui l'appuient n'est pas très élevée. En effet, seulement 20% d'entre eux sont fortement ou quelque peu en accord avec un programme d'action positive pour l'admission des étudiants alors qu'environ 55% des membres du même groupe sont en désaccord. À l'intérieur des deux autres groupes, le rejet d'un tel programme est encore plus massif. Dans le groupe du racisme voilé, 79,6% sont soit fortement en désaccord ou quelque peu en désaccord avec cette initiative. Chez les racistes flagrants, cette opposition est encore plus élevée à 81,8%.

Diagramme 1

Résultats de Q1 selon les catégories de racisme



La question 4f est un énoncé général quant au rôle du gouvernement dans la promotion de la situation économique des membres des minorités ethniques. Son libellé est le suivant : *Le gouvernement devrait faire tous les efforts nécessaires afin d'améliorer la position socio-économique des minorités ethniques vivant au Canada.* Une majorité de répondants, soit 50,9% d'entre eux, sont fortement ou quelque peu en accord avec cet énoncé alors que 19,4% sont quelque peu ou fortement en désaccord. 29,5% des répondants se sont déclarés ni en accord, ni en désaccord avec cet énoncé général.⁴¹

Tableau 3

Question 4f

Le gouvernement devrait faire tous les efforts nécessaires afin d'améliorer la position socio-économique des minorités ethniques vivant au Canada.

	%	N
--	---	---

⁴¹ En ce qui concerne la catégorie de réponse ni en accord, ni en désaccord, nous avons remarqué que le nombre de répondants qui avaient choisi cette réponse était souvent plus important que la proportion habituellement observée dans les questionnaires. Dans plusieurs cas (dont la question présente sur le rôle du gouvernement), la catégorie intermédiaire récolte autour de 30% des répondants, alors que pour des questions semblables posées dans la population générale, cette proportion varie entre 10 et 15%. Deux hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cette situation particulière. Premièrement, une mauvaise compréhension des questions par un nombre important de répondants, ce qui aurait fait en sorte d'inciter plusieurs à choisir la catégorie intermédiaire faute d'une catégorie ne sais pas. Si cette hypothèse peut expliquer une petite partie du phénomène, elle semble toutefois peu réaliste dans la plupart des cas compte tenu du niveau élevé d'éducation des personnes interviewées. Une seconde hypothèse est la suivante : plusieurs répondants ont craint de répondre honnêtement à un certain nombre d'énoncés mesurant des attitudes de racisme voilé, énoncés qu'ils se sentaient mal à l'aise d'appuyer directement même s'ils étaient plutôt d'accord avec eux. Si cette hypothèse est vraie, il est normal qu'une proportion importante des répondants aient pu choisir la catégorie intermédiaire afin d'éviter de se commettre dans un sens ou dans l'autre. Cette dernière hypothèse est compatible avec l'une des caractéristiques essentielles du racisme voilé telles que présentées par Borgogno (1990), à savoir éviter de rejeter clairement une opinion ou un énoncé pouvant être suspectée de racisme sans prendre le risque pour autant de l'appuyer directement.

Fortement en accord	14,8	87
Quelque peu en accord	36,1	212
Ni en accord ni en désaccord	29,8	175
Quelque peu en désaccord	14,3	84
Fortement en désaccord	5,1	30
Total	100,0	588

La question 4g porte sur les mesures ou les droits particuliers visant à surmonter la discrimination sur le marché du travail. Les résultats montrent que les étudiants sont très divisés sur cette question. 38,2% ont déclaré qu'ils étaient quelque peu ou fortement en accord avec l'affirmation selon laquelle les groupes minoritaires ont besoin de mesures ou droits particuliers afin de surmonter la discrimination sur le marché du travail alors que 34,8% des répondants ont affirmé qu'ils étaient quelque peu ou fortement en désaccord. Si l'on considère les résultats par groupe, 58,6% des répondants du groupe du racisme flagrant sont quelque peu ou fortement en désaccord avec cette affirmation alors que 22,8% sont quelque peu ou fortement en accord. Chez les membres du groupe racisme voilé, 47,7% sont quelque peu ou fortement en désaccord alors que 26% sont fortement ou quelque peu en accord. Dans le groupe des non racistes, près de 50% ont exprimé leur accord.

Tableau 4

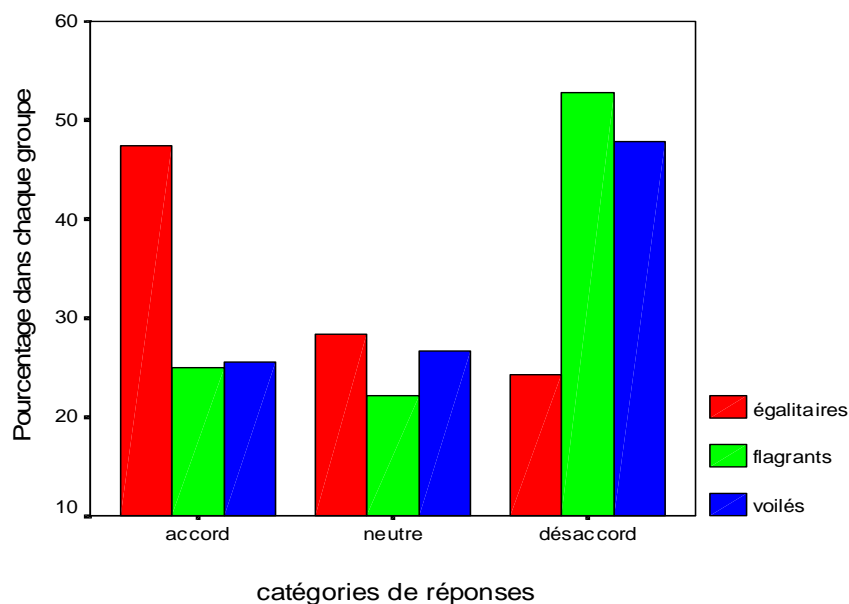
Question 4g

Les groupes ethniques minoritaires ont besoin de droits particuliers afin de surmonter la discrimination sur le marché du travail.

	%	N
Fortement en accord	6,7	50
Quelque peu en accord	28,1	211
Ni en accord ni en désaccord	27,0	203
Quelque peu en désaccord	26,6	200
Fortement en désaccord	11,6	87
Total	100,0	751

Diagramme 2

Résultats Q4g selon les catégories de racisme



La question 5f réfère aux critères d'embauche qui devraient prévaloir sur le marché du travail:

Lorsqu'il est temps d'embaucher du personnel, les employeurs devraient seulement tenir compte de la qualification des candidats, indifféremment de la race, de la culture ou de la religion des candidats. 89,9% des répondants sont en accord avec cette affirmation alors que 5,5% sont en désaccord. Certaines différences ont été observées entre les trois groupes de répondants mais ces différences n'apparaissent pas très significatives. On remarque ici que la catégorie intermédiaire (ni en accord ni en désaccord) a pratiquement fondu, ce qui montre que les étudiants et étudiantes interrogés ont une opinion bien arrêtée sur ce sujet. En même temps, on pourrait croire que les notions d'égalité des chances et de qualification personnelle sont plus importantes, pour ces étudiants, que la discrimination positive (cf Question 1).

Tableau 5

Question 5f

Lorsqu'il est temps d'embaucher du personnel, les employeurs devraient seulement tenir compte de la qualification des candidats, indifféremment de la race, de la culture ou de la religion des candidats.

	%	N
Fortement en accord	74,4	560
Quelque peu en accord	15,5	117
Ni en accord ni en désaccord	4,6	35
Quelque peu en désaccord	3,9	29
Fortement en désaccord	1,6	12
Total	100,0	753

Les attitudes envers l'immigration et les immigrants

Une deuxième série de questions portait sur les attitudes envers l'immigration et les immigrants. Un premier énoncé est à l'effet que « *Les immigrants devraient être sélectionnés selon leur capacité à respecter les valeurs de base des Canadiens* » (question 2a) : 47,6% sont fortement en accord ou quelque peu en accord alors que 31,1% sont quelque peu en désaccord ou fortement en désaccord. Près du tiers des répondants se sont déclarés (31%) ni en accord ni en désaccord. Il est intéressant de comparer ces résultats avec ceux obtenus dans un sondage réalisé dans la population canadienne générale réalisée au même moment (novembre 2000) par la firme *The Strategic Counsel* pour le compte de *Maclean's* et *Global Television Network*. Les résultats de ce sondage indiquaient que 71% de la population canadienne étaient d'accord pour que le gouvernement insiste pour que tous les immigrants adoptent les valeurs canadiennes.

Tableau 6

Question 2a

Les immigrants devraient être sélectionnés selon leur capacité à respecter les valeurs de base des Canadiens.

	%	N
Fortement en accord	11,7	88
Quelque peu en accord	35,9	271
Ni en accord ni en désaccord	21,4	161
Quelque peu en désaccord	21,0	158
Fortement en désaccord	10,1	76
Total	100,0	754

Un second énoncé porte sur la perception de la volonté des immigrants de s'intégrer à leur société d'accueil (question 2b). « *Trop d'immigrants récents ne veulent tout simplement pas s'intégrer à la société canadienne* »: 23,8% sont fortement ou quelque peu en accord avec cet énoncé alors que 45,6% sont quelque peu ou fortement en désaccord. Il faut toutefois noter la proportion importante de répondants (30,6% ni en accord ni en désaccord) dans la catégorie de réponse intermédiaire.⁴²

Tableau 7
Résultats de la question 2b

Trop d'immigrants récents ne veulent tout simplement pas s'intégrer à la société canadienne.

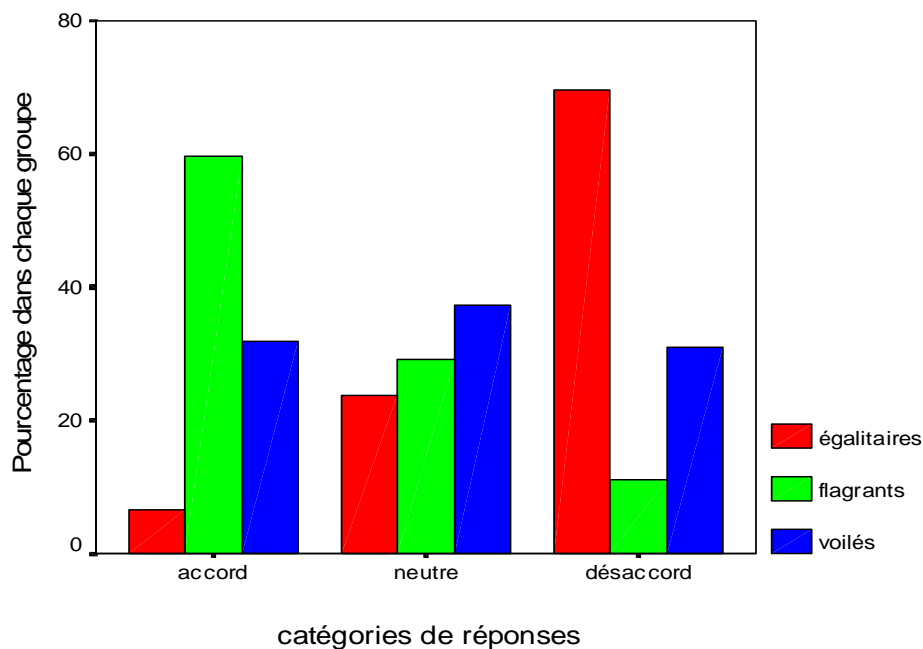
	%	N
Fortement en accord	5,5	41
Quelque peu en accord	18,3	136
Ni en accord ni en désaccord	30,6	228
Quelque peu en désaccord	27,7	206
Fortement en désaccord	17,9	133
Total	100,0	744

⁴² À la même question posée dans l'étude "Canadian Election Study" de 1997, 54% sont fortement en accord ou d'accord avec l'affirmation selon laquelle trop d'immigrants récents ne veulent pas s'intégrer à la société canadienne et 46% sont en désaccord ou fortement en désaccord.

Si on examine ces derniers résultats par catégorie, 60,9% des répondants du groupe racisme flagrant sont quelque peu ou fortement en accord alors que cette proportion est de 30,6% chez les membres du groupe racisme voilé et de seulement 6% chez les égalitaires.

Diagramme 3

Résultats Q2b selon les catégories de racisme



À la question 3: « *Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait admettre plus ou moins d'immigrants qu'en ce moment?* », 30% disent que le gouvernement devrait en admettre plus, 18,8% ont répondu moins d'immigrants et 51,1% ont répondu que le gouvernement devrait en admettre le même nombre qu'actuellement. Ces chiffres donnent un portrait relativement libéral en matière de politique d'immigration si l'on considère qu'en juillet 2000, un sondage réalisée par la firme Gallup a estimé qu'environ le tiers de la population canadienne souhaitait que le gouvernement accepte moins d'immigrants qu'actuellement.

Tableau 8

Résultats de la question 3

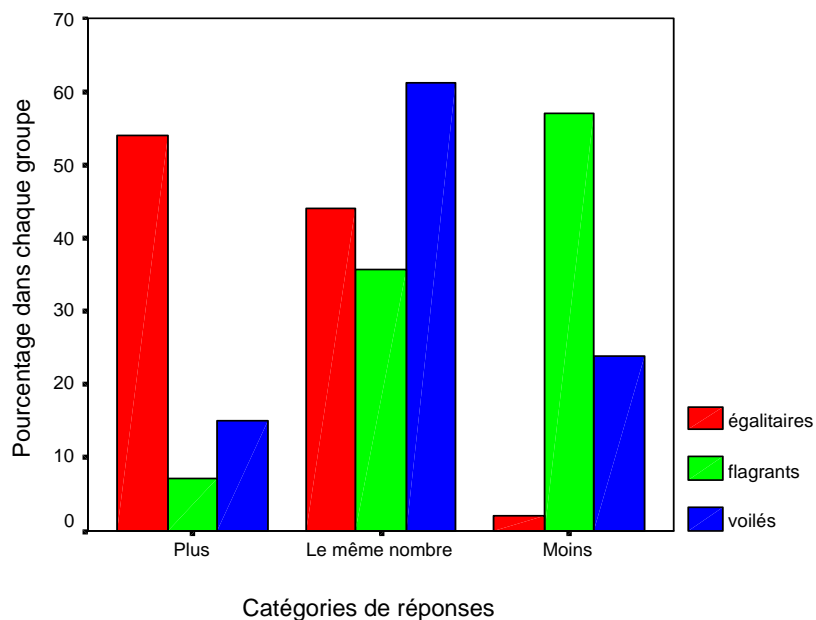
Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait admettre plus ou moins d'immigrants qu'en ce moment?

	%	N
Plus d'immigrants	30,0	179
Le même nombre	51,1	305
Moins d'immigrants	18,9	112
Total	100,0	596

Les différences d'opinions sont assez nettes si l'on distingue les répondants selon leur appartenance à l'un des trois groupes. 54,5% des membres du groupe du racisme flagrant disent que le gouvernement devrait en admettre moins alors que cette proportion n'est que de 24,3% parmi le groupe du racisme voilé et de seulement 1,9% à l'intérieur du groupe des égalitaires. Il est intéressant de noter que la catégorie modale pour le groupe du racisme voilé fut «le même nombre qu'actuellement». En effet, 63,1% d'entre eux ont répondu le même nombre alors que seulement 15% des personnes ayant des attitudes de racisme voilé ont répondu «plus d'immigrants». Par contre, chez les égalitaires, environ 66% ont répondu « plus d'immigrants ».

Diagramme 4

Résultats Q3 selon les catégories de racisme



Menace envers les valeurs traditionnelles

Comme nous l'avons fait remarquer dans la revue des écrits, l'un des aspects importants du racisme voilé est le sentiment de menace perçue face aux dangers que feraient peser, selon certains, les minorités sur les valeurs traditionnelles et la culture de la majorité. La question 4c portait sur la perception d'une soi-disant incompatibilité entre les pratiques religieuses des minorités et les valeurs de la majorité. Globalement, environ un répondant sur cinq (22,4%) croient que les pratiques religieuses des minorités ethniques sont souvent en contradiction avec nos valeurs alors que 52,9% rejettent cette interprétation.

Il n'est pas surprenant de constater que 57,3% des personnes faisant partie du groupe du racisme flagrant sont en accord avec cette dernière affirmation alors que la proportion est de 22,9% chez les répondants présentant des attitudes de racisme voilé et de seulement 9,4% chez les égalitaires.

Tableau 9

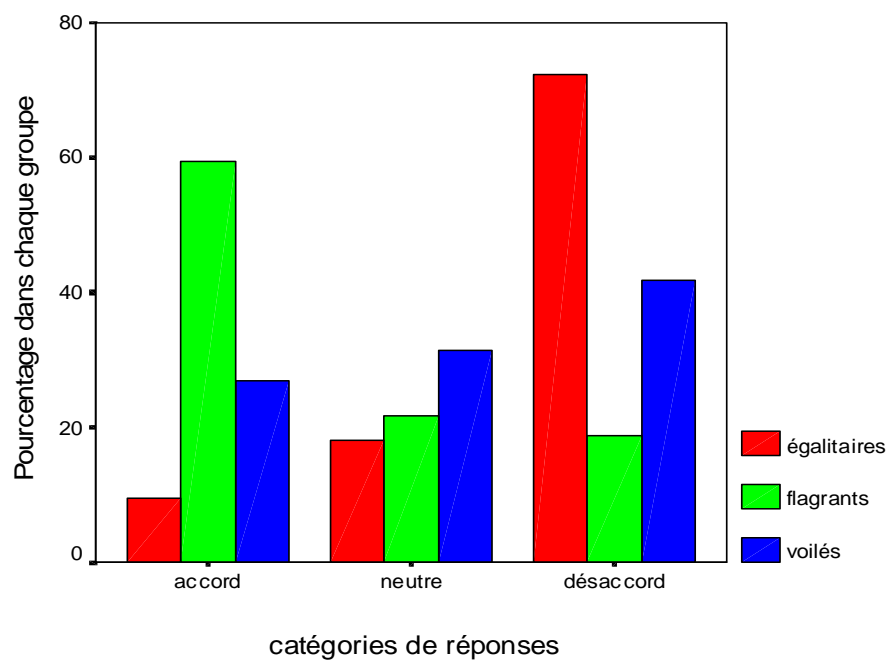
Question 4c

Les pratiques religieuses des personnes appartenant à des minorités ethniques entrent souvent en contradiction avec les valeurs des autres Canadiens (ennes).

	%	N
Fortement en accord	3,1	23
Quelque peu en accord	19,4	145
Ni en accord ni en désaccord	24,7	185
Quelque peu en désaccord	29,9	224
Fortement en désaccord	23,0	172
Total	100,0	749

Diagramme 5

Résultats Q4c selon les catégories de racisme



La question 10 contient 4 affirmations qui réfèrent également aux valeurs traditionnelles (ces échelles ont d'ailleurs été utilisées afin de construire l'indice du racisme voilé – voir section méthodologie). Globalement, 12,2% des répondants croient que les gens appartenant à des minorités ethniques ne devraient pas aller là où on ne veut pas d'eux alors que 58,6% sont en désaccord avec cet énoncé. Mais 29,2% des personnes ont répondu « ni en accord ni en désaccord ».

Tableau 10

Question 10a

Les personnes appartenant à des minorités ethniques ne devraient pas aller là où on ne veut pas d'elles?

	%	N
Fortement en accord	2,7	20
Quelque peu en accord	9,5	71
Ni en accord ni en désaccord	29,2	218
Quelque peu en désaccord	28,7	214
Fortement en désaccord	29,9	223
Total	100,0	746

L'énoncé 10b se lisait comme suit: «*Plusieurs groupes en provenance d'Europe sont venus au Canada et ont surmonté les préjugés, les autres groupes en provenance des autres coins du monde devraient faire la même chose sans faveurs spéciales*». 54,5% des répondants ont déclaré qu'ils étaient d'accord avec cette affirmation alors que 24,3% sont quelque peu ou fortement en désaccord. Il est intéressant de noter que cette affirmation est acceptée autant par les racistes flagrants que par les personnes ayant des attitudes de racisme voilé.

Tableau 11

Question 10b

Plusieurs groupes en provenance d'Europe sont venus au Canada et ont surmonté les préjugés, les autres groupes en provenance des autres coins du monde devraient faire la même chose sans faveurs spéciales.

	%	N
Fortement en accord	16,5	122
Quelque peu en accord	38,0	281
Ni en accord ni en désaccord	21,1	156
Quelque peu en désaccord	19,6	145
Fortement en désaccord	4,7	35
Total	100,0	739

L'énoncé 10c était libellé comme suit : « *C'est seulement une question de gens qui n'essaient pas assez fort. Si les gens appartenant à des minorités ethniques essayaient plus fort ils pourraient être dans la même position que les autres Canadiens* ». Globalement, 21,5% des personnes ont répondu qu'elles étaient fortement ou quelque peu en accord avec cet énoncé et 53,8%, en désaccord. De plus, 55,7% des répondants du groupe racisme flagrant et 30,9% du groupe racisme voilé sont quelque peu ou fortement en accord avec cet énoncé.

Tableau 12

Question 10c

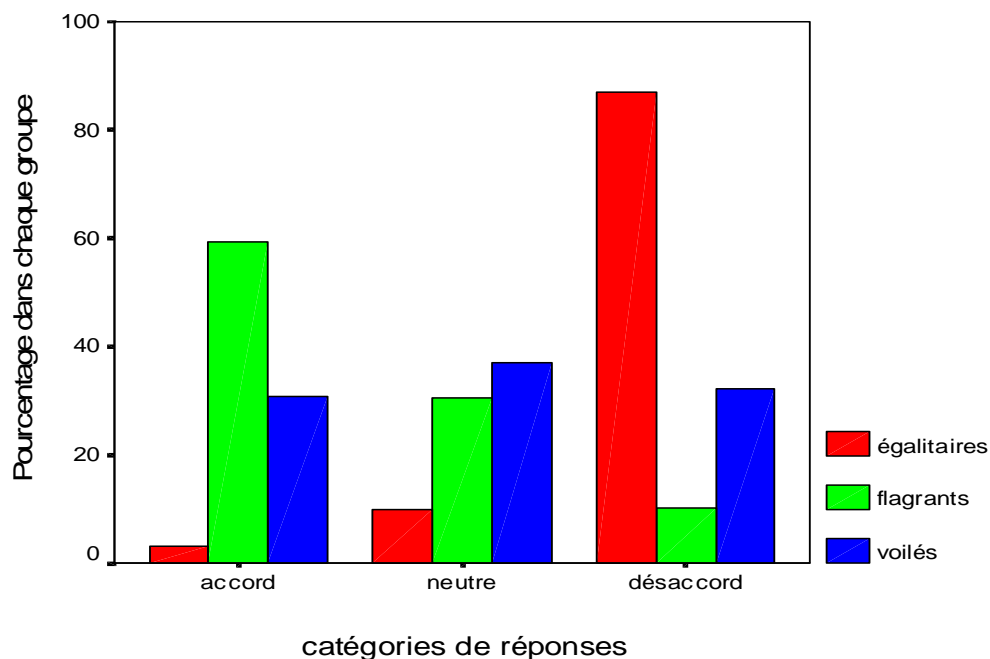
C'est seulement une question de gens qui n'essaient pas assez fort. Si les gens appartenant à des minorités ethniques essayaient plus fort ils pourraient être dans la même position que les autres Canadiens.

	%	N
Fortement en accord	5,4	40
Quelque peu en accord	16,1	118
Ni en accord ni en désaccord	24,6	181

Quelque peu en désaccord	32,2	237
Fortement en désaccord	21,6	159
Total	100,0	735

Diagramme 6

Résultats Q10c selon les catégories de racisme



Enfin, 26,9% des répondants croient que les gens appartenant à des minorités ethniques apprennent à leurs enfants des valeurs différentes de celles nécessaires pour réussir dans la société canadienne (Q10d) alors que 38,9% des personnes se sont dites en désaccord avec cette affirmation (mais 34,2% sont ni en accord ni en désaccord). De plus, 68,5% des répondants du groupe du racisme flagrant et 36,5% des personnes à l'intérieur du groupe du racisme voilé sont fortement ou quelque peu en accord avec l'énoncé 10d.

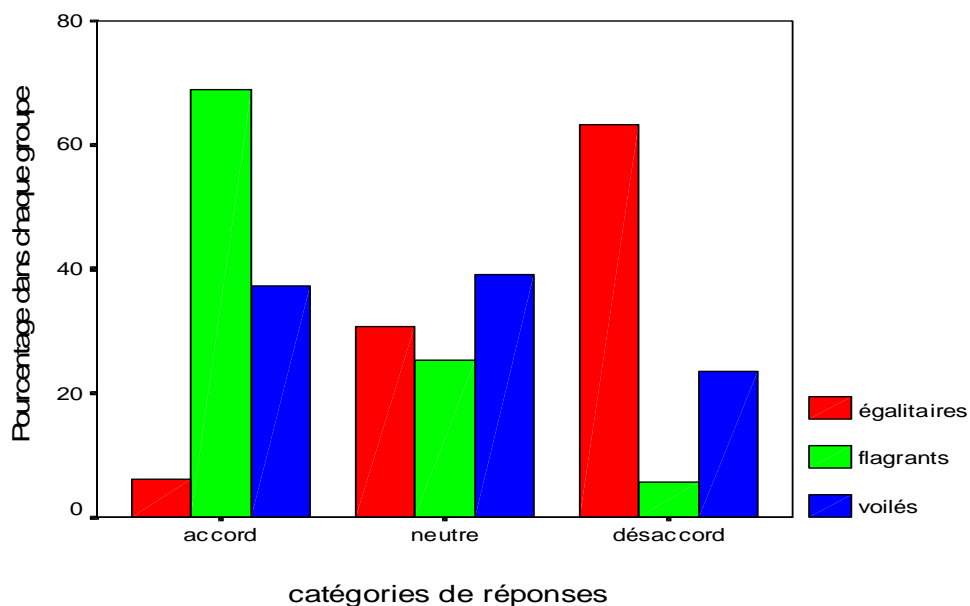
Tableau 13
Question 10d

Les personnes appartenant à des minorités ethniques enseignent à leurs enfants des valeurs et des habiletés différentes de celles requises pour réussir dans la société canadienne.

	%	N
Fortement en accord	3,5	26
Quelque peu en accord	23,4	173
Ni en accord ni en désaccord	34,2	253
Quelque peu en désaccord	26,2	194
Fortement en désaccord	12,7	94
Total	100,0	740

Diagramme 7

Résultats Q10d selon les catégories de racisme



Accentuation des différences culturelles

La question 11 portait sur la perception des différences culturelles ou autres entre les gens appartenant à des minorités et la majorité. À la question 11a, 57% des répondants ont répondu que les membres de minorités ethniques sont différents ou très différents des autres Canadiens dans les valeurs qu'ils enseignent à leurs enfants. Cette proportion est de 87% à l'intérieur du groupe du racisme flagrant et de 65,3% parmi les membres du groupe du racisme voilé.

Tableau 14
Question 11a

Dites-nous si vous estimez les personnes appartenant à des minorités ethniques différentes ou non des autres personnes vivant au Canada. Les diriez-vous très différentes, assez différentes, assez semblables ou tout à fait semblables par les valeurs qu'elles enseignent à leurs enfants.

	%	N
Très différentes	6,4	44
Assez différentes	50,6	346
Assez semblables	30,8	211
Tout à fait semblables	12,1	83
Total	100,0	684

En ce qui concerne les pratiques religieuses (question 11b) des membres des minorités, 83% des répondants disent qu'elles sont différentes ou très différentes dans leurs croyances et pratiques.

Tableau 15
Question 11b

Dites-nous si vous estimez les personnes appartenant à des minorités ethniques différentes ou non des autres personnes vivant au Canada. Les diriez-vous très différentes, assez différentes, assez semblables ou tout à fait semblables par leurs pratiques et croyances religieuses.

	%	N
Très différentes	23,2	160
Assez différentes	59,8	413
Assez semblables	14,8	102
Tout à fait semblables	2,3	16
Total	100,0	691

À la question 11c, 56,7% des individus de l'échantillon considéré globalement affirment que les membres des minorités ethniques sont différents ou très différents dans leurs valeurs et pratiques culturelles.

Tableau 16
Question 11c

Dites-nous si vous estimez les personnes appartenant à des minorités ethniques différentes ou non des autres personnes vivant au Canada. Les diriez-vous très différentes, assez différentes, assez semblables ou tout à fait semblables par leurs valeurs ou leurs comportements sexuels.

	%	N
Très différentes	10,6	65
Assez différentes	46,1	284
Assez semblables	30,7	189
Tout à fait semblables	12,7	78
Total	100,0	616

Enfin, à la question 11d, 82,4% des répondants disent que les membres des minorités ethniques sont différents ou très différents par la langue qu'ils parlent.

Tableau 17

Question 11d

Dites-nous si vous estimez les personnes appartenant à des minorités ethniques différentes ou non des autres personnes vivant au Canada. Les diriez-vous très différentes, assez différentes, assez semblables ou tout à fait semblables par la langue qu'ils parlent .

	%	N
Très différentes	29,1	204
Assez différentes	53,3	373
Assez semblables	15,4	108
Tout à fait semblables	2,0	14
Total	100,0	699

En général, il semble que les étudiants aient tendance surtout à accentuer les différences qui ont trait aux croyances religieuses et culturelles.

Multiculturalisme

Une série d'énoncés portait sur les valeurs propres au multiculturalisme. Nous verrons que la grande majorité des répondants se disent d'accord avec les propositions générales du multiculturalisme. L'énoncé 10e était libellé comme suit : *«C'est une bonne chose pour toute société d'être composée de gens ayant une religion ou une culture différentes»*. 90,9% se sont dits quelque peu ou fortement en accord avec cette affirmation alors que seulement 3,6% sont quelque peu ou fortement en désaccord. La très grande majorité de personnes des personnes faisant partie du groupe racisme voilé (94,7%) et même une majorité des racistes flagrants (64,1%) se sont dits en accord avec cette dernière affirmation. Ces derniers résultats sont très révélateurs car ils traduisent le paradoxe à la base même du discours du racisme voilé . D'un côté, la présence d'autres cultures est présentée comme une bonne chose pour la société en général. Mais de l'autre, le discours du racisme voilé a tendance du même souffle à exagérer les difficultés d'intégration des minorités en insistant sur les différences importantes entre les valeurs culturelles de la majorité et celles des minorités.

Tableau 18

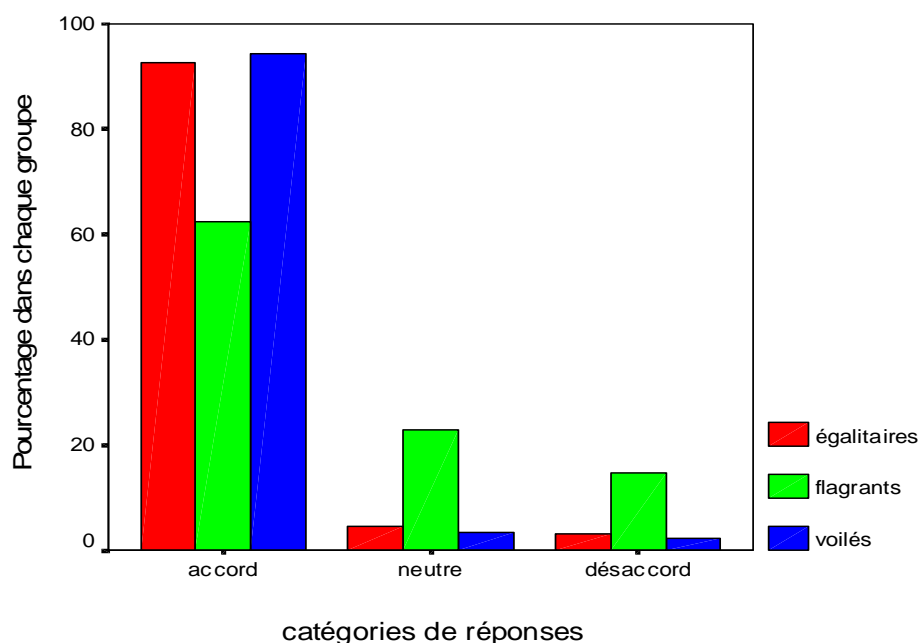
Question 10e

C'est une bonne chose pour toute société d'être composée de gens ayant une religion ou une culture différentes.

	%	N
Fortement en accord	64,2	375
Quelque peu en accord	26,7	156
Ni en accord ni en désaccord	5,5	32
Quelque peu en désaccord	2,1	12
Fortement en désaccord	1,5	9
Total	100,0	584

Diagramme 8

Résultats Q10e selon les catégories de racisme



La question 4d se lisait comme suit : « *Dans les écoles où les efforts nécessaires sont faits, la qualité de l'éducation peut être enrichie par la présence d'enfants appartenant à des minorités ethniques* ». La grande majorité, soit 86,2% des étudiants universitaires interviewés, croient que la présence d'enfants appartenant à des minorités ethniques dans nos écoles peut enrichir la qualité de l'éducation alors que seulement 4,3% sont quelque peu ou fortement en désaccord avec cette affirmation.

On peut noter que 67,2% des répondants du groupe racisme flagrant sont quelque peu ou fortement en accord avec la dernière affirmation. Ces résultats montrent que plusieurs personnes affichant des attitudes clairement racistes peuvent adhérer aux principes généraux du multiculturalisme du moment que ceux-ci restent à un niveau théorique.

Tableau 19

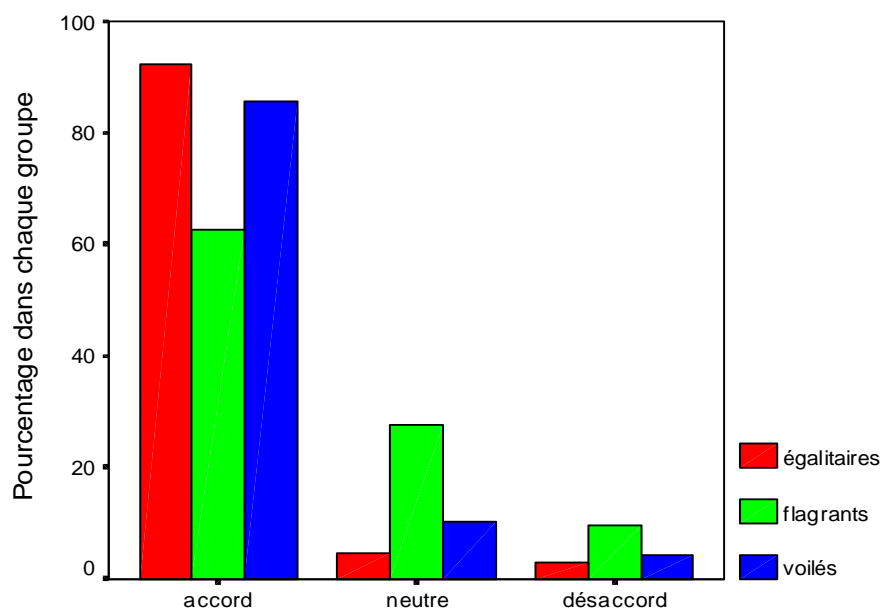
Question 4d

Dans les écoles où les efforts nécessaires sont faits, la qualité de l'éducation peut être enrichie par la présence d'enfants appartenant à des minorités ethniques.

	%	N
Fortement en accord	46,8	353
Quelque peu en accord	39,5	298
Ni en accord ni en désaccord	9,5	72
Quelque peu en désaccord	3,2	24
Fortement en désaccord	1,1	8
Total	100,0	755

Diagramme 9

Résultats Q4d selon les catégories de racisme



Enfin, à la question 5g qui portait sur la tolérance envers la différence, 78,1% des répondants croient que l'on devrait être plus tolérants envers les gens appartenant à des minorités ethniques, même si leurs valeurs et leurs cultures sont vraiment différentes des nôtres alors que 5,5% sont quelque peu ou fortement en désaccord avec cet énoncé. Ces derniers résultats tendent à confirmer que les principes théoriques du multiculturalisme sont généralement bien acceptés parmi les étudiants universitaires canadiens. Il est à noter que nous avons obtenu davantage de non réponses à cette question.

Tableau 20

Question 5g

Nous devrions être plus tolérants envers les personnes appartenant à des minorités ethniques, même si leurs valeurs et leur culture sont souvent différentes des nôtres.

	%	N
Fortement en accord	42,7	252
Quelque peu en accord	35,4	209

Ni en accord ni en désaccord	10,7	63
Quelque peu en désaccord	6,8	40
Fortement en désaccord	4,4	26
Total	100,0	590

En somme, la grande majorité des étudiants interrogés sont d'accord avec les grands principes du multiculturalisme. Le degré d'accord varie évidemment d'un groupe de répondants à l'autre, mais dans l'ensemble, plus de 70% des gens interrogés reconnaissent, du moins en principe, l'apport positif des minorités dans la vie sociale et économique canadienne.

Reconnaissance de la discrimination

La négation de la discrimination constitue une dimension importante du racisme flagrant, mais caractérise également plusieurs attitudes appartenant au racisme voilé. En ce qui concerne la discrimination au travail, peu d'étudiants universitaires nient la persistance de cette réalité dans la société canadienne (question 4e). 78,4% des étudiants ont affirmé que les gens appartenant à des minorités ethniques continuent de faire face à de la discrimination sur le marché du travail tandis que seulement 10,2% sont quelque peu ou fortement en désaccord avec cette affirmation. Peu de différences ont été observées entre les groupes quant à la reconnaissance de la discrimination.

Tableau 21

Question 4e

Les personnes appartenant à des minorités ethniques font encore face à la discrimination sur le marché du travail.

	%	N
--	---	---

Fortement en accord	24,7	184
Quelque peu en accord	53,7	400
Ni en accord ni en désaccord	11,4	85
Quelque peu en désaccord	7,2	54
Fortement en désaccord	3,0	22
Total	100,0	745

L'intégration des minorités et des immigrants

La question 4a était libellée comme suit : « *Dans les écoles où il y a trop d'étudiants provenant de minorités ethniques, la qualité de l'éducation risque d'en souffrir* ». 11,2% des répondants sont quelque peu ou fortement en accord avec cette affirmation tandis que 75,6% sont quelque peu ou fortement en désaccord.

Tableau 22

Question 4a

Dans les écoles où il y a trop d'étudiants provenant de minorités ethniques, la qualité de l'éducation risque d'en souffrir.

	%	N
Fortement en accord	1,3	10
Quelque peu en accord	9,8	74
Ni en accord ni en désaccord	13,3	100
Quelque peu en désaccord	26,2	197
Fortement en désaccord	49,4	372
Total	100,0	753

La question 5a porte sur l'existence d'un seuil de « tolérance » qui viendrait limiter le nombre d'immigrants qu'une société est en mesure d'intégrer. « *Il y a une limite au nombre de personnes d'autres nationalités, religions ou cultures que notre société peut accepter* ». Nous avons vu dans la section de la revue de la littérature que le discours du racisme voilé a tendance à exagérer de façon extrême les difficultés liées à l'intégration des immigrants et plus généralement des minorités dans la société. En général, 21,7% des répondants se sont dits quelque peu ou fortement en accord avec cet énoncé. Tel qu'attendu, 74,3% des personnes du groupe du racisme

flagrant croient qu'il y a une limite au nombre de personnes de culture et de religion différentes que notre société peut accepter. À l'intérieur du groupe du racisme voilé, cette proportion atteint environ un quart des répondants, soit 23,9%.

Tableau 23

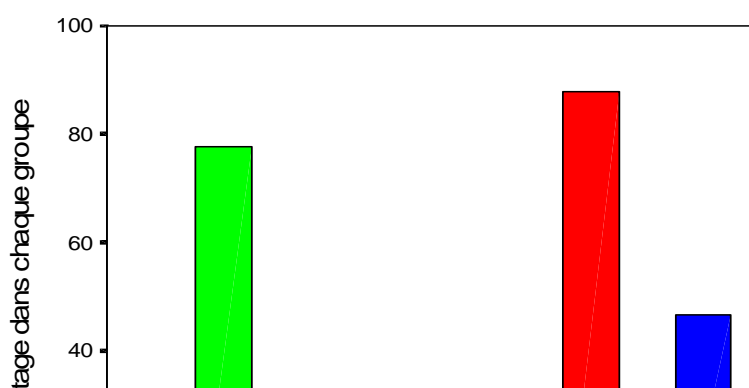
Question 5a

Il y a une limite au nombre de personnes d'autres nationalités, religions ou cultures que notre société peut accepter.

	%	N
Fortement en accord	4,4	33
Quelque peu en accord	17,3	129
Ni en accord ni en désaccord	18,0	134
Quelque peu en désaccord	27,1	202
Fortement en désaccord	5,1	248
Total	100,0	746

Diagramme 10

Résultats Q5a selon les catégories de racisme



Par contre, peu de gens sont prêts à dire que le Canada a atteint cette limite puisque seulement 8% des répondants ont affirmé leur accord avec l'énoncé suivant : « *Notre société a atteint ses limites; s'il y avait plus de gens appartenant à des minorités ethniques, nous aurions des problèmes* ».

Tableau 24

Question 5b

Notre société a atteint ses limites; s'il y avait plus de gens appartenant à des minorités ethniques, nous aurions des problèmes.

	%	N
Fortement en accord	2,0	15
Quelque peu en accord	6,0	45
Ni en accord ni en désaccord	14,7	110
Quelque peu en désaccord	34,5	258
Fortement en désaccord	42,8	320
Total	100,0	748

Environ 60% des répondants se sont dits en accord avec l'énoncé suivant : « *Ce ne sont pas toutes les personnes appartenant à des minorités ethniques qui veulent devenir Canadiens à part entière* ». La quasi-totalité (95,8%) des répondants du groupe du racisme flagrant sont d'accord avec cette proposition comparativement à 72,6% à l'intérieur du groupe du racisme voilé.

Tableau 25

Question 5c

Ce ne sont pas toutes les personnes appartenant à des minorités ethniques qui veulent devenir Canadiens à part entière.

	%	N
Fortement en accord	16,0	118
Quelque peu en accord	43,0	317
Ni en accord ni en désaccord	25,5	188
Quelque peu en désaccord	10,4	77
Fortement en désaccord	5,1	38
Total	100,0	738

Diagramme 11

Résultats Q5c selon les catégories de racisme



Globalement, environ un quart des répondants (24%) sont d'accord avec l'idée selon laquelle l'acceptation dans notre société des gens appartenant à des minorités ethniques dépend du groupe auquel ils appartiennent.

Tableau 26
Question 5d

L'acceptation dans notre société des gens appartenant à des minorités ethniques dépend du groupe auquel ils appartiennent.

	%	N
Fortement en accord	3,2	24
Quelque peu en accord	20,8	155
Ni en accord ni en désaccord	22,3	166
Quelque peu en désaccord	25,4	189
Fortement en désaccord	28,2	210

Total	100,0	744
--------------	-------	-----

Racisme flagrant

Les questions 6, 12a et 12b portent sur des préjugés flagrants envers les minorités ethniques (ce sont d'ailleurs ces questions que nous avons utilisées afin de construire notre échelle de racisme flagrant). Globalement, 10,7% des répondants disent qu'ils seraient très gênés ou gênés si leurs enfants avaient un jour des enfants avec une personne appartenant à une minorité visible (89,3% ne seraient pas gênés du tout). 44,3% des répondants du groupe du racisme flagrant, mais seulement 8,8% des répondants du groupe du racisme voilé disent qu'ils seraient très gênés ou gênés si leurs enfants avaient un jour des enfants avec une personne appartenant à une minorité visible (q6).

Tableau 27

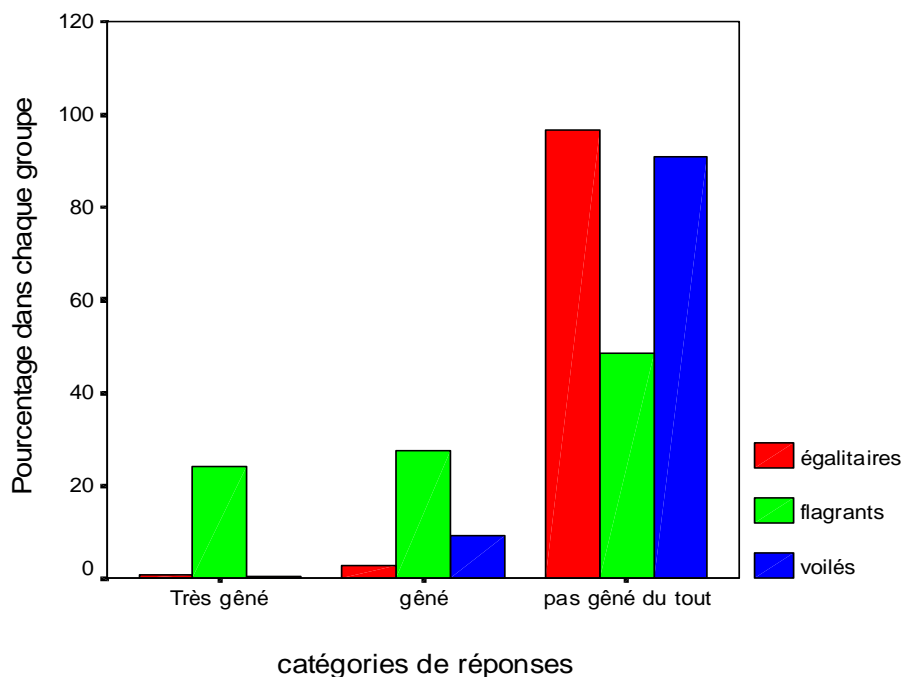
Question 6

Supposez qu'un de vos enfants ait lui-même des enfants avec une personne dont la couleur de peau et les autres traits physiques sont très différents des vôtres. Si vos petits-enfants ne ressemblent pas aux autres membres de votre famille, pensez-vous que vous seriez très gêné, gêné ou pas du tout gêné.

	%	N
Très gêné	2,7	18
Gêné	8,0	54
Pas du tout gêné	89,3	603
Total	100,0	675

Diagramme 12

Résultats Q6 selon les catégories de racisme



Alors que 42,9% des personnes du groupe du racisme flagrant ont affirmé qu'elles ne verraient pas d'inconvénients à ce qu'une personne appartenant à un groupe ethnique se joigne à leur famille proche par mariage (Q12a), 93% des répondants du groupe racisme voilé ont donné la même réponse. Ce dernier résultat tend à confirmer que les attitudes de racisme voilé ne reposent pas sur les critères raciaux traditionnels.

Tableau 28

Question 12a

Je ne verrais pas d'inconvénients à ce qu'une personne appartenant à une minorité ethnique joigne ma famille proche par mariage.

	%	N
Fortement en accord	65,5	482

Quelque peu en accord	22,7	167
Ni en accord ni en désaccord	4,8	35
Quelque peu en désaccord	4,2	31
Fortement en désaccord	2,9	21
Total	100,0	736

Diagramme 13

Résultats Q12a selon les catégories de racisme



Seulement 2,8% des répondants voient des objections à ce qu'une personne qualifiée devienne leur patron. Au total, on constate que peu de répondants partagent des attitudes de racisme flagrant, contrairement à ceux qui affichent un racisme voilé qui sont beaucoup plus nombreux dans notre enquête.

Tableau 29

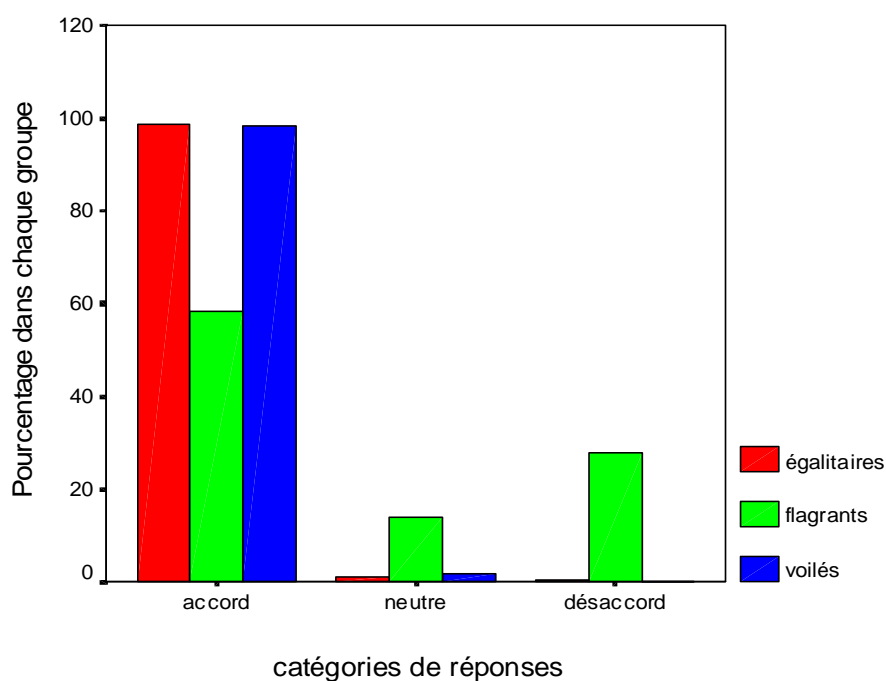
Question 12b

Je ne verrais pas d'inconvénients à ce qu'une personne compétente appartenant à une minorité ethnique devienne mon patron.

	%	N
Fortement en accord	81,6	614
Quelque peu en accord	13,0	98
Ni en accord ni en désaccord	2,5	19
Quelque peu en désaccord	2,3	17
Fortement en désaccord	0,5	4
Total	100,0	752

Diagramme 14

Résultats Q12b selon les catégories de racisme

*Autres préjugés*

La question 4b était rédigée comme suit : « *Les personnes appartenant à des minorités ethniques abusent des programmes sociaux* ». 10,1% des répondants ont affirmé être en accord avec cet énoncé alors que 69,3% sont quelque peu ou fortement en désaccord avec cette affirmation. En tenant compte des catégories, seulement 35,7% des racistes flagrants et 10,7% des répondants du groupe du racisme voilé estiment être fortement ou quelque peu en accord avec cette affirmation, ce qui tend à indiquer qu'une telle affirmation n'est pas crédible dans une population fortement scolarisée.

Tableau 30

Question 4b

Les personnes appartenant à des minorités ethniques abusent des programmes sociaux..

	%	N
Fortement en accord	2,0	15
Quelque peu en accord	8,0	59
Ni en accord ni en désaccord	20,6	151
Quelque peu en désaccord	27,1	199
Fortement en désaccord	42,2	310
Total	100,0	734

L'énoncé 5e était libellé comme suit : « *Les gens appartenant à des minorités ethniques reçoivent un traitement préférentiel de la part de nos autorités politiques* ». Dans l'échantillon en général, 14,5% des répondants sont quelque peu ou fortement en accord avec cette affirmation alors que 54,3% sont quelque peu ou fortement en désaccord. Encore une fois, plus de 30% des répondants se réfugient dans la catégorie intermédiaire, ce qui peut traduire aussi bien le fait que le répondant ne sait pas quelle réponse donner que le fait qu'il préfère se situer dans cette catégorie intermédiaire afin de taire un certain racisme voilé.

Tableau 31

Résultats de la question 5e

Les gens appartenant à des minorités ethniques reçoivent un traitement préférentiel de la part de nos autorités politiques.

	%	N
Fortement en accord	3,3	24
Quelque peu en accord	11,2	81
Ni en accord ni en désaccord	31,3	226
Quelque peu en désaccord	32,0	231
Fortement en désaccord	22,3	161
Total	100,0	723

Contacts intergroupes

Les questions 7 et 8 portent sur la présence de gens appartenant à des minorités ethniques dans le voisinage des répondants ainsi que dans le lieu où ils étudient. 62% des gens interrogés affirment qu'il n'y a pas trop de personnes appartenant à des minorités ethniques dans leur voisinage alors qu'ils ne sont que 3,8% à affirmer qu'il y en a trop. 21,3% des répondants du groupe du racisme flagrant et seulement 4% des personnes du groupe du racisme voilé ont déclaré qu'il y a trop de personnes appartenant à des minorités ethniques dans leur voisinage.

Tableau 32

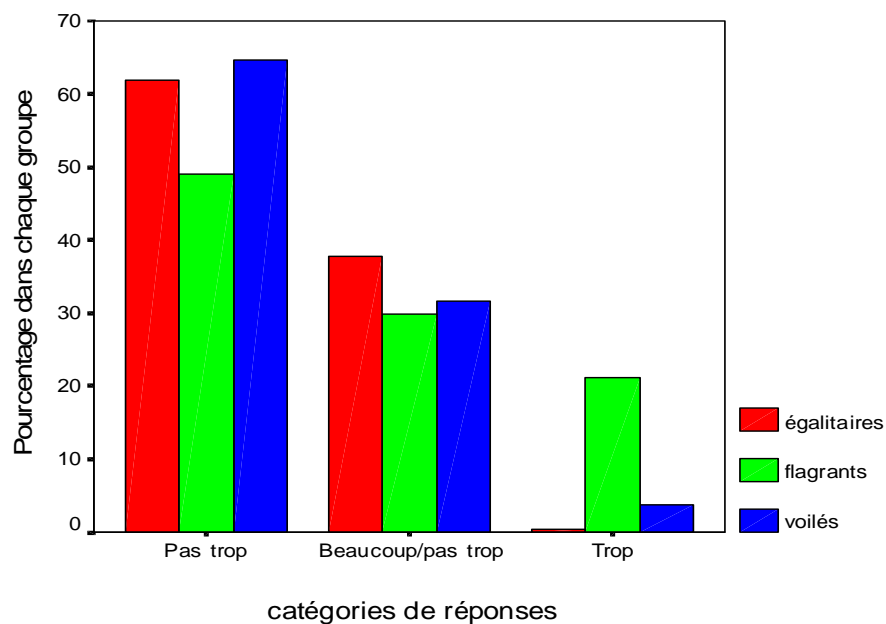
Question 7

Selon vous, y a-t-il trop de personnes appartenant à des minorités ethniques dans votre voisinage, beaucoup mais pas trop ou juste le bon nombre.

	%	N
Trop	3,8	24
Beaucoup mais pas trop	34,2	216
Le bon nombre	62,0	392
Total	100,0	632

Diagramme 15

Résultats Q7 selon les catégories de racisme



8,4%% des répondants ont affirmé qu'il y avait trop de gens appartenant à des minorités ethniques dans le milieu où ils étudient alors que 27,2% sont d'avis qu'il n'y en a pas trop. 28,1% des répondants du groupe flagrant et 9,5% de ceux du groupe du racisme voilé pensent qu'il y a trop de gens appartenant à des minorités ethniques dans le milieu où ils étudient. À cette dernière question, la majorité des répondants dans les deux catégories ont répondu « beaucoup mais pas trop » (68,4% dans le groupe du racisme voilé et 42,2% à l'intérieur du groupe du racisme

flagrant). Là encore, plus des deux tiers des répondants du groupe racisme voilé (68,4%) ont opté pour le choix plutôt ambigu « beaucoup mais pas trop».

Tableau 33

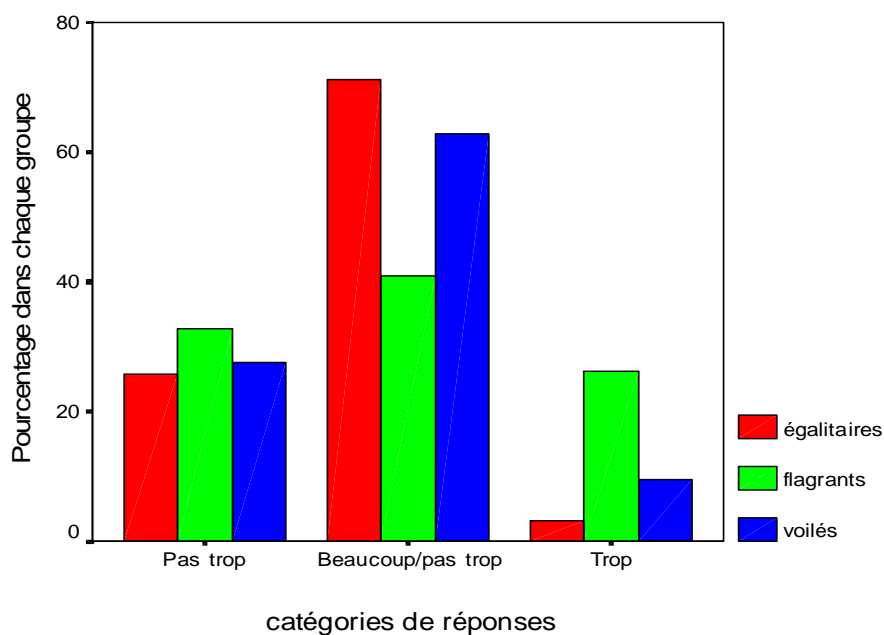
Question 8

Selon vous, y a-t-il trop d'étudiants appartenant à des minorités ethniques, beaucoup mais pas trop ou juste le bon nombre dans l'endroit où vous étudiez .

	%	N
Trop	8,4	55
Beaucoup mais pas trop	64,4	424
Le bon nombre	27,2	179
Total	100,0	658

Diagramme 16

Résultats Q8 selon les catégories de racisme



Perception du niveau de racisme

Enfin, nous avons demandé aux gens de se placer sur une échelle de 1 à 10 selon la perception qu'ils ont d'être racistes ou non. Ainsi, le score 1 signifie que la personne ne se considère pas raciste du tout alors qu'un score de 10 signifie que la personne s'avoue très raciste. 6,7% des gens se sont placés entre 6 et 10 (raciste moyen à très raciste) alors que 93,3% ont un score entre 1 et 5 (pas raciste du tout à raciste moyen).

En analysant ces résultats selon les trois groupes, nous avons constaté que 27,1% des personnes du groupe flagrant se sont placés entre 6 et 10 (raciste moyen à très raciste) alors que seulement 4,7% du groupe voilé se considèrent comme racistes ou très racistes.

Tableau 34
Résultats de la question 9

Certaines personnes croient qu'elles ne sont pas racistes. D'autres ont le sentiment d'être assez racistes. Supposons que le chiffre 1 signifie que vous n'êtes pas du tout raciste et que le chiffre 10 signifie que vous avez le sentiment d'être très raciste. Veuillez indiquer où vous vous placeriez sur cette échelle.

	%	N
1 Pas du tout raciste	19,5	145
2	36,4	271
3	24,6	183
4	7,2	54
5	5,6	42
6	3,0	22
7	1,5	11
8	1,2	9
9	0,5	4
10 Très raciste	0,5	4
Total	100,0	745

Régressions multiples

Dans cette quatrième partie, nous tenterons d'évaluer l'influence respective des attitudes de racisme voilé et de racisme flagrant sur diverses opinions en matière de politiques relatives aux minorités, aux immigrants et à l'immigration. En d'autres mots, nous tenterons de déterminer la portée sociale de chacune des deux formes de racisme au plan de la formation des attitudes ayant des implications possibles au plan politique. Ainsi, à l'aide de régressions multivariées, nous avons cherché à évaluer l'impact des attitudes de racisme voilé et de racisme flagrant sur une série de propositions ayant des incidences dans le domaine des relations interraciales.

Description des variables

Le tableau 35 présente les résultats de l'analyse multivariée. Chaque équation de régression contient une variable dépendante différente. Les variables indépendantes sont nos indices de racisme flagrant et de racisme voilé. Pour chacune des variables dépendantes ci-dessous, nous avons donc procédé à des régressions dans le but d'évaluer dans quelle mesure ces opinions sur les politiques sont influencées par chacune des deux formes de racisme mesurées dans notre questionnaire.

- Action positive: « Certaines personnes croient qu'en raison de la discrimination subie par certains groupes dans le passé, on devrait accorder une préférence aux membres de minorités ethniques pour les admissions dans les collèges et les universités. D'autres croient que cela est une mauvaise chose et constitue une mesure discriminatoire envers les membres de la majorité. Êtes-vous d'accord pour accorder, à mérite égal, une préférence aux membres de minorités ethniques pour les admissions dans les collèges et les universités? ».
- Attitude envers les immigrants: « Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait admettre plus ou moins d'immigrants? ».
- Problèmes d'intégration/seuil limite: « Dans les écoles où il y a trop d'étudiants appartenant à des minorités ethniques, la qualité de l'éducation risque d'en souffrir ».

- Reconnaissance de la discrimination: « Les gens appartenant à des minorités ethniques subissent encore de la discrimination sur le marché du travail ».
- Rôle du gouvernement: « Le gouvernement devrait faire tous les efforts possibles afin d'améliorer la position socio-économique des minorités ethniques vivant au Canada ».
- Droits des minorité : « Les groupes minoritaires ont besoin de droits particuliers afin de surmonter la discrimination sur le marché du travail ».

Résultats des régressions multiples

Tableau 35

Régressions multiples sur l'impact des deux formes de racisme sur les politiques en matière de relations raciales

	Action positive	Immigration	Trop de minorités dans les écoles	Discrimination	Rôle du gouvernement	Droits des minorités
Racisme voilé	.394***	.479***	-.370***	.206***	.349***	.342***
Racisme flagrant	-.006	.125***	-.144***	-.006	.062	.015
R ² (ajusté)	.15	.30	.20	.04	.14	.12

Les résultats du tableau 35 tendent à indiquer que le racisme voilé a un effet beaucoup plus important que le racisme flagrant sur les diverses attitudes des répondants en matière de politiques relatives aux immigrants et à l'immigration. En effet, le racisme voilé a un impact significatif sur chacune des six variables dépendantes alors que le racisme flagrant a une influence sur seulement deux d'entre elles (Nombre d'immigrants que le pays devrait admettre et trop de minorités dans les écoles). Pour toutes ces variables, l'influence du racisme voilé est nettement supérieure à l'effet du racisme flagrant. Ces résultats tendent à indiquer que le racisme voilé représente une force sociale et politique potentiellement beaucoup plus importante que le racisme flagrant lorsqu'on l'évalue du point de vue de son impact sur une série de propositions ayant des implications en termes de politiques publiques.

Les résultats des régressions multiples suggèrent que le racisme voilé est devenu le déterminant le plus important de plusieurs positions politiques touchant la gestion des questions liées à l'immigration et aux minorités en général. Ces données renforcent l'idée selon laquelle le racisme flagrant est en déclin au plan social et que cette nouvelle forme de racisme que l'on qualifie de « voilé » est en voie d'acquiescer une plus grande 'pertinence' politique dans la société canadienne, notamment chez les jeunes. Ces résultats rejoignent ceux de Sears et coll. (1997) qui ont observé que le racisme symbolique (selon leur appellation) est le déterminant le plus important de l'opposition des Blancs aux politiques raciales visant à améliorer le sort des minorités ethniques. Ces résultats ne nous permettent pas de rejeter l'hypothèse selon laquelle l'opposition aux mesures gouvernementales serait plutôt influencée par le conservatisme idéologique, cette dernière dimension n'ayant pas été mesurée dans le cadre de notre enquête. Cependant, si l'on s'appuie sur les résultats de Sears et coll. (1997) (qui ont testé des modèles incluant les variables de conservatisme), le racisme voilé ou symbolique s'impose également, dans le contexte canadien tel qu'appréhendé auprès d'un échantillon d'étudiants universitaires, comme la dimension ayant la plus forte capacité de prédiction en ce qui concerne l'opposition aux politiques de lutte à la discrimination. Ce résultat semble indiquer que l'opposition aux mesures gouvernementales favorisant les minorités est associée à un système cohérent d'attitudes que l'on peut assimiler à une forme de racisme voilé.

5- INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Il ressort de nos résultats un paradoxe qui, sans être nouveau, apparaît de façon très nette dans cette étude réalisée auprès d'une population fortement éduquée ayant été socialisée dans un contexte de respect des valeurs de tolérance qui caractérisent l'héritage culturel du Canada. Or, ce paradoxe, il nous est apparu dans toute son acuité lorsque nous avons constaté qu'environ 40% des étudiants interrogés adhéraient aux principes du multiculturalisme tout en manifestant d'autre part (bien qu'à des degrés divers) certains traits assimilables aux attitudes de racisme voilé.

Rappelons-nous l'appui quasi-unanime à une série d'énoncés portant sur les valeurs propres au multiculturalisme. *«C'est une bonne chose pour toute société d'être composée de gens ayant une religion ou une culture différentes»*. 90,9% des répondants ont affirmé être quelque peu ou fortement en accord avec cette affirmation alors que seulement 3,6% se sont déclarés en désaccord. Or, la très grande majorité des personnes faisant partie du groupe du racisme voilé (94,7%) se sont dit(s) en accord avec cette dernière affirmation.

Les résultats obtenus mettent donc en évidence un double constat: la norme antiraciste a été bien diffusée, elle est maintenant connue de tous et la plupart des gens conviennent de l'affirmer lorsqu'ils sont enjoint de le faire. Mais nos résultats montrent malheureusement que la norme antiraciste n'a été que partiellement acceptée et intériorisée par une partie importante de la population canadienne. Nous avons vérifié ce fait en examinant les opinions et, pour ainsi dire, les systèmes de pensée structurant les attitudes raciales d'un échantillon d'étudiants et d'étudiantes de niveau universitaire.

Ce constat apparaît incontournable à la lumière des conclusions de la présente recherche, qui concordent avec les résultats d'autres travaux sur différentes facettes du phénomène raciste au Canada réalisés dans le cadre du programme de la Fondation canadienne des relations raciales (Henry et Tator 2000; Kunz, Milan et Schetagne 2000) ou d'autres travaux de source

indépendante (Satzewich 1998; Henry et coll. 2000). Même à l'intérieur d'une population fortement scolarisée comme celle de notre échantillon d'étudiants universitaires en sciences sociales, nous avons observé un niveau relativement élevé d'attitudes que l'on peut qualifier de racisme voilé ou subtil.

Ces résultats contribuent à renforcer l'idée que les programmes d'éducation multiculturelle devraient inclure une préoccupation spécifique pour les nouvelles manifestations du racisme telles que mises en lumière dans le cadre de la présente recherche.

À l'instar de Taguieff (1991: 23), on ne saurait trop insister sur la rupture essentielle qui est au centre de la transformation du discours raciste et du système idéologique sur lequel il s'appuie: « Voilà l'essentiel : la catégorisation racisante n'a nul besoin de recourir au mot 'race' pour s'opérer, il lui suffit de postuler une différence insurmontable, une incompatibilité mutuelle et une inassimilabilité réciproque entre populations 'européennes' et populations 'extra-européennes' ».

Nous avons effectivement observé que l'insistance sur les différences culturelles, entre autres, constitue une dimension importante du racisme voilé, et que cette attitude est présente chez un grand nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes. Cette insistance peut prendre plusieurs formes, mais on retrouve souvent l'idée que plusieurs membres des minorités ethno-culturelles au Canada adhèrent à des valeurs qui freinent leur intégration à la société canadienne. Selon nos résultats, cette idée est partagée ou n'est pas rejetée par environ 61% (total des fortement en accord, quelque peu en accord, ni en accord, ni en désaccord) des étudiants de l'étude. Tout comme d'ailleurs l'idée que plusieurs personnes faisant partie des communautés ethno-culturelles ne veulent pas vraiment devenir membres à part entière de la société canadienne (question 5c), opinion qui est partagée par 60% des étudiants universitaires de notre enquête.

Les sondages réalisés dans la population canadienne permettent de penser que ces résultats reflètent assez bien l'opinion d'une majorité de jeunes dans la population canadienne. Par exemple, l'enquête post-élection réalisée dans le cadre du sondage sur l'élection fédérale de 1997 révèle que 61,8% des jeunes de 15 à 24 ans croient que trop d'immigrants récents ne veulent tout simplement pas s'intégrer à la société canadienne.

Difficulté d'accepter les programmes d'aide aux minorités

Le paradoxe continue de se manifester lorsque nous examinons l'opinion des étudiants sur les mesures particulières visant à surmonter la discrimination sur le marché du travail. Les résultats ont montré qu'ils sont très divisés sur cette question puisque 38,2% d'entre eux se sont dits quelque peu ou fortement en accord avec l'affirmation selon laquelle les groupes minoritaires ont besoin de droits particuliers afin de surmonter la discrimination sur le marché du travail, alors que 34,8% des répondants rejettent la même proposition. Une différence importante apparaît nettement entre les personnes des groupes du racisme voilé et des égalitaires. Dans le groupe du racisme voilé, une proportion deux fois moindre de personnes est en accord avec une intervention correctrice comparativement au groupe des égalitaires.

D'ailleurs, un nombre important d'étudiants (45,8%) n'ont pas rejeté l'idée selon laquelle *les gens appartenant à des minorités ethniques reçoivent un traitement préférentiel de la part de nos autorités politiques*, bien que seulement 14,5% d'entre eux aient déclaré ouvertement leur accord avec cet énoncé. C'est sans doute ce que amène plusieurs étudiants à manifester autant de réticences envers les politiques interventionnistes gouvernementales en matière d'égalité raciale.

Politiques d'immigration

Taguieff (1991a : 23) a bien démontré que « le problème du néo-racisme contemporain, racisme symbolique, indirect et implicite, centré sur la défense de l'identité collective et la célébration de la différence, croise-t-il nécessairement le problème de la xénophobie anti-immigrés. Aborder l'un des deux problèmes, c'est aborder l'autre » (Taguieff 1991a : 23).

Nos résultats tendent à indiquer que la distinction selon les trois groupes de racisme et de non racisme est également fort pertinente pour mieux comprendre les positions des jeunes

Canadiens et Canadiennes en matière d'immigration. À la question 3: « *Croyez-vous que le gouvernement fédéral devrait admettre plus ou moins d'immigrants qu'en ce moment?* », nous avons observé des différences d'opinions assez nettes entre les répondants des trois groupes. Ainsi, 54,5% des membres du groupe du racisme flagrant disent que le gouvernement devrait en admettre moins alors que cette proportion est de 24,3% parmi le groupe du racisme voilé et de seulement 1,9% à l'intérieur du groupe des égalitaires. Il est toutefois intéressant de noter que 63,1% des personnes faisant partie du groupe du racisme voilé ont répondu le même nombre et que seulement 15% des individus du même groupe ont répondu «plus d'immigrants». Par contre, chez les égalitaires, environ 66% ont répondu « plus d'immigrants ».

Une autre question demandait aux répondants de déclarer leur degré d'accord avec l'énoncé suivant : « *Les immigrants devraient être sélectionnés selon leur capacité à respecter les valeurs de base des Canadiens* » (question 2a) : 47,6% se sont dits fortement en accord ou quelque peu en accord avec cette proposition, un résultat significatif dans le cadre d'une étude sur les attitudes de racisme voilé.

La question 5a portait sur l'existence d'un seuil de « tolérance » qui viendrait limiter le nombre d'immigrants qu'une société est en mesure d'intégrer. « *Il y a une limite au nombre de personnes d'autres nationalités, religions ou cultures que notre société peut accepter* ». ⁴³ En général, 21,7% des répondants se sont dits d'accord avec cet énoncé qui a été identifié dans diverses recherches comme un marqueur important de racisme voilé. Compte tenu du nombre relativement important de répondants dans la catégorie intermédiaire (ni en accord, ni en désaccord : 18%), on peut affirmer que la croyance en un tel seuil limite est relativement importante au sein de l'échantillon d'étudiants canadiens.

Quelles sont les implications pratiques de ces résultats, notamment en ce qui concerne la lutte antiraciste au Canada? Essentiellement, ces résultats permettent de souligner le chemin parcouru par la lutte antiraciste et celui qui reste à faire (le paradoxe de l'adhésion aux principes

⁴³ Selon Véronique de Rudder (1991 : 154), « c'est au cours des années 1960 qu'est apparue, en France, l'idée qu'au-delà d'une certaine proportion d'étrangers (ou d'immigrés) au sein d'une population nationale (ou 'de souche') des tensions ou conflits apparaissent : dégradation de la sociabilité, antagonismes ethniques, heurts de cohabitation, problèmes et désordres sociaux liés aux modes de vie, à l'école, aux équipements sociaux... C'est ce que l'on a appelé le 'seuil de tolérance aux étrangers', dont la conclusion logique est qu'il est possible (et que l'on se doit) d'éviter ces difficultés en veillant à maintenir la proportion des étrangers en deçà de cette limite ».

du multiculturalisme et de la persistance de *l'implementation-gap* dans la population canadienne) tout en soulignant la nécessité de définir de nouvelles stratégies éducatives et juridiques pour s'attaquer à une cible dont les contours ont bien changé au fil des ans.

6- RETOUR SUR LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE, CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Rappelons tout d'abord les trois objectifs visés par la présente recherche.

- 1- Tester la validité et la fidélité des échelles de mesure du racisme voilé chez une population de jeunes Canadiens et Canadiennes;
- 2- Déterminer à l'aide du modèle factoriel (technique d'analyse factorielle confirmatoire) si le racisme voilé peut être mesuré en tant que dimension distincte du racisme flagrant dans un échantillon d'étudiants et d'étudiantes canadiens;
- 3- Estimer la fréquence des attitudes de racisme voilé chez les jeunes Canadiens et Canadiennes nés au Canada.

1- Tester la validité et la fidélité des échelles

À notre connaissance, la présente étude constitue la première recherche réalisée dans le contexte canadien visant à évaluer la validité et la fidélité d'une batterie de questions produite spécifiquement pour mesurer le racisme voilé. L'une des seules batteries de questions ayant été utilisées jusqu'à présent a été conçue dans le contexte américain (utilisée en Europe et aux États-Unis). Il s'agit de la batterie mise au point par Pettigrew et Meertens.

Ainsi, les propriétés de cette batterie de questions ont été évaluées sur une population canadienne formée d'étudiants et d'étudiantes universitaires nés au Canada. Nos principales conclusions sont les suivantes.

La batterie de Pettigrew et Meertens constitue une base intéressante pour la construction d'un instrument valide et fidèle capable de mesurer le phénomène du racisme voilé au Canada. Ainsi, nos résultats indiquent que les principales dimensions du phénomène telles que conceptualisées et opérationnalisées par Pettigrew et Meertens se retrouvent également dans les attitudes de racisme voilé telles qu'observées dans notre échantillon d'étudiants universitaires. Rappelons qu'il s'agit de la dimension de la distance perçue entre les valeurs des membres des minorités et la défense des « valeurs traditionnelles » de la majorité.

En lien avec ces dimensions, deux énoncés ont retenu particulièrement notre attention si l'on considère la prévalence de certaines attitudes dans notre échantillon d'étudiants: la question 10b se rapporte à l'idée que d'autres groupes sont venus au pays, ont surmonté les préjugés par un surcroît d'efforts et ont finalement réussi. En conséquence, les membres des minorités ethniques devraient faire de même sans demander de mesures particulières. La question 10d, qui traduit la croyance à l'effet que les membres des minorités ethniques apprennent à leurs enfants des valeurs et des savoir-faire différents de ceux qui sont nécessaires pour réussir dans la société, doit être considéré également comme un indicateur fiable et sensible pour mesurer le racisme voilé à l'intérieur d'une population canadienne.

Par contre, la dimension traduisant un refus des sentiments positifs envers les membres des minorités ethniques ne semble pas faire partie du construit « racisme voilé », du moins si l'on en juge par les résultats obtenus auprès de notre échantillon d'étudiants canadiens. En effet, la théorie du racisme voilé, dans sa version américaine, soutient que les gens ayant de telles attitudes ont tendance généralement à ressentir moins de sympathie envers les Noirs. Nous n'avons pu mettre à jour une dimension similaire dans la définition du racisme voilé telle qu'appréhendée dans notre échantillon d'étudiants universitaires. Ceci pourrait s'expliquer de trois façons différentes: 1- par le fait que l'opérationnalisation de cette dimension ne ciblait pas un

groupe précis comme dans le cas américain (mais plutôt les minorités ethniques en général); ⁴⁴ 2- par les caractéristiques de notre échantillon, à savoir son niveau élevé d'éducation et de sophistication politique (qui sont incompatibles avec le refus de sentiments positifs anti-minorités); 3- soit par le fait que les attitudes de racisme voilé « canadiennes » présentent un côté pour ainsi dire plus *soft* que celles prévalant dans le contexte américain, du moins lorsqu'il est question d'admettre moins de sympathie envers les membres des minorités.

Nous ne sommes pas en mesure de déterminer dans le cadre de cette étude laquelle ou lesquelles de ces explications sont les plus fondées empiriquement. C'est là une première raison valable qui nous amène à suggérer la poursuite de l'effort de recherche dans le cadre de la caractérisation et de l'identification des nouvelles formes de racisme au Canada. Cet effort devrait s'étendre à toutes les couches de la population et non se limiter à un groupe spécifique comme c'était le cas dans la présente étude.

D'autre part, la non pertinence de cette dimension du racisme voilé (du moins selon la définition de Meertens et Pettigrew 1993) à l'intérieur d'une population fortement éduquée pourrait également s'expliquer par le fait qu'il est relativement aisé de reconnaître de faux sentiments positifs à l'endroit des membres des minorités pour se conformer à la norme antiraciste et multiculturelle dominante.

Concernant les changements suggérés par nos résultats, rappelons que la principale modification apportée à l'échelle de racisme voilé telle que développée par Meertens et Pettigrew est l'abandon de deux questions mesurant l'exagération des différences culturelles, soit les différences quant aux croyances ou pratiques religieuses (qui semble faire partie davantage des attitudes de racisme flagrant) et les différences dans la langue parlée par les membres des minorités (qui a démontré une faible capacité discriminante lors du pré-test).

⁴⁴ D'ailleurs, nous savons, au moyen de l'étude du Groupe Angus Reid réalisée pour le compte de Multiculturalisme et Citoyenneté Canada (1991), qu'il existe des différences dans les sentiments que les Canadiens manifestent à l'endroit de divers groupes ethno-culturels. Par exemple, l'enquête indiquait qu'ils sont plus à l'aise avec des gens nés au Canada et avec ceux d'origine britannique, française et européenne en général, alors qu'ils sont moins à l'aise avec les ressortissants du Moyen-Orient et du sous-continent indien (Musulmans, Sikhs, Indo-Pakistanaï).

Par contre, la dimension « conformité aux valeurs traditionnelles» constitue un élément important sinon central du racisme voilé. En effet, tous les items mesurant cette dimension ont passé haut la main les tests de validité et de fidélité effectués dans le cadre du modèle factoriel.⁴⁵

2- Est-il utile et fondé de distinguer les nouvelles formes de racisme du racisme flagrant?

Les résultats de notre modèle factoriel confirmatoire sont sans équivoque : la distinction entre racisme voilé et racisme flagrant est pertinente et utile tant aux plans conceptuel qu'empirique. En effet, nos résultats ont montré que ces deux formes de racisme, tout en étant corrélées jusqu'à un certain point, n'en constituent pas moins deux construits théoriques distincts qu'il est possible de mesurer séparément et de façon valide dans une population d'étudiants et d'étudiantes canadiens.

En cela, nos résultats tendent à confirmer et à étendre, dans une population canadienne, les conclusions des travaux de Pettigrew et Meertens (1993) et de Sears et collaborateurs (1997) qui ont été obtenues en Europe et aux États-Unis. Aussi, les conclusions émises par les deux premiers auteurs au début des années 1990 se trouvent renforcées par la recherche présente : « En somme, nous pensons que la distinction entre racisme flagrant et racisme voilé est importante; elle offre un intérêt transnational que décèlent les échelles fiables que nous présentons ici » (Pettigrew et Meertens 1993 : 126).

3- La fréquence des attitudes de racisme voilé

L'approche par regroupement nous a permis d'identifier trois groupes distincts dans notre échantillon, soit les personnes présentant des attitudes de racisme flagrant qui constituent 5,7% de l'échantillon, les personnes que l'on peut regrouper à l'intérieur de la catégorie du racisme voilé ou

⁴⁵ Ces résultats ne sont guère surprenants, si l'on considère les observations bien connues effectuées par Altemeyer dans les années 1980 dans des échantillons canadiens associant autoritarisme, ethnocentrisme et conservatisme politique.

subtil (sans manifester d'attitudes racistes flagrantes), qui composent 40,3% de notre échantillon et les individus non-racistes ou égalitaires, qui regroupent 53,9% des personnes interrogées.

Voici maintenant quelques commentaires sur ces résultats. La proportion de répondants du groupe du racisme voilé peut paraître quelque peu élevée si l'on considère certains résultats des questions qui ont été utilisées pour élaborer la batterie du racisme voilé. En effet, pour certaines questions, le pourcentage de répondants ayant indiqué son accord avec des énoncés empreints de racisme voilé se situait entre 20% et 25%. Toutefois, compte tenu de la méthodologie utilisée pour regrouper les individus (création d'un indice formé de 10 items et classification des répondants ayant un score plus élevé que le milieu de l'échelle dans la catégorie du racisme voilé), les pourcentages pris individuellement ne constituent pas une bonne indication pour évaluer la proportion de personnes appartenant à ce groupe.

De plus, les résultats observés item par item sont sans doute trompeurs en raison d'un problème de sincérité suspecté qui peut avoir eu pour effet de gonfler la catégorie de réponse intermédiaire dans certains cas.

Le problème de la sincérité et des catégories intermédiaires

Nous avons déjà souligné la présence d'une particularité dans nos résultats. En effet, plusieurs des questions de l'enquête ont donné lieu à une distribution de réponses quelque peu atypique quant aux pourcentages de répondants ayant choisi la catégorie intermédiaire (généralement ni en accord, ni en désaccord). En effet, dans plusieurs cas, ce pourcentage avoisinait les 30%.

Bien qu'il soit difficile d'expliquer cette différence avec certitude, nous sommes d'avis que la catégorie intermédiaire a servi de refuge à environ 10% de répondants non sincères qui ne souhaitent pas reconnaître qu'ils adhèrent à certains préjugés raciaux (certains assez flagrants même s'ils peuvent être souvent présentés de façon plus subtile) afin de préserver leur image

positive d'eux-mêmes. ⁴⁶ Même si l'on reconnaît que ce problème de sincérité a réellement existé dans notre enquête, son impact (sur la classification des individus) a été néanmoins minimisé par le mécanisme suivant.

Plusieurs questions et items ont été utilisés pour créer les indices de racisme voilé et de racisme subtil et bien sûr pour regrouper les répondants en fonction de leur appartenance à l'un des trois groupes. Ainsi, le fait pour une personne d'enregistrer un certain nombre de réponses dans la catégorie intermédiaire ne signifiait pas nécessairement que cette personne présentait en bout de ligne une neutralité 'parfaite' sur l'ensemble de l'échelle du racisme voilé.

Face à cette situation, n'aurait-il pas mieux valu fournir pour toutes les questions une catégorie de non réponse du type 'ne sais pas'? Suite au pré-test du questionnaire, nous avons rejeté ce choix pour la raison suivante. Constatant la proportion très élevée de répondants ayant opté pour la catégorie 'ne sais pas', nous avons rapidement émis l'hypothèse que celle-ci servait de refuge à plusieurs répondants non sincères. Or, si nous avions procédé en conservant cette catégorie 'ne sais pas', il aurait fallu rejeter tous ces répondants, ce qui représentait environ un tiers de l'échantillon. Nous avons alors choisi d'enlever la catégorie 'ne sais pas', les personnes ne souhaitant pas répondre à une question en particulier ayant toujours la liberté de la laisser en blanc. Nous sommes d'avis que la solution finalement retenue fut la plus adéquate pour minimiser le problème de la sincérité.

L'influence de l'éducation et de la sophistication politique sur les résultats

Compte tenu du fait que notre étude portait sur une population possédant des caractéristiques que l'on peut qualifier 'd'élitistes' en termes d'éducation et de sophistication politique, un certain nombre de remarques s'imposent en lien avec les implications possibles de ce facteur sur les résultats obtenus. En effet, nous savons que le niveau d'éducation constitue

⁴⁶ Cette interprétation est partagée par Meertens et Pettigrew (1993) qui écrivent : « La tendance des individus au racisme voilé à *'s'insinuer dans la norme antiraciste'* (c'est nous qui soulignons), à n'exprimer le racisme que sous une forme non raciste est particulièrement intéressante pour les psychosociologues (...). Il ne s'agit pas essentiellement d'un procédé conscient visant à se présenter de manière à dissimuler aux autres ses préjugés. En fait, le comportement prudent des gens au racisme voilé semble surtout servir leur besoin de se protéger contre la prise de conscience de leurs propres convictions racistes (Meertens et Pettigrew 1993 : 125).

généralement une variable influençant de façon favorable le degré de tolérance à l'endroit de la différence en général et des groupes ethno-culturels en particulier (Sullivan et Transue 1999; Sniderman et Piazza 1993). Notons également que l'étude conduite par le *Groupe Angus Reid* pour le compte de *Multiculturalisme et Citoyenneté Canada en 1991* avait permis d'observer que les répondants plus jeunes, les femmes et ceux ayant un niveau de revenu et de scolarité plus élevés sont plus tolérants et plus conscients des problèmes raciaux. En favorisant la tolérance raciale et la sophistication politique, l'éducation aurait pour effet de réduire l'impact politique des préjugés raciaux. Selon ce point de vue, les gens plus éduqués seraient en mesure de porter un jugement sur les enjeux et débats de politiques publiques (assistance sociale, immigration, etc.) en recourant à des cadres de référence et des valeurs non raciales, du moins en théorie.

Compte tenu de la nature de notre échantillon (uniquement des personnes jeunes et fortement scolarisées), il était difficile au départ d'évaluer la prévalence du racisme voilé dans une telle population, surtout que les rares études canadiennes sur le thème des attitudes raciales avaient été conduites soit auprès de la population en général, soit auprès de jeunes de niveau secondaire.

Or, la fréquence relativement élevée des attitudes de racisme voilé que nous avons observée dans cette population (environ 40% des répondants partagent à des degrés divers de telles attitudes) correspond à peu de choses près (inférieure de 10%) aux résultats obtenus par Mata auprès des jeunes Canadiens âgés de 12 à 18 ans. Dans le contexte américain, Meertens et Pettigrew (1997), en utilisant leur propre batterie de questions (que nous avons également utilisée en l'adaptant), ont obtenu les résultats suivants en ce qui concerne la répartition de leurs répondants en provenance de sept pays européens dans chacun des trois groupes : 50% ont été classés dans le groupe du racisme voilé, 33% dans le groupe des égalitaires et le reste (17%) dans le groupe qu'ils ont appelé *bigots*, qui correspond à notre groupe du racisme flagrant.

Si l'on compare ces derniers résultats avec ceux obtenus dans le cadre de la présente recherche, on peut observer que la répartition selon les groupes est similaire pour le racisme voilé mais quelque peu différente en ce qui concerne les deux autres groupes. Nous avons trouvé un nombre moins important de personnes ayant des attitudes de racisme flagrant mais un plus grand

nombre de personnes possédant des attitudes égalitaires. Ces différences sont tout à fait compatibles avec les études antérieures si l'on considère l'effet attendu de l'éducation sur les attitudes raciales. Plus le niveau d'éducation est élevé, plus on s'attend à ce que la tolérance et les attitudes égalitaires soient développées chez les individus.

Importance socio-politique du racisme voilé

Nos résultats démontrent de façon nette que les attitudes de racisme voilé ont acquis dans la société canadienne une importance beaucoup plus importante que celle des systèmes de pensée racistes traditionnels. Cette affirmation est vraie non seulement du point de vue de la fréquence de ces deux types d'attitudes, mais également si l'on considère l'impact de chacune des deux formes de racisme sur les positions des individus en matière de politique d'accès à l'égalité ou de lutte à la discrimination. Nos résultats confirment sur ce point les conclusions de certains travaux antérieurs sur la relation entre le racisme symbolique et les choix en matière de politiques raciales (Sears et coll. 1997: 43-44). En effet, Sears et coll. (1997) ont conclu que les attitudes de racisme symbolique influencent fortement les préférences en matière de programmes d'accès à l'égalité, et ce indépendamment du niveau d'éducation des répondants. Selon ces résultats, il semble que le racisme symbolique soit un prédicteur tout aussi puissant des préférences en matière de politiques d'accès à l'égalité chez les gens éduqués que chez les gens ayant une faible scolarisation. Ce constat s'explique essentiellement par le fait que l'éducation a pour effet de renforcer la cohésion des préférences politiques et des attitudes ou pré-dispositions individuelles touchant le domaine des relations raciales.

Il apparaît que nos résultats, en particulier ceux de nos analyses multivariées (voir analyses de régression), sont tout à fait concordants avec la tendance que nous venons de souligner. Nos données tendent en effet à indiquer que le racisme voilé a un effet beaucoup plus important que le racisme flagrant sur les positionnements des répondants en matière de politiques relatives aux minorités, à l'intégration des immigrants et à l'immigration en général. Pour toutes les variables dépendantes que nous avons testées, l'influence du racisme voilé s'est avérée nettement supérieure à celle du racisme flagrant. Ces résultats tendent à indiquer que le racisme voilé

représente une force sociale et politique beaucoup plus importante que le racisme flagrant aujourd'hui au Canada lorsqu'on l'évalue du point de vue de son impact sur une série de propositions ayant des implications en termes de politiques publiques relatives aux relations raciales.

Compte tenu de tout ce qui précède, on peut se poser la question suivante : À quoi pourrait-on s'attendre quant à la prévalence des attitudes de racisme voilé dans la population canadienne générale? Il est difficile de répondre à cette question de façon certaine étant donné le manque de données d'enquêtes disponibles à ce sujet. Toutefois, si l'on considère les données fragmentaires disponibles, on peut penser que le niveau de racisme voilé serait probablement plus élevé dans la population générale que ce que nous avons observé dans notre échantillon d'étudiants et d'étudiantes universitaires. On peut donc penser que la proportion des individus présentant des attitudes de racisme voilé dans la population canadienne pourrait atteindre 50-55%, ce qui correspondrait aux résultats européens de Meertens et Pettigrew. Il s'agit toutefois d'une approximation qui mériterait d'être validée par une enquête réalisée au moyen d'un échantillon représentatif de la population canadienne.

Limites de la présente étude

En terminant, nous souhaiterions insister sur certaines limitations inhérentes à la méthodologie utilisée dans le cadre de la présente recherche. Ces commentaires portent essentiellement sur les contraintes reliées à l'étude des attitudes raciales au moyen d'un questionnaire comme celui que nous avons utilisé. En effet, la standardisation des questionnaires et leur transfert d'un contexte national à l'autre ont souvent pour effet de restreindre l'étendue et la 'richesse' des phénomènes observés.

Bien que l'instrument de mesure employé ait permis de mesurer de façon valide et fidèle un certain nombre d'attitudes de racisme voilé dans la population estudiantine canadienne, il faut néanmoins faire remarquer qu'il s'agit d'un outil imparfait qui aurait l'avantage d'être utilisé de façon complémentaire avec d'autres approches d'enquête plus souples et plus aptes à favoriser

l'approfondissement des dimensions investiguées, que ce soit les entrevues semi-dirigées ou même les *focus groups*, sans oublier les études recourant à différentes approches de nature qualitative. L'utilisation d'autres instruments de mesure se justifie également par l'importance (manifestée par nos propres résultats) du problème de sincérité posé par de telles études. De ce point de vue, il est possible toutefois que le questionnaire (mode de cueillette des données plus anonyme) ait aussi ses avantages dans un contexte de recherche aussi sensible que celui des attitudes raciales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abramovitz, A.I. 1994. « Issue Revolution Reconsidered : Racial Attitudes and Partisanship in the U.S. Electorate ». *American Journal of Political Science* 38 : 1-24.
- Altemeyer, B. 1981. *Right-Wing Authoritarianism*. Winnipeg: University of Manitoba Press.
- Anderson, Benedict. 1983. *Imagined Communities*. London: Verso.
- Balibar, Étienne et Immanuel Wallerstein. 1997. *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. Paris : La Découverte/Poche.
- Barker, Martin (1981). *The new racism: Conservatives and the Ideology of the Tribe*. Londres : Junction Books.
- Bobo, Lawrence, J. R. Kluegel et R. A. Smith. 1997. « Laissez-Faire Racism : the Crystallization of a « kinder, Gentler » Anti-Black Ideology. » Dans *Racial Attitudes in the 1990s : Continuity and Change*. S. A. Tuch et J. K. Martin (éd.). Westport, CT : Praeger.
- Borgogno, Victor. 1990. « Le Discours Populaire sur l'Immigration. Un Racisme Pratique. Le Néo-Racisme en Europe ». *Peuples Méditerranéens* 51 : 7-30.
- Carmines, M.G. and Merriman, W.R. 1993. « The Changing American Dilemma : Liberal Value and Racial Policies ». Dans *Prejudice, Politics and American Dilemma*. Eds. P.M.
- Colleau, Sophie M. et coll. 1990. « Symbolic Racism in Candidate Evaluation : An Experiment ». *Political Behavior* 12 : p. 385-402.
- De Rudder, Véronique. 1991. «Seuil de tolérance et cohabitation pluriethnique». 1991. Dans P.-A. Taguieff. (sous la dir.). *Face au racisme. T.2. Analyses, hypothèses, perspectives*. Paris : La Découverte/essais.
- D'Souza, D. 1995. *The end of racism*. NY : Free Press.
- Fiske, John. 1994. *Media Matters: Everyday Culture and Political Change*. Minneapolis: U. of Minnesota Press.
- Gilroy, Paul (1987). *There ain't no black in the Union Jack*. Londres : Hutchinson.

- Groupe Angus Reid. 1991. *Les Canadiens et le multiculturalisme. Étude nationale sur les attitudes des Canadiens 1991*. Présenté à Multiculturalisme et Citoyenneté Canada.
- Henry, Frances et Carol Tator. 2000. *Racist Discourse In Canada's English Print Media*. Toronto: The Canadian Race Relations Foundation.
- Henry, Frances, Carol Tator, Winston Mattis et Tim Rees. 2000. *The Colour of Democracy. Racism in Canadian Society*. Toronto: Harcourt Brace.
- Henry, Frances et Carol Tator. 2000. « The Theory and Practice of Democratic Racism in Canada ». Dans Madeline A. Kalbach et Warren E. Kalbach (sous la dir.). *Perspectives on Ethnicity in Canada. A Reader*. Toronto : Harcourt.
- Jöreskog, Karl et Dag Sörbom. 1993. *Lisrel 8: Structural Equation Modeling with the Simplis Command Language*. Chicago: SSI International.
- Kinder, D.R. et D.O. Sears. 1981. « Prejudice and Politics : Symbolic Racism Versus Racial Threats to the Good Life ». *Journal of Personality and Social Psychology* 40 : 414-431.
- Kinder, Donald R. et Lynn M. Sanders 1996. *Divided by Colors; Racial Politics and Democratic Ideals*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Kunz, Lock, Anne Milan et Sylvain Schetagne. 2001. *Unequal Access: A Canadian Profile of Racial Differences in Education, Employment and Income*. Canadian Council on Social Development.
- Laurencelle, Louis. 1998. *Théorie et Techniques de la Mesure Instrumentale*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Marcus, G.E., J.L. Sullivan, E. Theiss-Morse et Sandra L. Wood. 1995. *With Malice Toward Some : How People Made Civil Liberties Judgments*. Cambridge Studies in Political Psychology and Public Opinion. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mata, Fernando. 1999. *Segmentation Analysis of the Young Audience of the March 21 Campaign*. Department of Canadian Heritage. Government of Canada.
- Meertens, R. W. et Thomas F. Pettigrew. 1997. « Is Subtle Prejudice Really Prejudice? ». *Public Opinion Quarterly*, volume 61, no 1, Automne, pp. 54-71.
- Memmi, Albert. 1982. *Le racisme. Description, définition, traitement*. Paris : Gallimard/Idées.
- Mueller, Ralph O. 1999. *Basic Principles of Structural Equation Modeling. An Introduction to LISREL and EQS*. Second Edition. New York: Springer-Verlag Inc.
- Pettigrew, T.F. et R.W. Meertens. 1992. « Le Racisme Voilé : Dimensions et Mesure ». Dans Michel Wieviorka (dir.). *Racisme et Modernité*. Paris : La Découverte.

- Pettigrew, Thomas F. et R.W. Meertens. 1995. « Subtle and Blatant Prejudice in Western Europe ». *European Journal of Social Psychology* 25 : 57-75.
- Raden, David. 1994. « Are Symbolic Racism and Traditional Prejudice Part of a Contemporary Authoritarian Attitude Syndrome? ». *Political Behavior* 16 (3) : 365-384.
- Reitz, Jeffrey G. et Raymond Breton. 1998. « Prejudice and Discrimination in Canada and United States : A Comparison ». Dans Vic Satzewich (éd.). *Racism and Social Inequality in Canada. Concepts, Controversies and Strategies of Resistance*. Toronto : Thompson Educational Publishing Inc.
- Roth, B.M. 1994. *Prescription for Failure : Race Relations in the Age of Social Science*. New Brunswick, NJ : Transaction.
- Satzewich, Vic. 1998. (sous la dir.). *Racism and Social Inequality in Canada. Concepts, Controverisie and Strategies of Resistance*. Toronto: Thompson Educational Publishing Inc.
- Schuman, Howard, Charlotte Steeh et Lawrence Bobo. 1985. *Racial Attitudes in America : Trends and Interpretations*. Cambridge : Harvard University Press.
- Sears, D. O. et D. R. Kinder. 1971. « Racial Tensions and Voting in Los Angeles. » Dans W. Z. Hirsch (Éd.). *Los Angeles : Viability and Prospects for Metropolitan Leadership*. New York : Praeger.
- Sears, David O. 1988. « Symbolic Racism ». Dans Phyllis A. Katz et Dalmas A. Taylor (Éd.). *Eliminating Racism : Profiles in Controversy*. NY : Plenum, pp. 53-84.
- Sears, Davis O., Colette Van Laar, Mary Carillo et Rick Kosterman. 1997. « Is it Really Racism? The Origins of White American's Opposition to Race-Targeted Policies. » *Public Opinion Quarterly*, volume 61, no 1, Automne, pp. 16-53.
- Sniderman, P.M. et T. Piazza. 1993. *The Scar of Race*. Cambridge, M.A. : Harvard University Press.
- Sniderman, P.M. P.E. Tetlock. 1986. « Symbolic Racism : Problems of Motive Attribution in Political Debate ». *Journal of Social Issues* 42 : 129-150.
- Sniderman, P.M., T. Piazza, P.E. Tetlock et A. Kendrick. 1991. « The New Racism ». *American Journal of Political Science* 35 : 423-447.
- Sullivan, J. L. and J. E. Transue. 1999. «The Psychological Underpinnings of Democracy: A Selective Review of Research on Political Tolerance, Interpersonal Trust, and Social Capital». *Annual Review of Psychology* 50: 625-650.
- Taguieff, Pierre-André. 1988. *La Force du Préjugé. Essai sur le Racisme et ses Doubles*. Paris : La Découverte.

Taguieff, Pierre-André. 1991a. (sous la dir.). *Face au racisme 1 : Les moyens d'agir*. Paris : La Découverte/Essais.

Taguieff, Pierre-André. 1991b. « Les Métamorphoses Idéologiques du Racisme et la Crise de l'Antiracisme ». Dans Pierre-André Taguieff (sous la dir.). *Face au Racisme 2 : Analyses, Hypothèses, Perspectives*. Paris : La Découverte/Essais.

Tetlock, P.E. 1994. « Political Psychology or Politicized Psychology : Is the Road to Hell Paved with Good Moral Intentions? ». *Political Psychology* 15 : 509-530.

Wieviorka, Michel. 1998. *Le Racisme, une Introduction*. Paris : La Découverte.

ANNEXE 1- Questionnaires

1.1 Questionnaires français

Veillez encercler votre degré d'accord ou de désaccord avec l'énoncé suivant.

- 1- Certaines personnes croient qu'en raison de la discrimination subie par certains groupes dans le passé, on devrait accorder une préférence aux membres de minorités ethniques pour les admissions dans les universités. D'autres croient que cela est une mauvaise chose car cela est discriminatoire envers les membres de la majorité. Êtes-vous d'accord pour accorder, à mérite égal, une préférence aux membres de minorités ethniques pour les admissions dans les collèges et universités?

Fortement en accord.....1
 Plutôt en accord..... 2
 Ni en accord ni en désaccord.....3
 Plutôt en désaccord4
 Fortement en désaccord.....5
 Ne sait pas.....9

- 2- Veuillez indiquer si vous êtes fortement en accord, plutôt en accord, ni en accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants :

	Fortement en accord	Plutôt en accord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Ne sait pas
Les immigrants devraient être sélectionnés selon leur capacité à respecter les valeurs des Québécois.	1	2	3	4	5	9
Beaucoup d'immigrants récents ne veulent pas s'intégrer à la société québécoise.	1	2	3	4	5	9

- 3- Croyez-vous que le gouvernement fédéral et le Québec devraient admettre PLUS d'immigrants ou MOINS d'immigrants que présentement?

Plus.....1
 Le même nombre.....2
 Moins.....3
 Ne sait pas.....9

- 4- Veuillez indiquer si vous êtes fortement en accord, plutôt en accord, ni en accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants :

	Fortement en accord	Plutôt en accord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Ne sait pas
Dans les écoles où il y a trop d'enfants issus de minorités ethniques, la qualité de l'éducation risque d'en souffrir.	1	2	3	4	5	9
Plusieurs personnes appartenant à des minorités ethniques n'ont pas vraiment besoin de l'assistance sociale qu'elles reçoivent.	1	2	3	4	5	9
Les pratiques religieuses des gens appartenant à des minorités ethniques entrent souvent en contradiction avec nos valeurs.	1	2	3	4	5	9
Dans les écoles où l'on fait les efforts nécessaires, l'éducation de tous les enfants peut être enrichie par la présence d'enfants provenant de minorités ethniques.	1	2	3	4	5	9
Les gens appartenant à des minorités ethniques subissent encore de la discrimination aujourd'hui sur le marché du travail.	1	2	3	4	5	9
Le gouvernement devrait faire tous les efforts nécessaires pour améliorer les conditions socio-économiques des minorités ethniques.	1	2	3	4	5	9
Les groupes ethniques ont besoin de droits particuliers afin de surmonter la discrimination.	1	2	3	4	5	9

5- Veuillez indiquer si vous êtes fortement en accord, plutôt en accord, ni en accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants :

	Fortement en accord	Plutôt en accord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Ne sait pas
Il y a des limites au nombre de personnes de culture, de religion ou de nationalité différentes que la société	1	2	3	4	5	9

peut absorber.

Le Québec a atteint ses limites; s'il y a plus de gens appartenant à des minorités ethniques, nous aurons des problèmes.	1	2	3	4	5	9
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	---	---	---	---	---

Ce ne sont pas toutes les personnes appartenant à des minorités ethniques qui veulent devenir membres à part entière de la société québécoise.	1	2	3	4	5	9
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	---	---	---	---	---

L'acceptation dans notre société des gens appartenant à des minorités ethniques dépend de quel groupe il s'agit.	1	2	3	4	5	9
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	---	---	---	---	---

Les gens appartenant à des minorités ethniques reçoivent un traitement préférentiel de la part du gouvernement.	1	2	3	4	5	9
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	---	---	---	---	---

Les employeurs devraient tenir compte seulement des qualifications des candidats, et non pas de leur nationalité, de leur religion ou de leur culture pour procéder à une promotion.	1	2	3	4	5	9
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	---	---	---	---	---

Nous devrions être plus tolérants envers les personnes appartenant à des minorités ethniques, même si leurs valeurs et leur culture sont souvent très différentes des nôtres.	1	2	3	4	5	9
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---	---	---	---	---	---

- 6- Supposez qu'un de vos enfants ait lui-même des enfants avec une personne dont la couleur de peau et les traits physiques sont très différents des vôtres. Si vos petits-enfants ne ressemblent pas aux autres membres de votre famille, pensez-vous que vous seriez très gêné, gêné, un peu gêné ou pas du tout gêné? Encerclez le chiffre correspondant.

Très gêné.....	1
Un peu gêné.....	2
Pas du tout gêné.....	3
Ne sait pas.....	9

- 7- Selon vous, y a-t-il trop de personnes appartenant à ce groupe qui vivent dans votre voisinage, beaucoup mais pas trop ou juste le bon nombre?

Trop	1
Beaucoup mais pas trop.....	2
Le bon nombre.....	3
Ne sait pas.....	9

- 8- Selon vous, y a-t-il trop de personnes appartenant à ce groupe présentes dans l'université où vous étudiez, beaucoup mais pas trop ou juste le bon nombre?

Trop.....1
 Beaucoup mais pas trop.....2
 Le bon nombre.....3
 Ne sait pas.....9

- 9- Certaines personnes croient qu'elles ne sont pas racistes. D'autres ont le sentiment d'être assez racistes. Supposons que le chiffre 1 signifie que vous n'êtes pas du tout raciste et que le chiffre 10 signifie que vous avez le sentiment d'être très raciste. Veuillez indiquer où vous vous placeriez sur cette échelle.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Pas du tout raciste								Très raciste			Ne sait pas

- 10- Veuillez indiquer si vous êtes fortement en accord, plutôt en accord, ni en accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants :

	Fortement en accord	Plutôt en accord	Ni en accord ni en désaccord	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord	Ne sait pas
Les personnes appartenant à des minorités ethniques ne devraient pas chercher à s'imposer là où on ne veut pas d'eux.	1	2	3	4	5	9
Dans le passé, beaucoup de gens venus d'Europe pour s'établir ici, ont surmonté les préjugés et ont réussi. Les personnes qui viennent d'autres parties du	1	2	3	4	5	9

monde qui viennent s'installer ici devraient faire de même sans demander une aide spéciale.

Si les personnes appartenant à des minorités ethniques travaillaient plus fort, elles réussiraient tout autant que les autres Québécois.

1 2 3 4 5 9

Les personnes appartenant à des minorités ethniques apprennent à leurs enfants des valeurs et des habiletés qui ne correspondent pas toujours à celles requises pour réussir dans notre société.

1 2 3 4 5 9

C'est une bonne chose pour une société d'être composée de gens provenant de différentes nationalités, religions et cultures.

1 2 3 4 5 9

11- Pour chacune des dimensions suivantes, dites-nous si vous estimez les personnes appartenant à des minorités ethniques différentes ou non des autres Québécois. Les diriez-vous très différentes, assez différentes, assez semblables ou tout à fait semblables par :

	Très différentes	Assez différentes	Assez semblables	Très semblables	Ne sait pas
Les valeurs qu'elles enseignent à leurs enfants	1	2	3	4	9
Leurs pratiques et croyances religieuses	1	2	3	4	9
Leurs valeurs ou leurs comportements sexuels	1	2	3	4	9
La langue qu'ils parlent	1	2	3	4	9

12- Veuillez indiquer si vous êtes fortement en accord, plutôt en accord, ni en accord ni en désaccord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants :

Je ne verrais pas d'objection à ce qu'une personne compétente appartenant à une minorité ethnique soit mon patron.

1 2 3 4 5 9

Je ne verrais pas d'objection à ce qu'un(e) de mes proches épouse une personne appartenant à une minorité ethnique d'origine sociale équivalente.

1 2 3 4 5 9

Données socio-démographiques

1. En quelle année êtes-vous né(e)? _____

2. Quel est votre sexe?

Homme.....1
Femme.....2

3. Si vous êtes né(e) au Canada, dans quelle province ou territoire êtes-vous né(e)? (répondez puis passer à q. 6). Si vous êtes né (e) dans un autre pays, passez à la question suivante (4).

Québec	
Ontario	
Nouveau-Brunswick	
Nouvelle-Écosse	
Île du Prince-Édouard	
Terre-Neuve	
Manitoba	
Saskatchewan	
Alberta	
Colombie-Britannique	
Yukon	
Territoires du Nord-Ouest	
Nunavut	
Autre pays	

4. Si vous êtes né(e) dans un autre pays, veuillez écrire lequel.

Dans ce cas, en quelle année êtes-vous venu(e) vivre au Canada? _____

5. De quel groupe culturel faites-vous partie, ou vos ancêtres venus s'installer sur le continent?

Anglais		Japonais	
Irlandais		Juif	
Écossais		Autochtone/Inuit	
Gallois		Noir	
Chinois		Hollandais	
Tchèque/Slovaque		Polonais	
Finlandais		Portugais	
Français		Russe	

Allemand/Autrichien		Scandinave	
Grec/Macédonien		Ukrainien	
Hongrois		West Indian	
Indien/Pakistanaï/Sikh/Bengali/Sri Lankais/Tamil/Bengladesh/		Australien, Néo- Zélandais	
Italien		Autre (spécifiez)	
Balte		Ne sait pas	

6. Quelle langue utilisez-vous le plus souvent à la maison?

Anglais.....1
 Français.....2
 Autre.....3
 Ne sait pas/refuse de répondre.....9

Si autre, inscrire laquelle _____

7. Quelle est la première langue apprise et encore comprise?

Anglais.....1
 Français.....2
 Autre.....3
 Ne sait pas/refuse de répondre.....9

Si autre, inscrire laquelle _____

1.2 Questionnaire anglais

- 1- Some people say that because of past discrimination, qualified members of ethnic groups should be given preferences in University admissions. Others say that it is wrong because it discriminates against other Canadians. How do you feel: are you in favor of or opposed to giving qualified people from minority groups preference in admission in colleges and Universities ?

Strongly favor.....1
 Favor.....2
 Neither favor nor oppose.....3
 Oppose.....4
 Strongly oppose.....5
 Don't know.....9

- 2- Are you strongly agree, somewhat agree, neither agree nor disagree, somewhat disagree or strongly disagree with the following sentences :

	Strongly agree	Somewhat agree	Neither agree nor disagree	Somewhat disagree	Strongly disagree
Immigrants should be selected according to their capacity to respect the basic values of Canadians.	1	2	3	4	5
Too many recent immigrants just don't want to fit into Canadian society.	1	2	3	4	5

- 3- Do you think that the government in Ottawa should admit more immigrants or fewer immigrants (or the same amount) than at present ?

More.....1
 Fewer.....2
 Same.....3
 Don't know.....9

- 4- Please indicate if you strongly agree, somewhat agree, neither agree or disagree, somewhat disagree, or strongly disagree with the following statements.

	Strongly agree	Somewhat agree	Neither agree nor disagree	Somewhat disagree	Strongly disagree
In schools where there are too many students of ethnic minorities, the quality of education is apt to suffer.	1	2	3	4	5
People who belong to ethnic minorities abuse social programs.	1	2	3	4	5
The religious practices of people belonging to ethnic minorities are often in contradiction with our values.	1	2	3	4	5
In schools where the necessary efforts are made, the education of all the children can be enriched by the presence of children from ethnic minorities.	1	2	3	4	5
People from ethnic minorities still experience discrimination in the job market.	1	2	3	4	5
The government should make every effort to improve the social and economic position of ethnic minorities living in Canada.	1	2	3	4	5
Minority groups need particular rights in order to overcome discrimination in the job market.	1	2	3	4	5

5- Please indicate if you strongly agree, somewhat agree, neither agree nor disagree, somewhat disagree or strongly disagree with the following sentences :

	Strongly agree	Somewhat agree	Neither agree nor disagree	Somewhat disagree	Strongly disagree
There is a limit to how many people of other races, religions or cultures our society can accept.	1	2	3	4	5
Our country has reached its limits; if there were to be more people belonging to ethnic minorities we would have problems.	1	2	3	4	5
Not everybody belonging to these minority groups wants to be a full member of Canadian society.	1	2	3	4	5
Whether people belonging to ethnic groups can be fully accepted members of Canadian society depends on	1	2	3	4	5

- 9- Some people feel they are not at all racist. Others feel they are very racist. Would you look at this scale and give me the number that shows your own feelings about this? If you feel you are not at all racist, you give a score of 1. If you feel you are very racist, you give a score of 10. The scores between 1 and 10 allow you to say how close to either side you are.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	DK
Not racist					Very Racist					

- 10-Are you strongly agree, somewhat agree, neither agree nor disagree, somewhat disagree or strongly disagree with the following sentences:

	Strongly agree	Somewhat agree	Neither agree nor disagree	Somewhat disagree	Strongly disagree
People from minority groups living here should not push themselves where they are not wanted.	1	2	3	4	5
Many European groups have come to Canada and overcome prejudice and worked their way up. Minority groups from other parts of the world should do the same without special favour.	1	2	3	4	5
It is just a matter of some people not trying hard enough. If people from minority groups would only try harder they could be as well off as other Canadians.	1	2	3	4	5
People from minority groups living here often teach their children values and skills different from those required to be successful in Canada.	1	2	3	4	5
It is a good thing for any society to be made up of people from different races, religions and cultures.	1	2	3	4	5

- 11-How different or similar do you think people from minority groups living here are to other Canadian people (very different, somewhat different, somewhat similar, or very similar).

	Very different	Somewhat different	Somewhat similar	Very similar	Don't know
In the values that they teach their children?	1	2	3	4	9
In their religious beliefs and practices?	1	2	3	4	9
In their sexual values or sexual practices?	1	2	3	4	9
In the language that they speak?	1	2	3	4	9

12-Are you strongly agree, somewhat agree, neither agree nor disagree, somewhat disagree or strongly disagree with the following sentences:

	Strongly agree	Somewhat agree	Neither agree nor disagree	Somewhat disagree	Strongly disagree
I would not mind if a person from a minority group joined my close family by marriage.	1	2	3	4	5
I would not mind if a suitably qualified person from minority group were appointed as my boss.	1	2	3	4	5

Socio-demographic variables

1- In what year were you born? _____

2- What is your gender?

Male.....1
 Female.....2

3- In what province or territory were you born? (If born in Canada, go directly to question 5)

Alberta	
British Columbia	
Manitoba	
New Brunswick	
Newfoundland	
Northwest Territories	
Nova Scotia	
Nunavut	
Ontario	
Prince Edward Island	
Quebec	
Saskatchewan	

Yukon	

4- a- If you were born in another country, please write it. _____

b- In what year did you come to live in Canada? _____

c- To what ethnic or cultural group did you, or your ancestors belong on first coming to this continent?

English		Japanese	
Irish		Jewish	
Scottish		Native indian/Inuit	
Welsh		Black	
Chinese		Netherlands (Dutch)	
Czech/Slovak		Polish	
Finnish/Baltic		Portuguese	
French/Quebecois		Russian	
German/Austrian		Scandinavian	
Greek/Macedonian		Ukrainian	
Hungarian		West Indian	
Indian/Pakistani/Sikh/ Bengali/SriLankan/ Tamil/Bangladesh/		Oceanic (Australian, New Zealander)	
Italian		Latino American	
African		Don't know/refuse	
Others			

5- What language do you usually speak at home?

English.....1
 French.....2
 Other.....3
 Don't know refuse.....9

6- What is the first language you learned and still understand?

English.....1
 French.....2
 Other.....3
 Don't know refuse.....9

ANNEXE 2- Résultats complets de l'analyse factorielle confirmatoire

DATE: 6/22/ 1

TIME: 12:17

LISREL 8.20

BY

Karl G. Jöreskog & Dag Sörbom

This program is published exclusively by
 Scientific Software International, Inc.
 7383 N. Lincoln Avenue, Suite 100
 Chicago, IL 60646-1704, U.S.A.
 Phone: (800)247-6113, (847)675-0720, Fax: (847)675-2140
 Copyright by Scientific Software International, Inc., 1981-98
 Use of this program is subject to the terms specified in the
 Universal Copyright Convention.
 Website: www.ssicentral.com

The following lines were read from file C:\PROGRA~1\INTERA~1\RACISM99.LPJ:

AFC racisme flagrant et voilé

DA NI=15 NO=495 NG=1 MA=CM

LA

Q5A Q5B Q5C Q5D Q6 Q10A Q10B Q10C Q10D Q11A

Q11B Q11C Q11D Q12A Q12B

CM FI=C:SY

SE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 12 14 15 /

MO NX=13 NK=2 LX=FU,FI PH=SY,FR TD=SY,FI

LK

flagrant Voilé

FI PH(1,1) PH(2,2)

FR LX(1,2) LX(2,2) LX(3,2) LX(4,2) LX(5,1) LX(6,2) LX(7,2) LX(8,2) LX(9,2)

FR LX(10,2) LX(11,2) LX(12,1) LX(13,1) TD(1,1) TD(2,1) TD(2,2) TD(3,3) TD(4,4)

FR TD(5,3) TD(5,5) TD(6,1) TD(6,6) TD(7,1) TD(7,4) TD(7,5) TD(7,6) TD(7,7)

FR TD(8,1) TD(8,4) TD(8,6) TD(8,7) TD(8,8) TD(9,9) TD(10,2) TD(10,5) TD(10,10)
 FR TD(11,2) TD(11,10) TD(11,11) TD(12,4) TD(12,5) TD(12,7) TD(12,10) TD(12,12) TD(13,2)
 FR TD(13,3) TD(13,5) TD(13,11) TD(13,13)
 VA 1.00 PH(1,1) PH(2,2)
 PD
 OU ME=ML PC SS SC IT=250

Number of Input Variables 15
 Number of Y - Variables 0
 Number of X - Variables 13
 Number of ETA - Variables 0
 Number of KSI - Variables 2
 Number of Observations 495

Tl afc racisme flagrant et voilé

Covariance Matrix to be Analyzed

	Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
Q5A	1.00					
Q5B	0.72	1.00				
Q5C	0.42	0.48	1.00			
Q5D	0.34	0.41	0.36	1.00		
Q6	0.35	0.37	0.39	0.33	1.00	
Q10A	0.29	0.41	0.32	0.22	0.36	1.00
Q10B	0.18	0.32	0.32	0.04	0.25	0.43
Q10C	0.36	0.48	0.42	0.23	0.37	0.47
Q10D	0.38	0.42	0.40	0.31	0.27	0.32
Q11A	0.29	0.33	0.37	0.24	0.39	0.29
Q11C	0.18	0.20	0.23	0.22	0.19	0.17
Q12A	-0.37	-0.42	-0.33	-0.26	-0.78	-0.43
Q12B	-0.41	-0.50	-0.27	-0.36	-0.54	-0.45

Covariance Matrix to be Analyzed (continued)

	Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
Q10B	1.00					
Q10C	0.53	1.00				
Q10D	0.35	0.48	1.00			
Q11A	0.30	0.34	0.40	1.00		
Q11C	0.11	0.19	0.23	0.56	1.00	
Q12A	-0.15	-0.43	-0.35	-0.27	-0.18	1.00
Q12B	-0.13	-0.42	-0.36	-0.28	-0.30	0.71

Covariance Matrix to be Analyzed (continued)

Q12B Q12B
1.00

TI afc racisme flagrant et voilé

Parameter Specifications

LAMBDA-X

	flagrant	VoilÚ
Q5A	0	1
Q5B	0	2
Q5C	0	3
Q5D	0	4
Q6	5	0
Q10A	0	6
Q10B	0	7
Q10C	0	8
Q10D	0	9
Q11A	0	10
Q11C	0	11
Q12A	12	0
Q12B	13	0

PHI

	flagrant	VoilÚ
flagrant	0	
VoilÚ	14	0

THETA-DELTA

	Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
Q5A	15					
Q5B	16	17				
Q5C	0	0	18			
Q5D	0	0	0	19		
Q6	0	0	20	0	21	
Q10A	22	0	0	0	0	23
Q10B	24	0	0	25	26	27
Q10C	29	0	0	30	0	31
Q10D	0	0	0	0	0	0
Q11A	0	35	0	0	36	0
Q11C	0	38	0	0	0	0

Q12A	0	0	0	41	42	0
Q12B	0	46	47	0	48	0

THETA-DELTA (continued)

	Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
Q10B	28					
Q10C	32	33				
Q10D	0	0	34			
Q11A	0	0	0	37		
Q11C	0	0	0	39	40	
Q12A	43	0	0	44	0	45
Q12B	0	0	0	0	49	0

THETA-DELTA (continued)

	Q12B
Q12B	50

TI afc racisme flagrant et voilé

Number of Iterations = 17

LISREL Estimates (Maximum Likelihood)

LAMBDA-X

	flagrant	Voilé
Q5A	--	0.62 (0.05) 13.84
Q5B	-	0.72 (0.04) 17.19
Q5C	-	0.64 (0.04) 14.77

Q5D		0.52 (0.05) 11.39
Q6	0.72 (0.05) 13.32	
Q10A		0.57 (0.05) 12.51
Q10B		0.46 (0.05) 9.67
Q10C		0.69 (0.04) 15.87
Q10D		0.64 (0.04) 15.04
Q11A		0.52 (0.04) 11.64
Q11C		0.32 (0.05) 6.67
Q12A	-0.83 (0.04) -19.53	
Q12B	-0.84 (0.04) -19.98	

PHI

	flagrant	Voilé
flagrant	1.00	
voilé	0.73 (0.03) 22.25	1.00

THETA-DELTA

	Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
Q5A	0.61 (0.05) 13.21					
Q5B	0.26 (0.03)	0.48 (0.04)				

	7.64	12.62				
Q5C	-	-	-	-	0.59	
	(0.04)					
	13.90					
Q5D	-	-	-	-	-	-
	(0.05)					
	14.41					
Q6	-	-	-	-	0.08	-
	(0.02)	(0.06)				
	3.65	8.12				
Q10A	-0.06	-	-	-	-	-
	(0.03)	(0.05)				
	-2.23	14.14				
Q10B	-0.12	-	-	-	-	-0.19
	(0.03)	(0.04)	(0.03)	(0.04)		
	-4.25	-5.24	1.96	4.18		
Q10C	-0.07	-	-	-	-	-0.12
	(0.03)	(0.03)	(0.03)			
	-2.46	-3.86	2.20			
Q10D	-	-	-	-	-	-
Q11A	-	-	-0.03	-	-	-
	(0.02)	(0.03)				
	-1.15	3.52				
Q11C	-	-	-0.02	-	-	-
	(0.03)					
	-0.68					
Q12A	-	-	-	-	-	-
	(0.02)	(0.05)				
	4.55	-4.36				
Q12B	-	-	-0.06	0.09	-	-
	(0.02)	(0.02)	(0.03)			
	-3.05	3.78	1.71			

THETA-DELTA (continued)

	Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
Q10B	0.79					
	(0.05)					
	14.68					
Q10C	0.21	0.53				
	(0.04)	(0.04)				
	5.78	12.58				
Q10D	-	-	-	-	0.59	
	(0.04)					
	13.94					
Q11A	-	-	-	-	-	-
	(0.05)					
	14.77					
Q11C	-	-	-	-	-	-

	(0.04)	(0.06)					
	9.58	15.53					
Q12A	0.05	-	-	-	-	-	0.03
	(0.03)	(0.02)	(0.04)				
	2.10	1.13	7.54				
Q12B	-	-	-	-	-	-	-
	(0.03)						
	-4.71						

THETA-DELTA (continued)

	Q12B
Q12B	0.29
	(0.04)
	7.14

Squared Multiple Correlations for X - Variables

Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
0.39	0.52	0.41	0.27	0.51	0.32

Squared Multiple Correlations for X - Variables (continued)

Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
0.21	0.47	0.41	0.28	0.10	0.69

Squared Multiple Correlations for X - Variables (continued)

Q12B
0.71

Goodness of Fit Statistics

Degrees of Freedom = 41
 Minimum Fit Function Chi-Square = 114.18 (P = 0.00)
 Normal Theory Weighted Least Squares Chi-Square = 112.02 (P = .16326511D-07)
 Estimated Non-centrality Parameter (NCP) = 71.02

Minimum Fit Function Value = 0.23
 Population Discrepancy Function Value (F0) = 0.14
 Root Mean Square Error of Approximation (RMSEA) = 0.059

Expected Cross-Validation Index (ECVI) = 0.43
ECVI for saturated Model = 0.37
ECVI for Independence Model = 5.97

Chi-Square for Independence Model with 78 Degrees of Freedom = 2921.37
Independence AIC = 2947.37
Model AIC = 212.02
Saturated AIC = 182.00
Independence CAIC = 3015.03
Model CAIC = 472.25
Saturated CAIC = 655.61

Root Mean Square Residual (RMR) = 0.036
Standardized RMR = 0.036
Goodness of Fit Index (GFI) = 0.97
Adjusted Goodness of Fit Index (AGFI) = 0.93
Parsimony Goodness of Fit Index (PGFI) = 0.44

Normed Fit Index (NFI) = 0.96
Non-Normed Fit Index (NNFI) = 0.95
Parsimony Normed Fit Index (PNFI) = 0.51
Comparative Fit Index (CFI) = 0.97
Incremental Fit Index (IFI) = 0.97
Relative Fit Index (RFI) = 0.93

Critical N (CN) = 282.02

CONFIDENCE LIMITS COULD NOT BE COMPUTED DUE TO TOO SMALL P-VALUE FOR CHI-SQUARE

Tl afc racism flagrant et voilé

Summary Statistics for Fitted Residuals

Smallest Fitted Residual = -0.11
Median Fitted Residual = 0.00
Largest Fitted Residual = 0.15

Stemleaf Plot

- 1|1
- 0|97655
- 0|4444433332222222111111110000000000000000
0|1111111111112222222222233344444
0|55666677
1|

1|5

Summary Statistics for Standardized Residuals

Smallest Standardized Residual = -4.30
 Median Standardized Residual = 0.09
 Largest Standardized Residual = 5.48

Stemleaf Plot

```

- 4|3
- 3|74
- 2|76421
- 1|7665433321110000
- 0|988855544443211000000
  0|1123444467788899
  1|0000122223355566779
  2|00112446
  3|28
  4|
  5|5
  
```

Largest Negative Standardized Residuals

Residual for	Q6	and	Q6	-3.35
Residual for	Q10A	and	Q5D	-2.58
Residual for	Q10B	and	Q6	-2.72
Residual for	Q12A	and	Q10A	-3.67
Residual for	Q12B	and	Q10A	-4.30

Largest Positive Standardized Residuals

Residual for	Q11A	and	Q10D	2.58
Residual for	Q12A	and	Q6	3.19
Residual for	Q12A	and	Q10B	3.84
Residual for	Q12B	and	Q10B	5.48

TI afc racisme flagrant et voilé

Modification Indices and Expected Change

Modification Indices for LAMBDA-X

	flagrant	VoilÚ
Q5A	0.42	--
Q5B	0.04	--
Q5C	3.38	--
Q5D	0.46	--
Q6	--	--
Q10A	28.89	--
Q10B	34.68	--
Q10C	3.94	--
Q10D	3.05	--
Q11A	1.16	--
Q11C	0.02	--
Q12A	--	--
Q12B	--	--

Expected Change for LAMBDA-X

	flagrant	VoilÚ
Q5A	0.04	--
Q5B	-0.01	--
Q5C	-0.15	--
Q5D	0.05	--
Q6	--	--
Q10A	0.39	--
Q10B	-0.46	--
Q10C	0.13	--
Q10D	-0.13	--
Q11A	-0.09	--
Q11C	0.01	--
Q12A	--	--
Q12B	--	--

Standardized Expected Change for LAMBDA-X

	flagrant	VoilÚ
Q5A	0.04	--
Q5B	-0.01	--
Q5C	-0.15	--
Q5D	0.05	--
Q6	--	--
Q10A	0.39	--
Q10B	-0.46	--
Q10C	0.13	--
Q10D	-0.13	--
Q11A	-0.09	--

Q11C	0.01	--
Q12A	--	--
Q12B	--	--

Completely Standardized Expected Change for LAMBDA-X

	flagrant	Voilé
Q5A	0.04	--
Q5B	-0.01	--
Q5C	-0.15	--
Q5D	0.05	--
Q6	--	--
Q10A	0.39	--
Q10B	-0.46	--
Q10C	0.13	--
Q10D	-0.13	--
Q11A	-0.09	--
Q11C	0.01	--
Q12A	--	--
Q12B	--	--

No Non-Zero Modification Indices for PHI

Modification Indices for THETA-DELTA

	Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
Q5A	--	--	--	--	--	--
Q5B	--	--	--	--	--	--
Q5C	0.35	0.75	--	--	--	--
Q5D	0.64	2.96	0.26	--	--	--
Q6	2.21	0.55	--	4.38	--	--
Q10A	--	0.14	0.70	6.20	0.04	--
Q10B	--	0.69	0.49	--	--	--
Q10C	--	0.34	1.16	--	0.23	--
Q10D	0.13	2.66	0.01	0.10	8.98	4.77
Q11A	1.24	--	1.32	5.51	--	0.00
Q11C	0.08	--	0.01	4.76	1.41	0.51
Q12A	2.80	0.26	3.38	--	--	0.33
Q12B	1.95	--	--	1.13	--	14.42

Modification Indices for THETA-DELTA (continued)

	Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
Q10B	--					
Q10C	--	--				
Q10D	6.55	1.10	--			
Q11A	3.70	2.54	9.03	--		
Q11C	0.41	0.04	0.28	--	--	
Q12A	--	0.30	2.32	--	0.78	--
Q12B	34.68	0.46	0.29	1.16	--	--

Modification Indices for THETA-DELTA (continued)

	Q12B
Q12B	--

Expected Change for THETA-DELTA

	Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
Q5A	--					
Q5B	--	--				
Q5C	0.02	0.02	--			
Q5D	-0.02	0.05	0.02	--		
Q6	0.03	-0.01	--	0.07	--	
Q10A	--	-0.01	-0.03	-0.09	0.00	--
Q10B	--	0.02	0.02	--	--	--
Q10C	--	-0.02	-0.03	--	0.01	--
Q10D	0.01	-0.04	0.00	0.01	-0.07	-0.07
Q11A	-0.03	--	0.03	-0.07	--	0.00
Q11C	-0.01	--	0.00	0.07	0.03	-0.02
Q12A	0.03	-0.01	0.06	--	--	-0.01
Q12B	-0.04	--	--	0.03	--	-0.09

Expected Change for THETA-DELTA (continued)

	Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
Q10B	--					
Q10C	--	--				
Q10D	0.08	0.03	--			
Q11A	0.06	-0.04	0.08	--		
Q11C	-0.02	0.01	-0.02	--	--	
Q12A	--	-0.01	-0.03	--	0.02	--
Q12B	0.18	-0.02	0.01	0.04	--	--

Expected Change for THETA-DELTA (continued)

	Q12B
Q12B	--

Completely Standardized Expected Change for THETA-DELTA

	Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
Q5A	--					
Q5B	--	--				
Q5C	0.02	0.02	--			
Q5D	-0.02	0.05	0.02	--		
Q6	0.03	-0.01	--	0.07	--	
Q10A	--	-0.01	-0.03	-0.09	0.00	--
Q10B	--	0.02	0.02	--	--	--
Q10C	--	-0.02	-0.03	--	0.01	--
Q10D	0.01	-0.04	0.00	0.01	-0.07	-0.07
Q11A	-0.03	--	0.03	-0.07	--	0.00
Q11C	-0.01	--	0.00	0.07	0.03	-0.02
Q12A	0.03	-0.01	0.06	--	--	-0.01
Q12B	-0.04	--	--	0.03	--	-0.09

Completely Standardized Expected Change for THETA-DELTA (continued)

	Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
Q10B	--					
Q10C	--	--				
Q10D	0.08	0.03	--			
Q11A	0.06	-0.04	0.08	--		
Q11C	-0.02	0.01	-0.02	--	--	
Q12A	--	-0.01	-0.03	--	0.02	--
Q12B	0.18	-0.02	0.01	0.04	--	--

Completely Standardized Expected Change for THETA-DELTA (continued)

Q12B

Q12B --

Maximum Modification Index is 34.68 for Element (13, 7) of THETA-DELTA

TI afc racisme flagrant et voilé

Standardized Solution

LAMBDA-X

	flagrant	voilé
Q5A	--	0.62
Q5B	--	0.72
Q5C	--	0.64
Q5D	--	0.52
Q6	0.72	--
Q10A	--	0.57
Q10B	--	0.46
Q10C	--	0.69
Q10D	--	0.64
Q11A	--	0.52
Q11C	--	0.32
Q12A	-0.83	--
Q12B	-0.84	--

PHI

	flagrant	Voilé
flagrant	1.00	
Voilé	0.73	1.00

TI afc racisme flagrant et voilé

Completely Standardized Solution

LAMBDA-X

	flagrant	voilé
Q5A	--	0.62

Q5B	--	0.72
Q5C	--	0.64
Q5D	--	0.52
Q6	0.71	--
Q10A	--	0.57
Q10B	--	0.46
Q10C	--	0.69
Q10D	--	0.64
Q11A	--	0.53
Q11C	--	0.32
Q12A	-0.83	--
Q12B	-0.84	--

PHI

	flagrant	Voilé
flagrant	1.00	
Voilé	0.73	1.00

THETA-DELTA

	Q5A	Q5B	Q5C	Q5D	Q6	Q10A
Q5A	0.61					
Q5B	0.26	0.48				
Q5C	--	--	0.59			
Q5D	--	--	--	0.73		
Q6	--	--	0.08	--	0.49	
Q10A	-0.06	--	--	--	--	0.68
Q10B	-0.12	--	--	-0.19	0.06	0.16
Q10C	-0.07	--	--	-0.12	--	0.07
Q10D	--	--	--	--	--	--
Q11A	--	-0.03	--	--	0.10	--
Q11C	--	-0.02	--	--	--	--
Q12A	--	--	--	0.10	-0.20	--
Q12B	--	-0.06	0.09	--	0.05	--

THETA-DELTA (continued)

	Q10B	Q10C	Q10D	Q11A	Q11C	Q12A
Q10B	0.79					
Q10C	0.21	0.53				
Q10D	--	--	0.59			
Q11A	--	--	--	0.72		
Q11C	--	--	--	0.39	0.90	
Q12A	0.05	--	--	0.03	--	0.31
Q12B	--	--	--	--	-0.13	--

THETA-DELTA (continued)

	Q12B
Q12B	0.29

The Problem used 38784 Bytes (= 0.1% of Available Workspace)

Time used: 2.53 Seconds

